

CAHIER DE RECHERCHE

"Tous autonomes et vulnérables à la fois" Etat des lieux des publics fragiles

Solen BERHUET
Patricia CROUTTE
Jeanne DE BARTHES
Sandra HOIBIAN

Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CRÉDOC

■ DÉCEMBRE 2019

• • •
1



SOMMAIRE

RESUME	4
INTRODUCTION	9
PARTIE I. DE QUOI ET DE QUI PARLE-T-ON ? ÉTAT DES LIEUX DE DIFFÉRENTES SOURCES DE FRAGILITÉ AUJOURD'HUI EN FRANCE.....	12
1. Les mesures de la pauvreté	12
1.1 Approches et définitions de la pauvreté	12
1.2 Selon les approches, entre 11% et 17% de pauvres en France en 2018, soit entre 7 et 8,9 millions de personnes	15
2. Handicap et santé dégradée.....	20
2.1 Comment définir le handicap ?	20
2.2 Entre 2,5 et 13,5 millions de personnes concernées par le handicap ou les limitations fonctionnelles selon les approches	21
2.3 Entre 3,8 et 12,5 millions de personnes souffrent d'une santé dégradée	25
3. La relégation territoriale	30
3.1 4,8 millions d'habitants dans les QPV - une relégation surtout économique et sociale	30
3.2 En 2016, trois Français sur dix ont le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics	32
4. Isolement social et solitude : deux phénomènes qui se recoupent ?	35
4.1 Entre 3% et 13% de la population Française en situation d'isolement relationnel selon les approches	35
4.2 Le sentiment de solitude concerne un Français sur cinq	37
5. Situations professionnelles précaires.....	40
5.1 Une diversification des formes d'emploi depuis les années 1980	40
5.2 Les formes de précarité liées à l'emploi.....	41
6. Le mal logement	45
6.1 Le mal logement, un marqueur de fragilité sociale	45
6.2 Le mal logement : une problématique multi-dimensionnelle	46
7. Les discriminations	52
7.1 Les victimes de discrimination en France : 21% des Français ont été concernés en 2019, soit 11 millions de personnes de 18 ans et plus	52
8. La vieillesse, la dépendance	55
8.1 La vieillesse	55
8.2 La dépendance	61
PARTIE 2 - ARTICULATION DES DIFFÉRENTES FORMES DE FRAGILITÉ ÉPROUVÉES PAR LES FRANÇAIS GRÂCE À L'ENQUÊTE CONDITIONS DE VIE	64
1. Repérage de différentes formes de fragilité à partir de l'enquête du Crédoc	65
La pauvreté	65
La maladie, le handicap.....	65
La précarité liée à l'emploi	65
La précarité liée au logement.....	66
La relégation territoriale.....	66
La solitude, l'isolement.....	66
2. Tous vulnérables : les deux tiers des Français présentent une source de fragilité.....	67
3. Une typologie des Français vis-à-vis des différentes formes de fragilité	69
PARTIE 3. COMMENT SE CARACTÉRISENT LES SEPT GROUPES DE PUBLICS FRAGILES IDENTIFIÉS EN TERMES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET DE MODES DE VIE ET ASPIRATIONS	78
1. Un tiers des Français épargnés par les différentes formes de fragilités abordées.....	78
2. Un tiers est confronté essentiellement à une source de fragilité	82

15% se distinguent avant tout par une fragilité liée à la santé	82
8% des Français concernés par une fragilité liée à l'emploi	86
8% des Français concernés par la fragilité liée à la pauvreté.....	93
12% par une fragilité liée au logement.....	98
3. Un tiers cumule de nombreuses sources de fragilité	103
11% des Français en prise avec plusieurs sources de fragilités, causes ou conséquences d'un isolement relationnel.....	103
11% avec plusieurs sources de fragilités autour d'une situation de relégation territoriale.....	110
PARTIE 4 – POURQUOI PARLER AUJOURD'HUI DE PUBLICS FRAGILES (PLUTOT QUE PAUVRES, HANDICAPES, ETC) ?	116
1. Des approches préventives qui émergent dans le contexte du vieillissement	116
2. Le besoin d'envisager de manière transversale les risques face à la montée des incertitudes	118
3. Un changement d'approche des questions sociales ?	121
Une approche qui intègre le rapport à l'autre	121
Une approche qui permet de penser la fragilité comme un processus	124
Une approche qui s'intéresse aux points de bascule	125
DISCUSSION	128
BIBLIOGRAPHIE	129

RESUME

Mots clés : altérité ; autonomie, coping ; exclusion ; fragilité ; handicap ; interaction ; isolement ; invisibilité ; pauvreté ; politiques sociales ; précarité ; prévention ; protection sociale, résilience ; vulnérabilité

Les termes de « vulnérabilité » et de « fragilité » ont peu à peu pris une place grandissante dans les discours des pouvoirs publics et des médias pour désigner une multitude de situations : du handicap à la pauvreté, de la précarité professionnelle à la relégation territoriale, etc. La liste est longue et contingente des travaux qui analysent ces phénomènes. A l'heure où une réflexion est entamée au niveau institutionnel sur une possible fusion et simplification de différents minima sociaux, et alors que différents mouvements sociaux (Gilets Jaunes, grèves relatives à la réforme des retraites) pointent les projecteurs sur différents types de difficultés, il nous a paru intéressant de tenter de **dresser un état des lieux de la mesure de différentes vulnérabilités**. Nous avons pour cela, dans une première partie, mobilisé différentes approches et définitions issues essentiellement de la statistique publique. Le tableau ci-dessous rappelle les principaux ordres de grandeur suivant les définitions et approches retenues.

Estimation des différents types de fragilité étudiés

Fragilité	Estimation (nb de personnes en France)
Pauvreté	Entre 7 et 8,9 millions
Handicap / limitations fonctionnelles	Entre 2,5 et 13,5 millions
Santé dégradée	Entre 3,8 et 12,5 millions
Relégation territoriale	Entre 4,8 et 14,6 millions
Isolement relationnel	Entre 1,6 et 7 millions
Chômage et précarité de l'emploi	Entre 1,6 et 6,6 millions
Mal-logement	Entre 1 et 14,6 millions
Discriminations	Autour de 11 millions
Vieillesse et dépendance	Entre 1,3 et 8 millions

Sources détaillées dans le rapport

Si elle est parcellaire et incomplète sur chacun des champs mieux décrits par différents dispositifs d'enquête dédiés aux thématiques considérées (ENL Enquête nationale logement, etc.), l'enquête du CREDOC **permet de lier différentes vulnérabilités entre elles au niveau individuel**, ce que peu d'autres investigations permettent, aboutissant à un résultat frappant. Alors même que notre enquête n'aborde pas toutes les sources de fragilité, qu'elle ne recense que les difficultés « **à date**

» sans tenir compte des possibles accidents de parcours antérieurs, **les deux tiers de la population se trouvent confrontés à l'une ou l'autre des six situations évoquées** (pauvreté monétaire, handicap et santé dégradée, relégation territoriale, isolement et solitude, précarité professionnelle, difficultés de logement).

Serions-nous alors tous vulnérables ?

Au-delà des querelles de spécialistes sur les mots choisis pour désigner les maux auxquels nos concitoyens sont en prise, et le champ couvert par le terme de « vulnérabilité » l'apparition d'un terme générique pour tenter de les englober toutes nous semble intéressant à analyser à plusieurs titres.

Parler de fragilité, c'est **tenter d'envisager de manière transversale** les différentes difficultés et obstacles qui ne manquent pas de survenir dans la vie de tous. En effet, nombre de travaux en sciences sociales l'ont désormais montré, ces différentes difficultés le plus souvent **se cumulent et s'entraînent** les unes les autres. Le divorce est une cause avérée de surendettement qui lui-même peut conduire au mal logement, pouvant possiblement entraîner des problèmes de santé, et de manière corollaire d'emploi... Le cercle vicieux décrit ici est particulièrement noir. Mais notre tentative de mesure de six sources de fragilité repérables dans l'enquête Conditions de vie et aspirations le confirme. On décompte ainsi **un tiers de la population confronté à plusieurs de ces six sources de vulnérabilité sociale** qui viennent s'entremêler et s'amplifier les unes les autres. Cet ordre de grandeur est probablement sous-estimé, car rappelons que l'enquête est menée en « population générale » c'est-à-dire sans intégrer les populations les plus en difficulté (SDF, personnes hospitalisées, prisonniers, etc.) et n'aborde pas de manière exhaustive toutes les sources de fragilité comme par exemple les discriminations ou violences dont on peut être victime.

Aborder la vulnérabilité (plutôt que de parler du handicap, ou de la pauvreté, etc.) c'est également chercher à approcher **de manière dynamique les processus, afin de prévenir une possible bascule, et mettre en place des politiques sociales préventives**. Les termes de fragilité et vulnérabilité sont en effet apparus en premier lieu dans le champ des politiques de grand âge, et conceptualisés par des gériatres américains dans les années 1990, via les termes de "fragility" ou « frailty », pour désigner la baisse des capacités physiques des personnes âgées. Identifier la fragilité d'une personne âgée c'est chercher à repérer les moments critiques où une aide, un appui peut aider la personne concernée à rester autonome. Intervenir trop tard, c'est risquer qu'un élément déclencheur (une chute par exemple, l'éloignement d'un proche, etc.) entraîne un enchaînement d'évènements beaucoup plus difficiles ensuite à compenser, car multiples, et s'auto-entraînant.

En sciences physiques, la vulnérabilité fait référence à la « capacité d'un matériau à reprendre sa forme initiale après un choc ». Cette définition « a trouvé son pendant dans les sciences « psy » pour désigner (...) la capacité d'un individu à s'adapter à un environnement changeant, à revenir d'un stress post-traumatique » (Brodiez-Dolino, 2016). Le psychiatre Serge Tisseron (2017) souligne que la **résilience** peut tout autant être appréhendée comme le fruit des **qualités individuelles**, le résultat d'un « **processus** intervenant dans des situations traumatiques et permettant de dépasser celles-ci » ou encore des caractéristiques liées à **l'environnement**. Sur ce plan, le profil des personnes « sans » source de fragilité parmi les six étudiés est parlant. On y repère une sur-représentation des hommes, des personnes en couple, des catégories professionnelles supérieures, des diplômés du supérieur, avec des revenus confortables, des propriétaires de leur logement. Autant de

caractéristiques **au confluent de la volonté et qualités personnelles et mécanismes sociaux**. Rappelons par exemple les phénomènes de reproduction sociale en matière de diplôme ou revenu, ou la difficulté des jeunes générations à devenir propriétaires compte tenu de l'augmentation quasi continue des prix de l'immobilier ces vingt dernières années. Une personne sans diplôme ou locataire a donc plus de risques d'être vulnérable au mal logement, à la précarité professionnelle, par exemple. Et cette situation s'explique à la fois par des ressorts individuels et sociaux.

De la catégorie des personnes âgées dont on souhaite éviter la dépendance, l'approche de la vulnérabilité est aujourd'hui mobilisée dans de nombreux autres champs. La question de la vulnérabilité émerge aussi de manière transverse, parce qu'elle est **le reflet d'une société** où dans le même temps, **les incertitudes sont de plus en plus nombreuses¹, et la capacité de chacun à y faire face, à être résilient** est de plus en plus valorisée.

Dans le champ des sciences sociales et en particulier des politiques sociales, la notion de fragilité permet alors de **renverser la vision du vivre-ensemble et des politiques publiques** qui lui sont associées (Fred Poché, 2004): plutôt que de mettre en place des politiques sociales réfléchies « pour les oubliés d'une société de concurrence », une « politique de la fragilité **valorise la capacité des sujets à avoir prise sur leur existence**, à agir sur la réalité et à modifier quelque chose du monde. ». Prendre en compte les fragilités permet **d'agir « avec »** les personnes et non pas « pour » elles. L'individu n'est plus seulement bénéficiaire, il doit être associé. Les **interactions avec autrui** sont déterminantes². Les **liens sociaux peuvent tout aussi bien aider la personne qu'être en eux-mêmes « vulnérabilisants »** dès lors qu'ils n'apportent pas reconnaissance et valorisation dans les interactions³.

Le schéma ci-dessous tente de résumer la vulnérabilité. Chacun peut être confronté à une ou plusieurs difficultés qui peuvent être personnelles (exemple : handicap de naissance) et/ou sociétales (ex : être chômeur dans une période de crise économique). La capacité et/ou la possibilité des individus à **mobiliser des ressources** à la fois relationnelles et institutionnelles (ex : protection sociale) **est déterminante**. Si le système de protection sociale offre par exemple un accompagnement professionnel de qualité, que celui-ci arrive suffisamment tôt (avant que ne se mette en place une forme de cercle vicieux des difficultés), le « choc » du chômage aura plus de chances d'être surmonté. Or, ce choc est potentiellement d'autant plus fort, et donc plus important à accompagner de manière préventive, si l'individu présente une vulnérabilité (relégation territoriale ou problème de santé par exemple). On est ici proche des philosophies d'investissement social⁴. S'intéresser à la vulnérabilité, c'est rechercher **auprès de qui, et à quel moment intervenir, quels dispositifs mettre en place pour développer des capacités individuelles par une "protection sociale proactive, intégrative et préventive sur le cycle de vie"**.

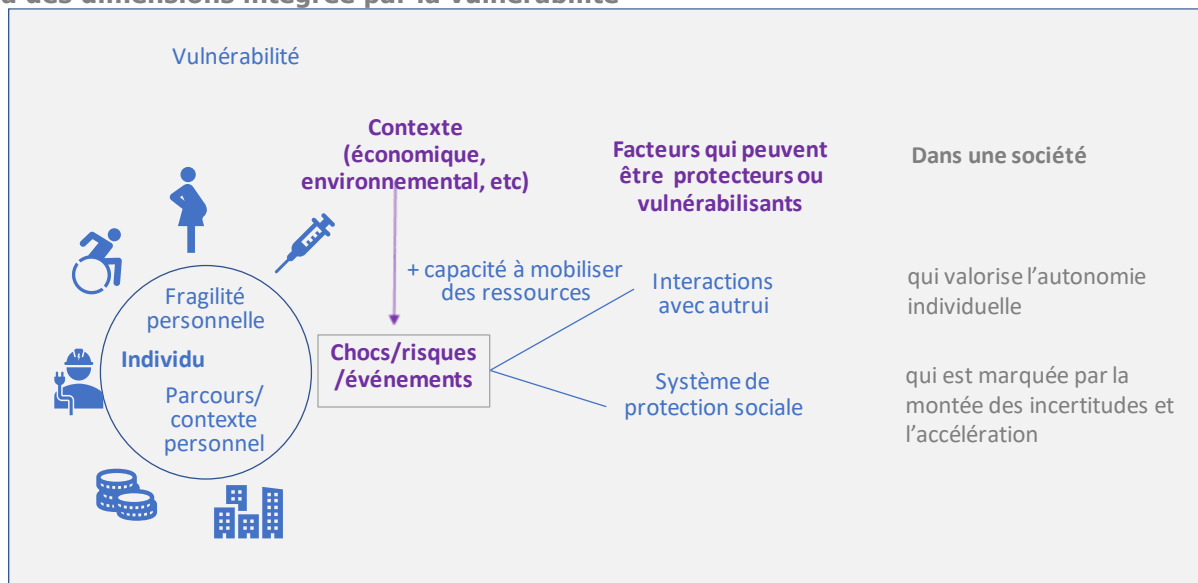
¹ Robert Castel, 2009, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil

² Marie Garrau, 2018, *Politiques de la vulnérabilité*, Paris, Paris, CNRS

³ Serge Paugam, 2013, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF

⁴ Des philosophies portées par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), l'AISS (Association internationale de sécurité sociale), l'OIT (Organisation internationale du travail) et par quelques auteurs (G. Esping-Andersen, B. Palier, J. Damon notamment).

Schéma des dimensions intégrée par la vulnérabilité



Source : CREDOC

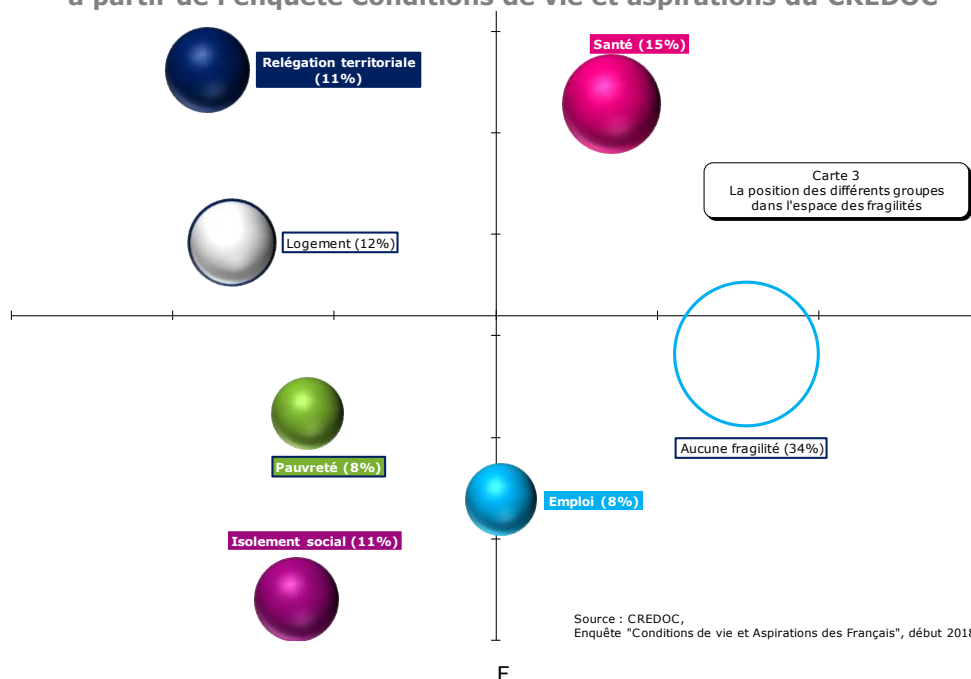
Une typologie issue d'une analyse statistique menée à partir des six types de fragilité abordés dans l'enquête du CREDOC met en évidence six groupes de population. Cette typologie nous semble confirmer **l'importance des interactions** dans le processus de vulnérabilité. En effet, **les deux catégories les plus en difficulté s'articulent précisément autour du rapport à l'autre.**

- 11% des Français se caractérisent par de nombreuses vulnérabilités dont le nœud semble être lié à **l'isolement**. En moyenne, ces individus affichent 2,2 facteurs de fragilité. L'isolement relationnel s'entremêle à d'autres difficultés comme des difficultés sur le plan économique, ainsi que des problèmes en matière de logement ou d'emploi.
- Deuxième groupe, 11% des Français se caractérisent par une situation dont le **sentiment de relégation territoriale** est le marqueur le plus fort. Cette forme de fragilité qui se cumule, très souvent, à d'autres formes de fragilité comme la pauvreté, la santé ou encore les problèmes de logement. En moyenne, ces individus affichent 2,5 facteurs de fragilité. C'est la classe de la typologie qui est la plus concernée par le cumul de difficultés.

Ne pas avoir de liens sociaux suffisamment forts, ou avoir le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics sont-ils à la source d'autres difficultés ou les amplifient-elles ? Il faudrait avoir pour cela étudier les dynamiques de parcours – ce que ne permet pas l'enquête – pour le dire avec certitude. Mais à tout le moins, ces deux types de vulnérabilité peuvent permettre d'en repérer d'autres et posent la question des interactions avec l'environnement. D'une certaine manière on pourrait alors exprimer qu'on ne nait pas vulnérable mais qu'on le devient ⁵.

⁵ En référence à la célèbre formule de Simone de Beauvoir sur le « deuxième sexe »

Une typologie des facteurs de fragilité à partir de l'enquête Conditions de vie et aspirations du CREDOC



Au-delà du constat et des liens entre les différentes formes de fragilité, l'enquête décrit les conditions de vie et opinions des différents groupes de la typologie et met également en évidence l'impact de **la vulnérabilité sur la défiance** envers les institutions, et **l'adhésion à des formes d'action radicales**, soulignant, s'il le fallait, l'importance d'adresser ces questions.

Elle souligne que **la vulnérabilité n'est pas un état intrinsèque à certaines personnes**, mais bien avant tout **une situation, un moment**, que chacun peut rencontrer dans sa vie, où des difficultés sont rencontrées et où l'individu a besoin de ressources pour trouver ou retrouver le chemin de l'autonomie individuelle tant valorisée dans notre société. Tous autonomes et vulnérables à la fois...

INTRODUCTION

Foyers monoparentaux, gilets jaunes, personnes âgées dépendantes, personnes en situation de handicap, ou d'isolement, citoyens avec un sentiment de relégation territoriale, travailleurs pauvres, SDF, victimes de discrimination, citoyens invisibles ou inaudibles, salariés précaires, chômeurs, les sources de mal-être dans la société française sont tour à tour mis sur le devant de la scène avec des focales sur différents publics rassemblés de plus en plus sous le vocable de « publics fragiles ».

Pris séparément, ces différents facteurs de fragilité sont relativement bien documentés et la statistique publique permet d'estimer, avec plus ou moins de précision, leur nombre dans l'ensemble de la population et, aussi, leurs caractéristiques. Sans pouvoir les aborder toutes avec exhaustivité, nous rappellerons dans un premier temps, quelques-unes des définitions de référence pour chaque facteur de fragilité et les ordres de grandeur. Leur mesure mobilise en effet **différents types d'approches** : approche **administrative** (nombre de personnes étant bénéficiaire d'une allocation dédiée à cette source de fragilité), approche **statistique** à partir de différents indicateurs, (par exemple est considérée pauvre une personne dont le revenu est inférieur à 60% du revenu médian), approche par le « **ressenti** » des personnes (par exemple :

un Français sur cinq éprouve souvent un sentiment de solitude). (Partie I). Mais nombreux travaux ont montré que ces facteurs ont tendance à se **cumuler, s'enchevêtrer**, parfois dans des mécaniques qui s'auto-nourrissent : une personne pauvre a davantage de risques d'être en mauvaise santé, isolée, mal logée. Le mal-logement peut avoir un impact lui aussi sur l'isolement, etc. L'enquête Conditions de vie et aspirations des Français conduite par le CREDOC permet, grâce à la richesse du matériau recueilli, à la fois de repérer et de recenser dans la population ces différentes formes de fragilité et surtout, de **comprendre comment elles se combinent** – ou pas – entre elles. L'analyse de l'enquête Conditions de vie du CREDOC de 2018, ayant intégré de très nombreux indicateurs de fragilités, permet de visualiser un « **espace des fragilités** » à l'œuvre actuellement en France.

Pourquoi travailler sur l'enquête Conditions de vie de début 2018, avant le mouvement des Gilets jaunes ?

Le questionnaire de l'enquête Conditions de vie n'est pas tout à fait identique d'une vague sur l'autre. Or la vague d'enquête 2018 intégrait plus particulièrement de très nombreuses dimensions de la fragilité, permettant d'analyser les liens entre celles-ci.

En parallèle de ce travail, un cahier de recherche portant sur les Gilets jaunes a été réalisé à partir des données de l'enquête de 2019 et complété par d'autres travaux. Il vise à présenter le portrait des Gilets Jaunes et comprendre les ressorts de ce mouvement.

Nous chercherons enfin à **comprendre ce que l'émergence d'une dénomination commune de « publics fragiles » à des champs considérés comme auparavant quasiment étanches** dit à

la fois sur la société française et le regard porté sur celles et ceux qui seraient qualifié(e)s de vulnérables ou de fragiles. Partant des sciences biomédicales et environnementales, ces notions ont peu à peu « connu un succès considérable pour gagner progressivement les sciences sociales »⁶.

Les termes « vulnérabilité » et « fragilité » viennent-ils se substituer à ceux d'exclusion ou de précarité régulièrement critiqués pour leur caractère stigmatisant, figeant ainsi les personnes dans une situation sans issue ? Est-ce qu'ils reflètent de nouvelles réalités sociales ? Cet engouement est-il un simple effet de mode, ou une « manière nouvelle de dire et de penser la question sociale et les problèmes auxquels nos sociétés sont confrontées ? »⁷. (Partie III).

Ce cahier de recherche ne prétend pas répondre de manière exhaustive à l'ensemble des questionnements ici soulevés. Mais il esquisse quelques-unes des pistes de réponse en s'appuyant à la fois sur différentes productions de la statistique publique, des articles scientifiques et l'exploitation des résultats de l'enquête Conditions de vie et aspiration des Français du CREDOC.

Ces différentes approches combinées convergent pour une approche **dynamique et profondément relationnelle** de la vulnérabilité, c'est-à-dire qui prenne en considération les effets des interactions.

*Soulignons que l'enquête Conditions de vie et aspirations des Français n'intègre pas les publics **en situation de grande exclusion** (personnes sans domicile, en habitations précaires ou de fortune, ou qui ont des grandes difficultés d'expression en français), et minore probablement certaines populations réticentes à répondre aux enquêtes (en situation irrégulière sur le territoire par exemple). Elle n'intègre pas non plus les personnes dites « hors logements ordinaires », c'est-à-dire résidant dans des structures collectives, comme les EHPAD, prisons, couvent, maisons de retraite, longs séjours en hôpitaux, foyers de jeunes travailleurs, internats ou casernes, ainsi que les habitations mobiles.*

À notre connaissance, cela n'est le cas d'aucune enquête réalisée en population générale, ni même du recensement dont la base d'interrogation est le logement. L'interrogation de ces différentes populations requiert en effet des dispositifs d'enquête spécifiques, notamment en raison de l'absence de logement, de la nécessité d'autorisations d'entrée dans ces établissements, mais aussi en raison des difficultés sociales et de santé auxquelles ces différents publics sont souvent confrontés.

A titre d'exemple, la dernière enquête « Sans domicile » a été menée en 2012 par l'INSEE et l'INED au travers d'un questionnaire administré en face-à-face, traduit en plusieurs langues, et sur recrutement aléatoire des répondants par l'intermédiaire des structures d'aides.

⁶ Claude Martin, 2013, « Penser la vulnérabilité. Les apports de Robert Castel », *Revue européenne de recherche sur le handicap*, Elsevier Masson

⁷ Marie Garrau, 2018, *Politiques de la vulnérabilité*, Paris, Editions CNRS, p.10

Encadré n° 1 : Fragilité et Vulnérabilité des mots employés comme synonymes en sciences sociales et pourtant...

La question de la vulnérabilité est aujourd'hui mobilisée dans de nombreux domaines, qu'il s'agisse de « vulnérabilité génétique, psychologique, sociale, éducative, juridique, économique, environnementale... (...) » et l'on ne compte plus le nombre de références aux groupes, populations ou personnes dites « vulnérables » ou « fragiles » (1).

Les notions de « fragilité » ou de « vulnérabilité » sont mobilisées pour aborder **différentes formes de difficultés** dont la liste est difficilement exhaustive : pauvreté, maladie, handicap, chômage ou précarité professionnelle, mal logement, solitude, discriminations, isolement, relégation territoriale, etc.

Nous avons cherché à identifier s'il existait des nuances d'approches, de regards, de sens derrière ces deux termes notamment dans le champ social. Il ressort de notre analyse s'appuyant sur seize articles en sciences sociales publiés de 2004 à 2016 et mentionnant explicitement ces concepts, que les deux termes sont utilisés dans la littérature sociologique le plus souvent comme de parfaits synonymes, et **mobilisés indifféremment** par chaque auteur au sein d'un même article. Nous n'avons pas non plus repéré de différences d'acception entre auteurs ou familles de pensées.

Une analyse convergente avec celle de Bernard Ennuyer (2017) qui indique que « Suivant les contextes et les auteurs, « vulnérabilité » renvoie à fragilité, dépendance, perte d'autonomie, exclusion, invisibilité sociale, précarité, désaffiliation, etc. (...) Dans la littérature courante, la vulnérabilité est considérée comme un état de la personne et le plus souvent associée, voire confondue, avec la fragilité » (2). Celui-ci distingue très justement des **différences** importantes entre les deux mots. Etymologiquement, le mot fragilité vient du latin fragilis, qui vient lui-même de frangere, qui veut dire « briser, rompre, mettre en pièces ». La vulnérabilité trouve son origine du latin vulnus, eris qui signifie quant à elle « blessure », est donc vulnérable celui qui peut être blessé. On est vulnérable à quelque chose, quelqu'un, tandis que l'on est intrinsèquement fragile. Comme l'explique le sociologue, la « vulnérabilité de l'être humain porte la marque du rapport à l'autre (...). Si la fragilité ou la déficience peut être vue comme une dimension intrinsèque et un état de l'individu à un moment donné de sa vie, **la vulnérabilité est bien d'abord et avant tout une dynamique et une interaction** entre la personne et son environnement au sens large. » On pourrait ajouter qu'être brisé n'est pas similaire à être blessé : on peut se remettre d'une blessure, l'intégrité de la personne n'est pas atteinte comme dans l'idée sous-jacente au fait d'être brisé.

Nous avons choisi toutefois dans ce document d'adopter l'approche retenue par la plupart des articles en sciences sociales et d'utiliser les deux termes indifféremment. Et reviendrons en fin de document sur ce que révèle l'émergence de cette notion de fragilité à la fois sur la société française et sur le regard porté sur les questions sociales.

- (1) Brigitte Bouquet, 2018, « Qu'est-ce que la vulnérabilité ? Quelles en sont les différentes approches ? », extraits de sa note sur le thème de la vulnérabilité pour la commission éthique du Haut Conseil du Travail Social, <https://du-basque.org/2018/10/19/quest-ce-que-la-vulnerabilite/>
- (2) Bernard Ennuyer, 2017, « La vulnérabilité en question ? », <http://www.ites-formation.com/menu-special-docman-a-conserver/forum/1845-la-vulnerabilite-en-question/file>

PARTIE I. DE QUOI ET DE QUI PARLE-T-ON ? ÉTAT DES LIEUX DE DIFFÉRENTES SOURCES DE FRAGILITÉ AUJOURD'HUI EN FRANCE

1. Les mesures de la pauvreté

1.1 Approches et définitions de la pauvreté

Il n'existe pas en France de définition unique de la pauvreté. La statistique publique dispose de plusieurs outils permettant d'évaluer le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (cf. encadré n°2), d'autres approches complètent cette vision avant tout financière.

La France, comme ses pays voisins, privilégie une **approche dite relative de la pauvreté monétaire**. Elle est ainsi évaluée au regard de la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population : le taux de pauvreté établit à 60% de la médiane des niveaux de vie. Ce calcul met en évidence **l'écart** qui sépare les pauvres des autres et les éloigne d'une vie jugée « normale », symbolisée par les ménages proches du revenu médian »⁸. L'approche dite relative permet de suivre le niveau de pauvreté selon l'évolution des revenus de l'ensemble de la population. Reste que cette conception de la précarité exclut de la pauvreté des ménages dont les ressources financières sont proches des ménages considérés comme pauvres. C'est la limite bien connue des **effets de seuil** qui « contribue à établir une coupure radicale parmi un ensemble de personnes qui dans la réalité, vivent dans des conditions probablement similaires »⁹. Une autre limite de l'approche relative est liée aux **variations du revenu médian** d'une année sur l'autre. Entre 2009 et 2013, le niveau de vie médian des Français a diminué, provoquant ainsi une baisse du seuil de pauvreté¹⁰. Si bien que d'une année sur l'autre, des personnes peuvent « artificiellement sortir » de la pauvreté (au sens monétaire), bien que leurs revenus n'aient pas changé.

La **mesure dite absolue** se base sur un montant de ressources jugé nécessaire pour subvenir à des besoins de base (alimentation, logement, habillement, etc.)¹¹. Contrairement à la mesure relative, cette dernière approche évalue davantage l'inégale répartition des richesses dans la population que le « manque » en tant que tel.

La **pauvreté en conditions de vie** ou dite d'existence met davantage l'accent sur les conditions de vie matérielles des Français. Cette définition de la pauvreté établit un pourcentage de ménages dans l'incapacité de faire face à 8 types de dépenses de la vie courante répartis dans quatre grands domaines (insuffisance de ressources ; retards de paiement ; restriction de consommation et difficultés de logement).

⁸ Léa Lima, Christophe Trombert (Dir.), 2012, *Le travail de conseiller en insertion*, ESF Editeur

⁹ Serge Paugam, « Science et conscience de la pauvreté », *L'économie politique*, 2005/2, n°26, p.67

¹⁰ Louis Maurin, 28 septembre 2017, *Comment mesurer la pauvreté ?* article publié sur le site internet de l'Observatoire des inégalités, <https://www.inegalites.fr/Comment-mesurer-la-pauvrete>

¹¹ Stéfan Lollivier, « La pauvreté : définitions et mesures », *Regards croisés sur l'économie*, 2008/2, n°4, p.23. Ce montant est défini entre 1 et 2 dollar(s) par jour aux Etats-Unis

Une autre approche de la pauvreté utilisée dans l'Hexagone est basée sur le versement des **minimas sociaux**. Selon cette définition avant tout administrative de la question, sont considérées comme pauvres les personnes allocataires d'un minimum social.

La dernière approche de la pauvreté s'intéresse quant à elle au point de vue des Français sur leur propre situation. La pauvreté est ici qualifiée de **pauvreté ressentie** dans le sens où elle s'appuie sur l'opinion des personnes, indépendamment de leurs revenus. C'est une définition avant tout subjective de la précarité. Dans son ouvrage sur la question de la pauvreté, Georg Simmel défendait l'idée que chaque classe sociale a des besoins spécifiques et que l'impossibilité de les satisfaire peut provoquer un sentiment de pauvreté. Dans cette logique, les ménages appartenant aux classes sociales supérieures peuvent se considérer comme étant dans le besoin à certains moments de leur vie¹². Les travaux menés par le CREDOC et l'IRES pour l'ONPES donnent en effet une mesure du décalage pouvant exister entre les seuils de pauvreté et les « **budgets de référence** »¹³ nécessaires pour faire face aux nécessités de la vie quotidienne et s'intégrer dans la société. Ils mettent à jour les nombreux compromis réalisés par les ménages vivant en dessous de ce budget. Ils dévoilent ainsi certes la distance des plus pauvres à ce nouveau seuil d'exclusion sociale, mais également la situation précaire d'une frange de la population qui n'est pas pauvre sur un plan monétaire au sens de la définition officielle de la pauvreté monétaire en France. Pourtant, les privations et renoncements ont été en partie identifiés en dépit des stratégies de « débrouille » qu'elle déploie.

Dans la même idée, plus récemment, les chercheurs Nicolas Duvoux et Adrien Papuchon¹⁴ pointent à partir notamment du baromètre de la DREES, un décalage entre ces indicateurs statistiques et la pauvreté ressentie. Les publics qui ne sont pas considérés comme « pauvres » au sens de la statistique mais qui se sentent pauvres se distinguent notamment par une **insécurité sociale durable** et une vision dégradée de l'avenir. Les chercheurs pointent en particulier :

- Le décalage entre la situation professionnelle et le sentiment de pauvreté, avec une catégorie de **personnes en emploi mais se sentant pauvres**
- **L'effet stigmatisant de minima sociaux** qui conduisent les ménages à se sentir encore plus pauvres
- **L'importance de la situation familiale** et l'importance du couple comme amortisseur des difficultés : les personnes en couple se déclarant moins souvent pauvres *a contrario* des familles monoparentales qui ressentent durement la pauvreté
- Le poids du statut d'occupation du logement. Les **retraités locataires** par exemple se sentent plus particulièrement pauvres.

¹² Georg Simmel, 1998 (1^{ère} éd. 1907), *Les pauvres*, Paris, PUF, p.92

¹³ Elodie Alberola, Isa Aldeghi, Colette Maes, Entre aspirations et consommation : un rapprochement entre les budgets de référence et les dépenses des Français, Cahier de recherche du Crédoc, à paraître

¹⁴ Nicolas Duvoux, Adrien Papuchon, 2019, « Qui se sent pauvre en France ? Pauvreté subjective et insécurité sociale », *Revue Française de Sociologie*, Presses de Sciences Po, 2018/4, volume 59

En tout état de cause, **les différentes approches de la pauvreté « sont toujours imparfaites, incomplètes, voire insatisfaisantes »**¹⁵ et continuent de faire l'objet de controverses. La pauvreté est une notion relative, dans le sens où elle « est toujours fonction des caractéristiques de la population de référence au sein de laquelle on cherche à distinguer les défavorisés (...) »¹⁶. Elle est donc une **construction sociale**, historiquement et géographiquement située.

Dans son rapport sur l'évolution de la pauvreté en France, l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES), s'interroge sur la pertinence d'un indicateur synthétique de la pauvreté qui aurait vocation à refléter de manière fidèle l'état de la précarité. Il propose en ce sens un tableau de bord présentant plusieurs indicateurs dont l'analyse combinée permettrait un état des lieux plus fin de la situation. Il invite en outre à regarder les logiques de **flux** et pas seulement les logiques de stock. L'approche par les flux permettant d'observer les dynamiques d'entrée et de sortie (dans les différentes prestations sociales par exemple)¹⁷.

¹⁵ Julien Damon, 2009 (1^{ère} éd. 2009), *L'exclusion*. Paris, PUF, collection Que sais-je ? p.31

¹⁶ Ibid.

¹⁷ ONPES, 2015, L'évolution de la pauvreté en France : les nouvelles formes de l'aggravation. Suivi annuel des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale

Encadré n°2 : Les définitions de la pauvreté

La pauvreté monétaire

« Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. (...) Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie. La France privilégie également ce seuil, mais publie des taux de pauvreté selon d'autres seuils (40 %, 50 % ou 70 %), conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la mesure des inégalités ». (Source : Insee)

La pauvreté en conditions de vie

« L'indicateur français de pauvreté en conditions de vie des ménages mesure la part de la population incapable de couvrir les dépenses liées à au moins huit éléments de la vie courante sur 27 considérés comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir un niveau de vie acceptable. » Les difficultés portent sur un total de 27 composantes dans 4 dimensions suivantes :

Insuffisance de ressources : remboursement d'emprunt élevé (plus d'un tiers) par rapport à ses revenus ; découvert bancaire au cours des 12 derniers mois ; revenus insuffisants pour équilibrer le budget ; nécessité de puiser dans ses économies ; ne disposer d'aucune épargne ; et une subjective, considérer sa situation financière difficile.

Retards de paiement : concernent l'impossibilité de payer au cours des 12 derniers mois des factures d'électricité ou de gaz, des loyers ou ses impôts

Restrictions de consommation : manger de la viande ou du poisson tous les deux jours, achat de vêtements neufs (et non d'occasion), à posséder deux paires de bonnes chaussures par adulte, payer une semaine de vacances en dehors du logement ordinaire une fois par an, à recevoir parents ou amis pour un repas au moins une fois par mois, à acheter des cadeaux pour de la famille ou des amis au moins une fois par an, à remplacer des meubles hors d'usage, à maintenir son logement à la bonne température, absence de repas complet toute une journée au cours des deux dernières semaines.

Difficultés de logement : surpeuplement (norme Insee), absence de salle de bain ; de toilettes, d'eau chaude ; de chauffage central ou électrique, et difficultés ressenties : taille de logement trop petite, difficultés à chauffer, humidité, bruit ». (Source : Insee)

La pauvreté selon les minima sociaux

Les minima sociaux sont attribués sous conditions de ressources. Leur versement permet à « des familles ayant de très faibles ressources d'atteindre un revenu minimum garanti »¹. Il existe en France 10 minima sociaux : le Revenu de Solidarité Active (RSA) ; l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) ; l'Allocation Equivalente Retraite de Remplacement (AER-R) ; l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ; l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI) ; l'Allocation Veuvage (AV) ; l'Allocation de minimum vieillesse : Allocation Supplémentaire Vieillesse (ASV) et Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) ; l'Allocation pour Demandeur d'Asile (ADA) ; l'Allocation Temporaire d'Attente (ATA). (Source : Drees)

La pauvreté ressentie

Cette mesure de la pauvreté s'appuie sur le point de vue des Français quant à leur situation actuelle, mais aussi à venir. Plusieurs organismes se sont ainsi attachés à composer des baromètres visant à mesurer cette forme de pauvreté dite subjective (le Secours Populaire, Emmaüs, la FNARS ou encore la DREES ou le CREDOC)

1.2 Selon les approches, entre 11% et 17% de pauvres en France en 2018, soit entre 7 et 8,9 millions de personnes

• L'approche par les minima sociaux

L'approche par les minima sociaux évalue à **4,22 millions** le nombre de personnes qui perçoivent un minimum social à la fin de l'année 2017. En tenant compte des conjoints et des enfants à charge,

ce sont **environ 7 millions de personnes** qui sont couvertes par ces dispositifs¹⁸, **soit 11% de la population française**. La difficulté majeure de cette approche est liée au fait que les données ne sont pas corrigées des doubles comptes. Les personnes qui bénéficient de plusieurs minima sociaux sont donc comptabilisées plusieurs fois. « En 2017, le nombre d’allocations versées se stabilise (+0,1 %) après avoir diminué en 2016 (-1,3%) (...), l’évolution des effectifs des allocataires de minima sociaux est, en grande partie, liée aux cycles économiques – compte tenu du poids du RSA et de l’ASS -, ainsi qu’aux changements de réglementation des minima sociaux ou d’autres dispositifs comme l’indemnisation du chômage »¹⁹.

Nombre d’allocataires de minima sociaux fin 2017 et évolution depuis 2016

	Nombre d’allocations	Répartition	Evolution 2016/2017
Revenu de Solidarité Active (RSA)	1 883 800	44,6%	-0,5%
Allocation Adulte Handicapé (AAH)	1 163 100	27,6%	+3,0%
Minimum vieillesse : Allocation Supplémentaire Vieillesse (ASV) et Allocation de Solidarité Spécifique aux Personnes Agées (ASPA)	552 600	13,1%	0,0%
Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)	427 100	10,1%	-6,0%
Allocation pour Demandeur d’Asile (ADA)	86 800	2,1%	+14,0%
Allocation Supplémentaire d’Invalidité (ASI)	81 600	1,9%	+1,6%
Revenu de Solidarité (ASO)	8 800	0,2%	-0,8%
Allocation Veuvage (AV)	9 000	0,2%	+13,4%
Allocation Equivalent Retraite de Remplacement (AER-R)	1 800	0,0%	-51,6%
Ensemble *	4 222 000	100%*	+0,1%

Source : DREES, « Minima sociaux et prestations sociales. Ménages aux revenus modestes et redistribution », 2019, p.63

*Données non corrigées des doubles comptes, il s’agit donc du nombre d’allocation et non du nombre de personnes

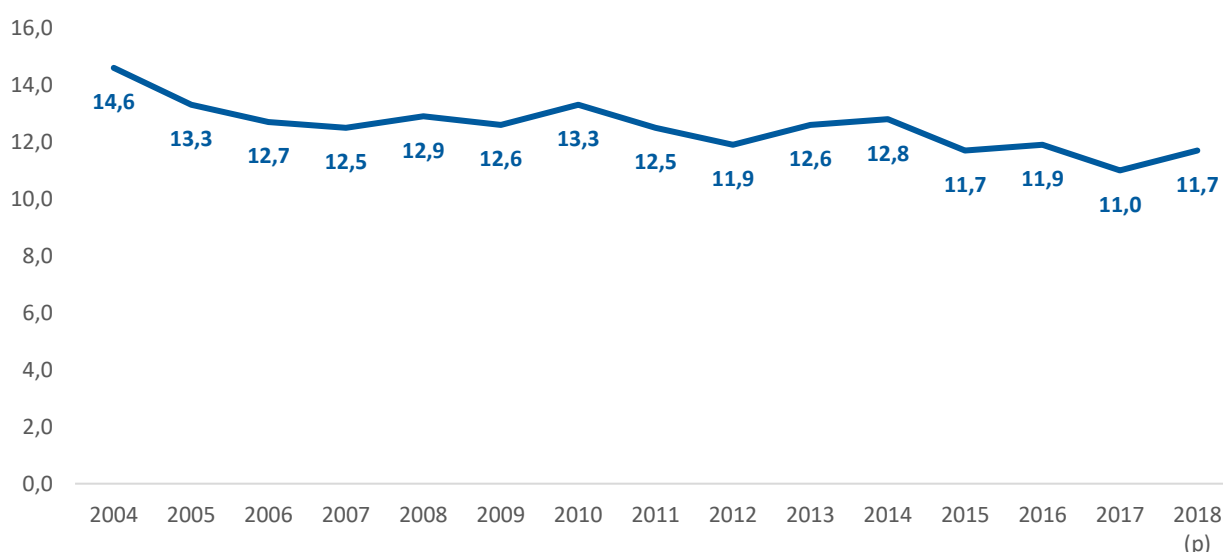
¹⁸ DREES, 2019, « Minima sociaux et prestations sociales. Ménages aux revenus modestes et redistribution », p.62

¹⁹ Ibid. p.62

- **L'approche par les conditions de vie**

Selon cette définition, 11% de la population Française était touchée par la pauvreté en 2017 et 11,7% selon les données provisoires de l'Insee en 2018²⁰. La pauvreté en conditions de vie des ménages varie selon l'âge de la personne de référence du foyer. Elle atteint son plus haut niveau entre 45 et 59 ans (13,9 % en 2017). Elle est à l'inverse la moins élevée à partir de 75 ans (7,0 %), et à un niveau intermédiaire de 16 à 29 ans (10,4 %). La nature des difficultés rencontrées diffère selon l'âge. Ainsi les jeunes de 16 à 29 ans sont les plus affectés par les difficultés liées au logement (9,5 %). Les personnes au chômage sont particulièrement affectées par la pauvreté en conditions de vie (44,1 % vs 8,9 % des personnes en emploi). Par ailleurs, la pauvreté touche particulièrement les **familles monoparentales**, dont 25,9 % sont pauvres en conditions de vie²¹.

Evolution de la pauvreté en conditions de vie (données en %)



Source : Insee, SRCV-Silc

Champ : ensemble des ménages de 16 ans et plus en France métropolitaine

(p) données provisoires

- **La pauvreté ressentie**

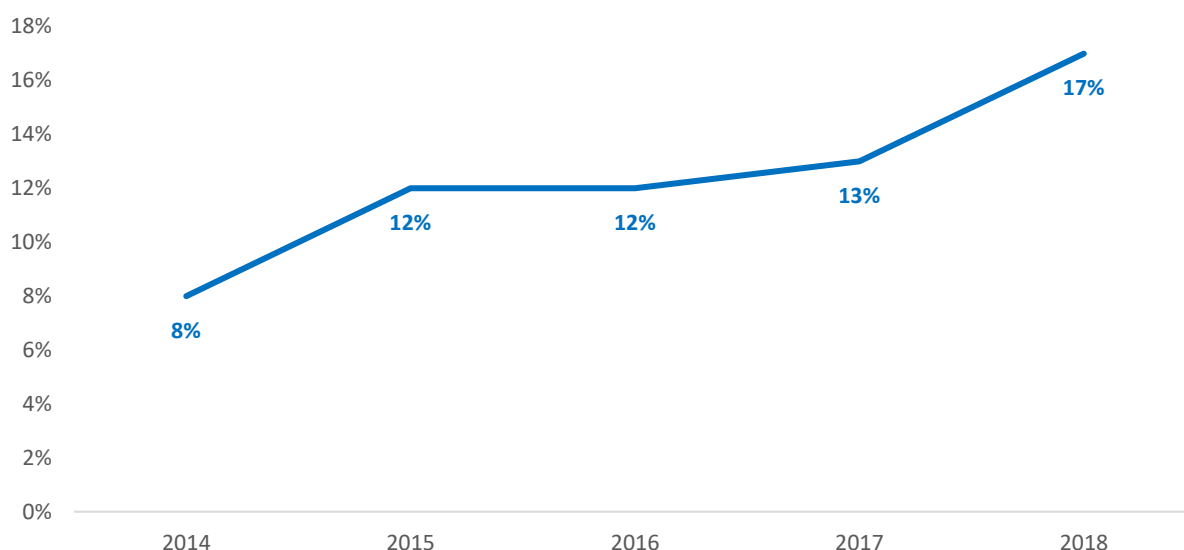
A période comparable, en 2018, 17% des Français se sentent pauvres selon les résultats du Baromètre d'opinion de la DREES²². Un an auparavant, 13% des Français s'étaient exprimés en ce sens (soit + 4 points en un an). **Sur la base des résultats du baromètre d'opinion de la Drees, il ressort que la proportion de Français qui se « considère déjà comme pauvre » a progressé de 9 points en passant de 8% à 17% entre 2014 et 2018.**

²⁰ Insee, SRCV-Silc, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2498329>

²¹ Insee, 2019, « Pauvreté en conditions de vie de 2004 à 2017 », Insee Résultats, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3970989?sommaire=3637505>

²² DREES, 2019, « Minima sociaux et prestations sociales. Ménages aux revenus modestes et redistribution »

Evolution de la pauvreté ressentie (données en % de réponses « Je me considère déjà comme pauvre »)



Source : Drees, baromètre d'opinion

Champ : échantillon représentatif de la population française, 18 ans et plus

Si le sentiment de pauvreté touche directement 17% de la population, elle préoccupe une part beaucoup plus importante de la population. Toujours selon les résultats du baromètre 2018 de la DREES, un français sur cinq (22%) craint de devenir pauvre dans les 5 prochaines années.

• La pauvreté monétaire

En prenant comme définition la notion de pauvreté monétaire, ce sont **8,8 millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté (fixé à 60% du niveau de vie médian, soit 1 041 euros par mois) en France en 2017**. Le taux de pauvreté s'élève ainsi à **14,1% de la population**²³. Si on se place dans une perspective plus longue, la pauvreté monétaire en France a diminué entre 1970 et 1990. « Le taux de pauvreté monétaire, c'est-à-dire la part de personnes pauvres dans la population, est quasi stable en 2017 : il s'élève à 14,1 %, soit une hausse de 0,1 point par rapport à 2016 qui n'est pas statistiquement significative. Au cours des vingt dernières années, le taux de pauvreté a atteint son minimum en 2004, à 12,7 %. Il est ensuite remonté en 2005 et 2007, puis plus fortement après la crise économique de 2008. Après une baisse en 2012 et 2013, il se stabilise depuis à un niveau supérieur de près d'un point à celui de 2008 (13,2 %) »²⁴.

L'ONPES souligne que la mesure de la pauvreté monétaire ne permet pas de montrer que « certains groupes [sont] particulièrement touchés » ainsi que le phénomène de « **persistance** » ou de « **ré-currence** » de cette pauvreté pour certaines catégories de la population²⁵.

²³ Insee, 2019, « En 2017, les niveaux de vie progressent légèrement, les inégalités sont quasi stables », Insee Première, n°1772, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4208956>

²⁴ Insee, ibid

²⁵ ONPES, 2015, L'évolution de la pauvreté en France : les nouvelles formes de l'aggravation. Suivi annuel des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale », p. 15-16

Indicateurs de pauvreté monétaire

	2013	2014	2015	2016	2017
Taux de pauvreté (en %)	13,8%	14,0%	14,2%	14,0%	14,1%
Seuil de pauvreté (en euros 2017 par mois)	1 021	1 023	1 027	1 036	1 041
Nombre de personnes pauvres (en milliers)	8 563	8 732	8 875	8 783	8 889
Intensité de la pauvreté (en %) *	20,0%	20,1%	19,7%	19,7%	19,6%

Source : Insee, 2019, « En 2017, les niveaux de vie progressent légèrement, les inégalités sont quasi stables », Insee Première, n°1772, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4208956>

Champ : France métropolitaine, personnes vivant au sein d'un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

* L'intensité de la pauvreté (ou « poverty gap ») est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

En 2017, le taux de pauvreté des chômeurs diminue (-0,7 point), tandis que celui des salariés augmente (+0,7 point). 37,6% des chômeurs sont en situation de pauvreté monétaire en 2017. Le taux de pauvreté des indépendants est nettement supérieur à celui des salariés (17,2 % des indépendants contre 7,1 % pour les salariés). Au sein des inactifs, le taux de pauvreté des retraités est beaucoup moins élevé (7,6 % des retraités sont en situation de pauvreté monétaire) que les autres inactifs. Ainsi, 31,3% des inactifs (autres que retraités) sont en situation de pauvreté monétaire en 2017, parmi lesquels figurent notamment les étudiants²⁶.

Pauvreté monétaire des personnes selon l'activité en 2017

	Personnes pauvres (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)
Actifs de 18 ans ou plus	3 097	10,8%
Actifs occupés	2 144	8,2%
Salariés	1 625	7,1%
Indépendants	519	17,2%
Chômeurs	953	37,6%
Inactifs de 18 ans ou plus	2 985	14,6%
Retraités	1 094	7,6%
Autres inactifs (dont étudiants)	1 891	31,3%
Enfants de moins de 18 ans	2 807	20,1%
Ensemble	8 889	14,1%

Source : Insee, 2019, « En 2017, les niveaux de vie progressent légèrement, les inégalités sont quasi stables », Insee Première, n°1772, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4208956>

Champ : France métropolitaine, personnes vivant au sein d'un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

²⁶ Insee, 2019, « En 2017, les niveaux de vie progressent légèrement, les inégalités sont quasi stables », Insee Première, n°1772, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4208956>

2. Handicap et santé dégradée

2.1 Comment définir le handicap ?

Le **vieillessement** de la population observé au cours des années 1990 a posé de manière accrue « la question de la dépendance et du handicap des personnes âgées ». Le « besoin de données statistiques en la matière est devenu criant » pour la définition de politiques publiques et la « connaissance des populations handicapées [ainsi que] leurs conditions de vie »²⁷. Ce n'est qu'avec l'adoption de la **loi du 11 février 2005** qu'une définition légale du handicap voit le jour²⁸. L'article 2 de la loi stipule que « constitue un handicap (...) toute **limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société** subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Pour définir ce qu'est le handicap et par la suite tenter de dénombrer les personnes concernées, différentes approches peuvent être mobilisées.

Il est possible de chercher à compter les personnes qui disposent d'une **reconnaissance administrative de leur handicap** ; de quantifier le nombre de personnes qui connaissent des **restrictions fonctionnelles** dans leurs activités de la vie quotidienne ; ou encore de s'intéresser aux personnes qui se déclarent en situation de handicap, « **approche subjective ou handicap ressenti** ». Ces différentes acceptions du « handicap ne se recoupent que partiellement »²⁹, complexifiant ainsi l'exercice d'évaluation du nombre de personnes en situation de handicap. C'est précisément la raison pour laquelle il n'existe pas « de réponse unique [à la question] combien y a-t-il de personnes handicapées »³⁰ aujourd'hui en France.

Aujourd'hui, les données sur le handicap restent anciennes, notamment celles réalisées en population générale (2008 pour l'enquête réalisée par la Drees et l'Insee). Les difficultés de mise en place d'un système d'information commun aux Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) constituent un autre facteur d'explication du caractère épars des données recueillies.

²⁷ Jean-François Ravaud, « Les enquêtes en population générale sur le handicap : un outil d'observation essentiel de la statistique publique », *Informations sociales*, 2014/3, n°183, p.40

²⁸ Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

²⁹ Maude Espagnacq, « Populations à risque de handicap et restrictions de participation sociale », Dossiers solidarité et santé, Drees, n°68, septembre 2015, p.7

³⁰ Delphine Roy, « Les personnes âgées et handicapées en France et les politiques publiques d'accompagnement », *Revue française des affaires sociales*, 2016/4, p.25

2.2 Entre 2,5 et 13,5 millions de personnes concernées par le handicap ou les limitations fonctionnelles selon les approches

Deux enquêtes permettent d'identifier le nombre de personnes qui disposent d'une reconnaissance administrative de leur handicap : l'enquête Handicap-Santé menée conjointement par la Drees et l'Insee et le module santé de l'enquête emploi de l'Insee.

- **Les approches relatives à la reconnaissance administrative d'un handicap**

Les personnes disposant d'une reconnaissance administrative d'un handicap : 2,5 millions de personnes étaient concernées en 2008

L'enquête Handicap-Santé a été menée en 2008 conjointement par la Drees et l'Insee auprès d'un échantillon de près de 40 000 personnes.

Les demandes de reconnaissance administrative du handicap sont instruites au sein des Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), intégrées aux Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH). Il existe plusieurs types de reconnaissance :

- La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- La Pension d'Invalidité (PI)
- Accident du Travail (AT) et Maladie Professionnelle (MP) ayant entraîné une incapacité permanente
- Les mutilés de guerre et assimilés
- La Carte d'Invalidité (CI)
- L'Allocation Adulte Handicapé (AAH)

Au total, sans tenir compte des doubles comptes, l'enquête évaluait à **2,5 millions, le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans qui déclaraient détenir une reconnaissance administrative de leur handicap en 2008.**

3,3 millions de titres de reconnaissance sont recensés, mais 30% des personnes détiendraient au moins deux types de reconnaissance³¹.

³¹ Nadia Amrous, Meriam Barhoumi, 2012, « Emploi et chômage des personnes handicapées », DARES, *Synthèse Stat'*, n°01, p.10

Les personnes bénéficiant d'une reconnaissance administrative du handicap

	RQTH	AT-MP	Pensions d'invalidité	Pensions militaires et associées	Carte d'invalidité	AAH	Ensemble des personnes de 15 à 64 ans
Effectifs	830 000	381 000	718 000	29 000	669 000	717 000	40 960 000
Sexe							
Homme	59%	70%	55%	100%	52%	50%	49%
Femme	41%	30%	45%	0%	48%	50%	51%
Age							
15-24 ans	3%	2%	1%	0%	9%	9%	20%
35-39 ans	26%	12%	7%	20%	25%	31%	30%
40-49 ans	37%	33%	21%	39%	21%	26%	21%
50 et +	33%	52%	70%	41%	45%	34%	29%
Diplôme							
Sans diplôme	41%	40%	45%	33%	63%	69%	31%
CAP / BEP	40%	39%	38%	34%	21%	20%	29%
Bac	8%	12%	8%	16%	7%	7%	15%
> Bac + 2	11%	8%	9%	17%	9%	4%	25%

Source : Insee-Drees, enquête HSM 2008, traitement Dares

Champ : population âgée de 15 à 64 ans en France entière vivant en ménage ordinaire (collectivités exclues)

Note : Chaque personne peut avoir plus d'une reconnaissance

Les titres de reconnaissance les plus fréquents sont donc la qualité de travailleur handicapé (RQTH), les pensions d'invalidité et l'AAH, allocation adulte handicapé. Les personnes qui disposent d'une reconnaissance administrative de leur handicap sont plus majoritairement des **hommes, « plus âgées »** que l'ensemble de la population (...) et ont un **niveau de formation inférieur** »³² au reste de la population.

Si les MDPH délivrent ces différents types de reconnaissance, il n'existe pas d'outil national permettant d'agréger ces différentes données pour évaluer et mesurer l'évolution du nombre de personnes en situation de handicap. Les chiffres présentés ici sont issus des réponses apportées par les personnes dans le cadre du volet ménage de l'enquête Handicap et Santé (HSM).

En 2017, 1,7 million de personnes sont couvertes par l'Allocation Adulte Handicapé, soit 2,5% de la population

Des données régulières sont en revanche accessibles via la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) qui versent l'Allocation Adultes Handicapés (AAH). Ainsi, fin 2017, ce sont **1,16 million de personnes qui bénéficient de ce minimum social**. Dans son baromètre, la DREES indique que « les trois quarts des allocataires sont des personnes seules, en très grande majorité sans enfant. 70% des allocataires sont âgés de 40 ans ou plus, 45% ont 50 ans ou plus »³³. **En tenant compte des conjoints et des enfants à charge, 1,71 million de personnes sont couvertes par l'AAH, soit 2,5% de la population**³⁴.

³² Ibid, p.11

³³ DREES, 2019, « Minima sociaux et prestations sociales. Ménages aux revenus modestes et redistribution », p.212.

³⁴ Ibid, p.215

Caractéristiques des allocataires de l'AAH, fin 2017

	Allocataires de l'AAH	Ensemble de la population de 20 ans ou plus
Effectifs	1 163 100	49 258 000
Sexe		
Homme	52%	48%
Femme	48%	52%
Age		
20-29 ans	13%	15%
30-39 ans	17%	16%
40-49 ans	25%	18%
50-59 ans	32%	18%
60 ans et plus	13%	33%
Situation familiale		
Seul sans enfant	72%	22%
Seul avec enfant(s)	6%	8%
Couple sans enfant	13%	32%
Couple avec enfant(s)	9%	38%

Source : DREES, 2019, « Minima sociaux et prestations sociales. Ménages aux revenus modestes et redistribution », p.212.

En 2018, selon le module santé de l'enquête emploi 2,7 millions de personnes sont concernées par une reconnaissance administrative d'un handicap ou une perte d'autonomie

A plusieurs reprises (en 2002, 2007, 2011 et 2018), l'**enquête emploi de l'INSEE** a été enrichie d'un **module** de questions spécialement **dédié à la santé et au handicap**, module commandité par Eurostat.

Les données du module ad-hoc de l'enquête Emploi de 2018 ont été collectées par l'Insee. Ce module étudie l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Il concerne les personnes âgées de 15 à 64 ans vivant en logement ordinaire. Ce module a pour objectif l'évaluation du plan d'action européen sur le handicap, lancé en 2003. Ce plan vise d'une part à réduire les inégalités auxquelles font face les personnes handicapées, mais aussi à intégrer la question du handicap dans toutes les politiques concernées. En outre, cette enquête doit permettre d'observer la situation sur le **marché du travail** de l'ensemble des personnes en situation de handicap au sein de la population en âge de travailler, et de comparer leur situation avec les autres.

La dernière publication permet d'établir que **2,7 millions de personnes** de 15 à 64 ans **déclarent bénéficier d'une reconnaissance administrative d'un handicap ou d'une perte d'autonomie**. « Parmi les 26,7 millions de personnes de 15 à 64 ans en emploi, 3,7% indiquent disposer d'une reconnaissance administrative d'un handicap (soit 988 000 personnes)³⁵.

- **L'approche par le handicap ressenti : entre 5,7 et 9,9 millions de personnes**

Outre l'analyse du nombre de personnes concernées par une reconnaissance administrative du handicap, l'enquête Handicap-Santé réalisée par la Drees et l'Insee s'est intéressée aux personnes qui déclarent « une ou plusieurs maladie(s) chronique(s) ou problème(s) de santé durable(s) »³⁶. En cumulant les données d'ordre administratif et les déclarations faites par les individus sur leur propre

³⁵ Insee, 2019, Emploi, chômage, revenus du travail, p.138-139

³⁶ Nadia Amrous, Meriam Barhoumi, 2012, op.cit, p.9

situation et état de santé, ce sont **9,9 millions de personnes âgées de 15 à 64 ans qui sont concernées par un handicap en France en 2008**. Notons pour mémoire que ce chiffre inclut les 2,5 millions de personnes ayant une reconnaissance administrative du handicap.

Le module santé de l'enquête emploi de l'Insee s'est également intéressé à la perception des individus sur leur propre état de santé. L'enquête recense alors **5,7 millions de personnes qui bénéficient d'une reconnaissance administrative ou qui « déclarent souffrir d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ou de caractère durable les limitant depuis au moins 6 mois dans leurs activités quotidiennes »³⁷**.

- **L'approche par les limitations fonctionnelles : entre 4,7 et 13,5 millions de personnes selon l'impact des limitations**

L'approche selon les limitations fonctionnelles renvoie aux difficultés rencontrées par les personnes pour réaliser un certain nombre d'activités (marcher, se laver, entendre, mémoriser, etc.). Ces limitations peuvent être d'ordre sensoriel, moteur, mental ou encore psychique. Elles peuvent conduire à des restrictions dans les activités quotidiennes (faire sa toilette, faire ses courses, etc.).

Selon cette approche, la DREES évalue à **près de 9% la proportion de Français qui se déclarent en situation de handicap en 2015 (8,7%)³⁸, soit 4,7 millions de personnes. Plus largement, en 2015, 25 % des personnes de 16 ans et plus déclarent une limitation depuis au moins six mois à cause d'un problème de santé**, dans les activités que font habituellement les gens (parmi lesquelles 9 % se déclarent fortement limitées)³⁹. Avec cette définition plus large, on aboutit à une estimation de **13,5 millions de personnes concernées**.

La proportion de personnes concernées augmente avec l'âge : 10% des 16-24 ans, 30% des 55-64 ans et **trois personnes sur quatre pour les 85 ans et plus⁴⁰**. Les femmes tendent à être un peu plus concernées que les hommes.

Personnes déclarant des limitations d'activités depuis au moins 6 mois, en 2015

Limitation d'activité	Ensemble	Femmes	Hommes
Oui, fortement limité	8,7%	9,4%	8,0%
Oui, limité, mais pas fortement	16,5%	17,3%	15,6%
Non, pas limité du tout	74,8%	73,3%	76,5%

Source : Eurostat, 2015, enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie SRCV-SILC
Champ : France métropolitaine, population vivant dans un ménage ordinaire, âgée de 16 ans ou plus
Libellé de la question : Depuis au moins 6 mois, en raison d'un problème de santé, êtes-vous limité dans les activités que font les gens habituellement ?

³⁷ DARES, 2017, « Travailleurs handicapés : quel accès à l'emploi en 2015 ? », *Dares Analyses*, n°032, mai 2017, <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-032.pdf>

³⁸ DREES, Santé publique France, L'état de santé de la population en France, rapport 2017, p.32

³⁹ Ibid.

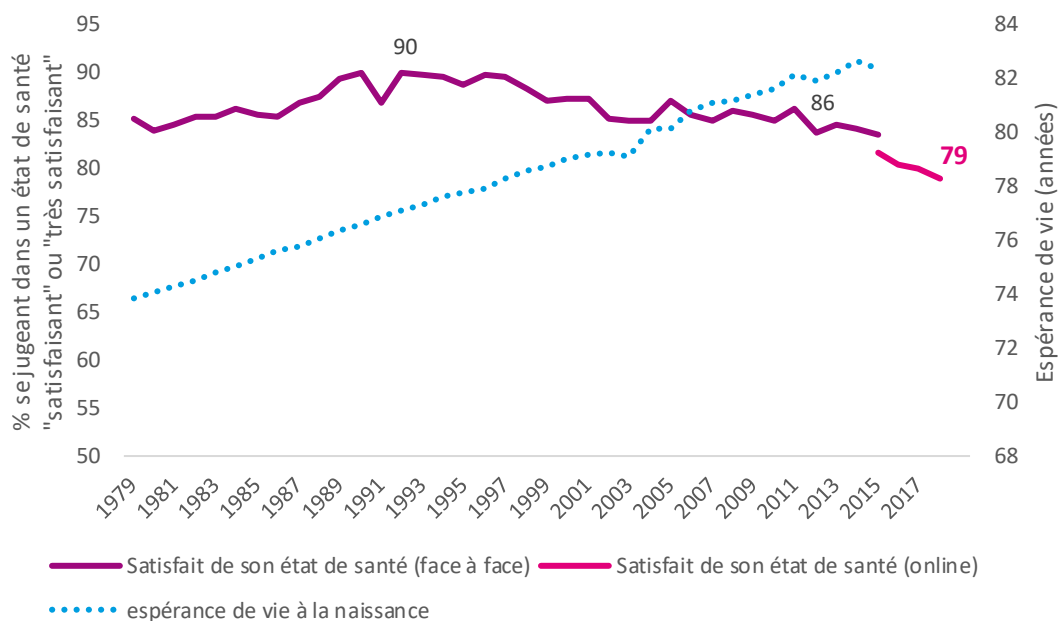
⁴⁰ Ibid, p.82

2.3 Entre 3,8 et 12,5 millions de personnes souffrent d'une santé dégradée

Avant d'entrer dans les estimations, il est important de noter que la société française accorde une attention grandissante à la santé. Alors que depuis quarante ans, l'espérance de vie à la naissance en France progresse de manière continue et sensible : entre 1979 et 2016, elle est passée de 74 ans à 83 ans, l'enquête Conditions de vie montre que la **proportion de Français satisfaits de leur santé** ne progresse pas et suit même une **tendance à la baisse** depuis la fin des années 1990 (-4 points en vingt ans) avec une diminution sensible ces dernières années (-6 points depuis 2011).

Une exigence grandissante par rapport à la santé

Pourcentage de Français considérant que, par rapport aux personnes de leur **âge**, leur **état de santé** est satisfaisant et espérance de vie



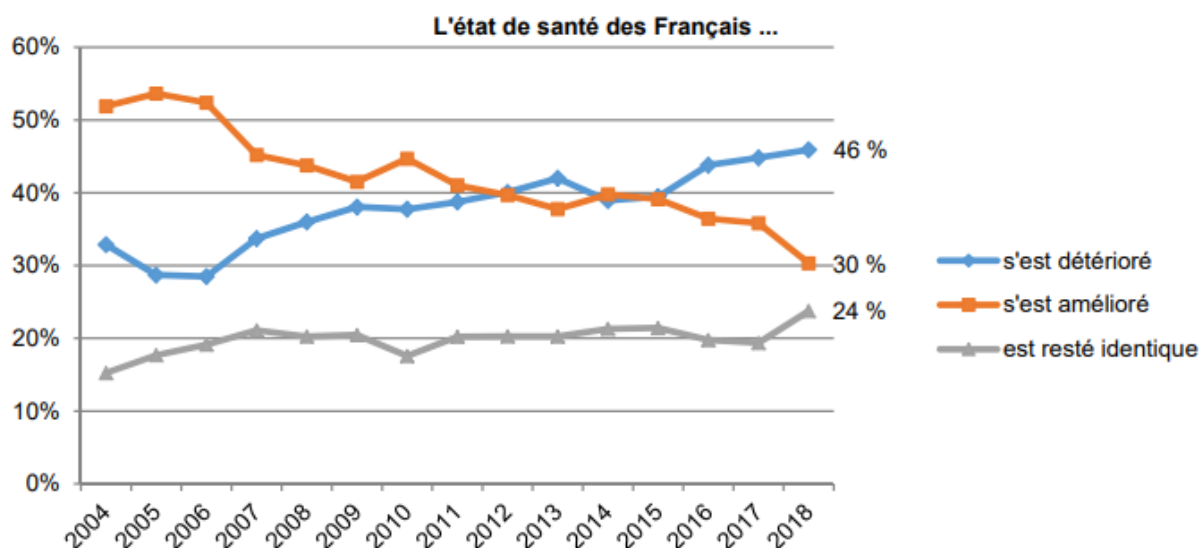
Sources : CREDOC, enquête sur les Conditions de vie et aspirations des Français 1979 à 2018 / La Banque Mondiale (espérance de vie)

Le dernier baromètre d'opinion de la DREES montre de manière convergente que les Français sont **davantage inquiets concernant l'évolution de l'état de santé** de la population en général. Près de la moitié des Français estiment que l'état de santé de la population s'est détérioré (46%). Ce point de vue progresse dans l'opinion depuis une dizaine d'années⁴¹. La DREES souligne que « cette opinion reste davantage partagée par les personnes les plus modestes (...), lesquelles se déclarent également nettement moins souvent en bonne santé elles-mêmes (60 % des personnes modestes se disent en bonne santé contre 82 % des personnes appartenant à un ménage aisé)⁴².

⁴¹ DREES, 2019, « Les Français plus sensibles aux inégalités de revenus et plus attachés au maintien des prestations sociales », Les dossiers de la Drees, n°35, avril 2019, p.10-11

⁴² Ibid.

L'état de santé perçu de la population



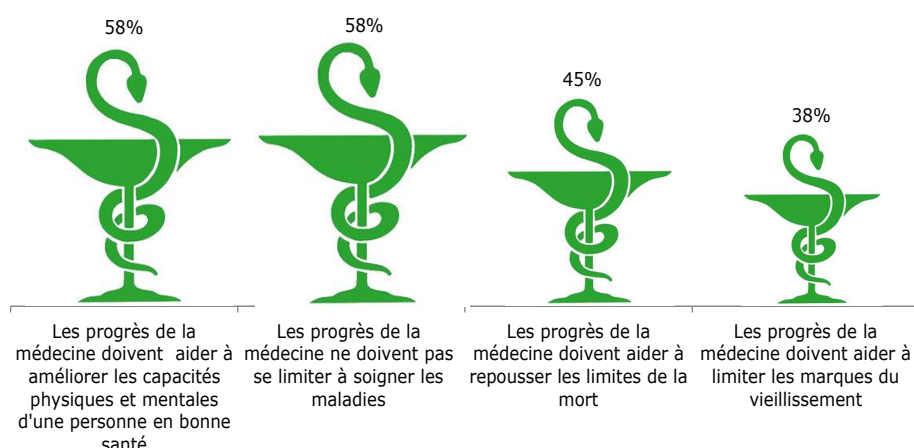
Source : Baromètre d'opinion de la Drees, 2004-2018

Champ : Personnes de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine

Cette évolution peut être attribuée en partie au **vieillessement** de la population, qui implique qu'on vit plus longtemps, mais plus d'années avec des incapacités. En effet, l'espérance de vie en bonne santé augmente moins vite que l'espérance de vie à la naissance⁴³, en résulte un plus grand nombre d'années en mauvaise santé. Paradoxalement, **les progrès de la médecine** pourraient aussi participer à cette évolution : bénéficiant d'un suivi plus systématique et de dépistages plus performants, les Français sont mieux informés sur leur état de santé et **signalent** davantage de problèmes de santé chroniques, détectés à des stades plus précoces. Etre en bonne santé ne signifie plus seulement ne pas être malade, mais être « en pleine forme », **au maximum de ses capacités**. Cette maximisation des potentialités doit en effet, selon les Français, être prise en compte par les sciences médicales. En 2014, plus de la moitié des Français estimait que les progrès de la médecine ne devaient pas avoir pour seule finalité de soigner les maladies et devaient aider à **améliorer les capacités** physiques et mentales des personnes en bonne santé. Et quatre sur dix estimaient que la médecine devait aider à limiter les marques du vieillissement.

⁴³ L'espérance de vie en bonne santé mesure l'espérance de vie sans incapacités. Entre 2004 et 2014, elle est restée stable pour les femmes et a augmenté d'un an pour les hommes, alors que l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 2,5 ans.

L'attente pour une médecine améliorative (% oui)



Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2014

Les seniors par exemple associent aujourd'hui de plus en plus « bien vieillir » au souhait de maintenir au maximum leurs potentialités physiques et mentales⁴⁴, avec une prévention qui s'oriente ainsi sur l'entretien de la **mémoire et du capital intellectuel**.

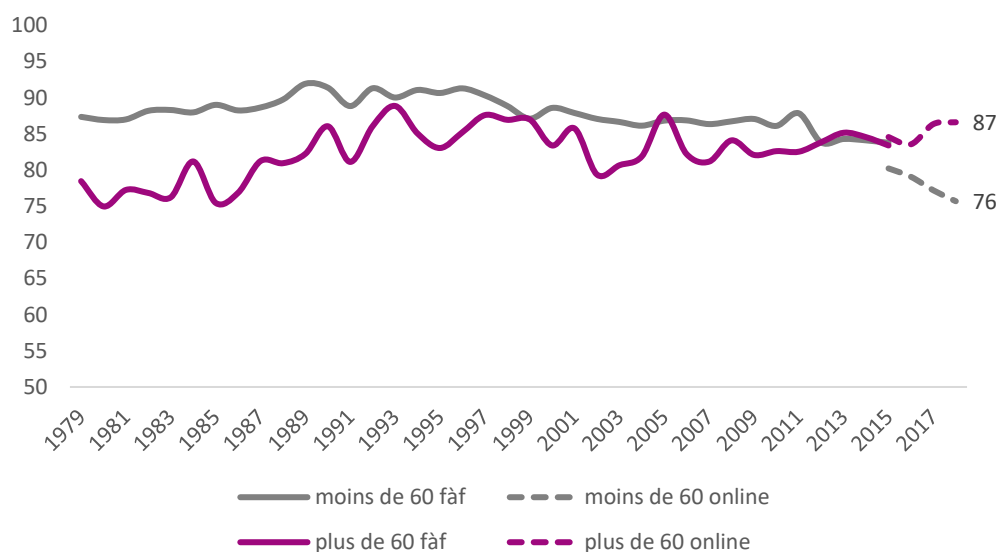
Mais ces phénomènes liés au vieillissement ne suffisent pas à expliquer le fléchissement du sentiment d'être en bonne santé. En effet, la satisfaction à l'égard de sa propre santé **diminue surtout chez les moins de 60 ans**, moins concernés que leurs aînés par les incapacités⁴⁵. Aujourd'hui, les moins de 60 ans s'estiment même moins souvent en bonne santé que leurs aînés. Au-delà des problèmes du vieillissement de la population, le recul de la satisfaction à l'égard de sa santé pourrait donc traduire **une évolution de la notion de « bonne santé », et des attentes finalement plus importantes**.

⁴⁴ Elodie Alberola, Patricia Crouette, Sandra Hoibian, Bien vieillir : avant tout, être au maximum de ses capacités intellectuelles, Consommation et modes de vie N° 287, février 2017, <http://www.credoc.fr/pdf/4p/287.pdf>

⁴⁵ L'espérance de vie en bonne santé en France en 2014 est de 64 ans pour les femmes et 63 ans pour les hommes.

Les moins de 60 ans sont de moins en moins satisfaits de leur état de santé

Pourcentage de Français estimant que leur état de santé est « satisfaisant » ou « très satisfaisant »



Source : CREDOC, enquête sur les Conditions de vie et aspirations

• L'enquête Santé européenne

Selon les données de l'Enquête Santé Européenne, **23% des personnes de 15 ans ou plus en France métropolitaine déclarent un état de santé « assez bon », soit 3,8 millions de personnes et 7% un état de santé « mauvais » ou « très mauvais » en 2014, soit 12,5 millions de personnes**⁴⁶.

Réalisée à partir de l'état de santé déclaré des personnes, l'enquête interroge plus en détail les problèmes de santé auxquels doivent faire face les personnes : maladies chroniques, limitations fonctionnelles, symptômes dépressifs⁴⁷. Les résultats de la dernière enquête montrent que :

- **38% des Français** déclarent un **problème de santé chronique ou de caractère durable**
- 26% déclarent une limitation fonctionnelle
- 7% des 15 ans et plus présentent des symptômes dépressifs dans les deux semaines précédentes. La fréquence des symptômes déclarés est ainsi très proche de celle enregistrée à l'échelle de l'Europe où la fréquence s'établit à 6,7% en moyenne.⁴⁸

Outre le critère d'âge, « **l'état de santé déclaré est marqué par de fortes inégalités sociales** ». Ainsi, « à structure d'âge et sexe comparable, ce sont les ouvriers non qualifiés et les agriculteurs qui déclarent le plus mauvais état de santé »⁴⁹. L'état de santé déclaré évolue également en fonction du niveau de diplôme des personnes interrogées. Ainsi, « en excluant les personnes retraitées et les étudiants, moins les personnes sont diplômées, plus elles déclarent un mauvais état de santé, des

⁴⁶ Nicolas Célant, Thierry Rochereau, 2017, « L'enquête santé européenne – Enquête santé et protection sociale (EHIS-ESPS) 2014 », *Les rapports de l'IRDES*, n°566, octobre 2017, p.35

⁴⁷ Sur les symptômes dépressifs, c'est sur la base de 8 questions dédiées que sont mesurées la présence et l'intensité des symptômes.

⁴⁸ Jacques Pisarik, Thierry Rochereau, Nicolas Célant, 2017, « Etat de santé des Français et facteurs de risque », *Questions d'économie de la Santé*, Drees, IRDES, n°223, mars 2017, p.2

⁴⁹ Ibid, p.2

limitations d'activité et des maladies chroniques »⁵⁰. On constate par ailleurs que l'exercice d'une activité professionnelle est « associée à un meilleur état de santé déclaré pour l'ensemble de l'UE : hors personnes retraitées, les répondants n'ayant pas d'emploi (chômeurs, personnes inaptes au travail) sont ceux qui présentent les plus forts taux de personnes considérant que leur état de santé est mauvais ou très mauvais »⁵¹.

Etat de santé perçue selon le statut d'emploi en Europe et en France en 2013 (en %)

Statut d'emploi	Part de la population déclarant être au moins en assez bonne santé	
	Union Européenne (28 pays)	France
Personnes occupées	97,0%	96,4%
Chômeurs	91,1%	91,0%
Retraités	79,1%	83,1%
Autres personnes inactives	85,2%	90,6%
Ensemble de la population	90,1%	91,5%

Source : Enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie SRCV-SILC (Insee), exploitation Drees
 Champ : France métropolitaine, population vivant en ménage ordinaire, âgée de 16 ans ou plus

⁵⁰ DREES, Santé publique France, L'état de santé de la population en France, rapport 2017, p.85

⁵¹ Ibid, p.86

3. La relégation territoriale

3.1 4,8 millions d'habitants dans les QPV - une relégation surtout économique et sociale

La question de la relégation territoriale s'invite régulièrement dans les débats publics sans pour autant désigner les mêmes zones géographiques, ni les mêmes difficultés. La notion de relégation territoriale fait référence à des **problématiques très diverses** : forts taux de chômage, faiblesse voire absence de services publics (hôpitaux, écoles, transports en commun, etc.), territoires délaissés par les pouvoirs publics, quartiers prioritaires, zones marquées par l'insécurité, etc. mais aussi à des **réalités géographiques variées** (banlieues dites sensibles, territoires ruraux isolés, zones périurbaines, etc.).

La relégation dont il est ici question touche aussi bien les zones rurales que les zones urbaines. Le terme fait également référence à une forme d'assignation territoriale, subie par les habitants qui vivent dans une localité non désirée. Dans son ouvrage sur *La condition urbaine*, Olivier Mongin parle d'un « entre-soi contraint »⁵². La question de la **relégation n'est pas seulement géographique ou spatiale, elle est également sociale, économique.**

A la fin des années 1970, les pouvoirs publics font le choix de mettre en œuvre des politiques dites « **politiques de la ville** » dont l'objectif est de mettre en œuvre « une politique spécifique venant s'ajouter aux autres politiques sociales et les structurer à leurs marges, là où elles semblent se fragiliser par la prise en compte d'une dimension territoriale que la spécialisation de leurs prestations respectives les empêche de considérer »⁵³. Ce qui se joue à travers la mise en place de ces politiques, c'est donc le passage de politiques dites « sectorielles » (logement, éducation, emploi, culture, etc) à une approche globale de l'action publique spécifique à ces territoires. L'objectif étant de décroiser les différents segments des politiques publiques en optant pour une approche d'ensemble des différentes problématiques. En outre, le choix opéré par la France est de « refaire la ville sur place », c'est-à-dire « de réparer les défauts du territoire, [pour le] rendre équivalent en toutes parties de la ville »⁵⁴. Il s'agit de parvenir à une « rénovation des lieux destinée [afin de] les fondre totalement dans le paysage urbain par une réhabilitation décisive qui abolirait leur singularité et les doterait des mêmes attraits que le reste de la ville »⁵⁵.

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a introduit une nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville. Les « **Quartiers de la Politique de la Ville** », **QPV**, remplacent les zonages formés jusque-là par les Zones Urbaines Sensibles (ZUS). Les quartiers ont été définis « au sein des unités urbaines de 10 000 habitants ou plus sur la base de deux critères » : un nombre minimum d'habitants au sein de cette unité urbaine et le revenu médian

⁵² Olivier Mongin, 2005, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*. Paris, Editions du Seuil

⁵³ Jacques Donzelot, Philippe Estèbe, 1994, *L'Etat animateur. Essai sur la politique de la ville*. Paris, Editions Esprit, Collection Ville et Société, p.18

⁵⁴ Jacques Donzelot, Catherine Mevel, Anne Wyvekens, 2003, *Faire société. La politique de la ville aux Etats-Unis et en France*. Paris, Seuil, p.102-103

⁵⁵ Ibid, p.107

qui doit être « très inférieur à celui de son unité urbaine d'appartenance »⁵⁶. En France métropolitaine, **4,8 millions d'habitants résident dans les QPV**, dont « 58% dans les régions Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais-Picardie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. (...) Par construction, ces quartiers concentrent **une part importante de la pauvreté monétaire des zones urbaines**. Ainsi, en France métropolitaine, **42% de leurs habitants ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, soit 2 millions de personnes** »⁵⁷. Les habitants de ces quartiers se distinguent par d'autres spécificités que le revenu : ils sont plus jeunes que dans les unités urbaines « englobantes »⁵⁸ : 24% ont moins de 15 ans tandis qu'ils représentent 18% des unités urbaines englobant les QPV (soit 6 points de plus)⁵⁹. On recense aussi dans ces territoires plus souvent de **familles nombreuses** (14% sont des ménages composés de 5 personnes ou plus), contre 8% dans les unités urbaines où s'inscrivent les QPV. Les **familles monoparentales** sont également plus représentées dans ces quartiers (18%) que dans l'ensemble des unités urbaines de rattachement des QPV (11%, soit 7 points de plus). Outre la pauvreté monétaire, ce sont les **difficultés d'insertion professionnelle** qui caractérisent ces zones territoriales. Ainsi, un quart des ménages résidant en QPV perçoit des allocations chômage contre 17% dans les unités urbaines où elles s'inscrivent, soit 8 points de plus. « Parmi les personnes ayant un emploi, une sur cinq a signé un contrat précaire (CDD, apprentissage, intérim, stages), contre une sur sept dans les unités urbaines les contenant. Les femmes habitant dans ces quartiers sont moins fréquemment en emploi : 58 % d'entre elles n'ont pas d'emploi, contre 41 % dans les unités urbaines les contenant »⁶⁰.

Dans ces quartiers on constate également des difficultés **scolaires** des jeunes objectivées par un retard scolaire à l'entrée en sixième plus fréquent, d'un taux de réussite moindre au BEPC, une scolarisation au sein d'une filière générale moins répandue deux ans après la fréquentation d'un collège public proche d'un quartier prioritaire, et *in fine* des proportions de non diplômés ou avec un diplôme inférieur au bac bien supérieures⁶¹. Les habitants des quartiers liés à la politique de la Ville connaissent des **problèmes d'illettrisme et des difficultés à l'écrit** plus accentués que les résidents des autres territoires⁶². Les habitants y sont plus souvent **nés à l'étranger** avec 28% d'immigrés dont la langue maternelle n'est pas forcément le Français, pour une moyenne de 10% en France métropolitaine⁶³.

⁵⁶ Auriane Renaud, François Sémécurbe, *Les habitants des quartiers de la politique de la ville, La pauvreté côtoie d'autres fragilités*, Insee première n° 1593, mai 2016, p.2

⁵⁷ Ibid, p.1

⁵⁸ L'Insee parle d'Unité Urbaine « englobante » pour désigner l'unité urbaine au sein de laquelle s'inscrit le quartier de la politique de la ville (QPV) »

⁵⁹ Auriane Renaud, François Sémécurbe, op. cit, p.2-3

⁶⁰ Auriane Renaud, François Sémécurbe, op. cit, p.3

⁶¹ CREDOC pour le Ministère de la Ville, de la jeunesse et des Sports, L'offre d'équipements sportifs et les freins à la pratique sportives dans mes Zones urbaines sensibles, Rapport final, Octobre 2014 http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/etudeeszus_oct2014.pdf

⁶² L'illettrisme concerne les personnes scolarisées en France tandis que les « difficultés à l'écrit » touchent les personnes non scolarisées en France, donc principalement les personnes migrantes.

Selon l'INSEE, en 2011 17% des femmes et 14% d'hommes habitant les quartiers de la politique de la ville souffraient d'illettrisme (respectivement 5% et 7% pour les habitants hors ZUS). 29% des femmes et 25% des hommes habitant en ZUS éprouvaient des difficultés importantes à l'écrit (respectivement 9% et 12% pour les habitants hors ZUS).

⁶³ Enquête Trajectoires et Origines, 2008, INED – INSEE. Traitements ONZUS, ONZUS [2012], Rapport 2012, p. 196. Champ : population de 18 à 50 ans vivant en France métropolitaine.

Le **déficit de l'offre de soins** est prononcé pour les médecins spécialistes libéraux, et un état de santé moins bon y est constaté. La pratique **sportive** y est moins présente avec deux fois moins de licences sportives attribuées en quartiers prioritaires, des données qui font écho au déficit d'équipements sportifs qui était constaté dans les anciennes Zus. Quelques lueurs positives, viennent toutefois tempérer ce portrait très sombre, des travaux⁶⁴ ciblés sur l'île de France montrent par exemple que les adolescents de ZUS ont en 2010, **plus d'activités extrascolaires** que les autres adolescents de catégories populaires, le week-end comme en semaine ($p < 0,01$), contrairement à ce qui était le cas en 2001.

3.2 En 2016, trois Français sur dix ont le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics

Dans une enquête réalisée en 2016 à la demande du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), le Crédoc s'est intéressé au rapport que les Français entretiennent avec leurs territoires : quels sont leurs vécus ? Quelles sont leurs attentes à l'égard des pouvoirs publics ? Les résultats de l'étude révèlent que **trois Français sur dix ont le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics (28%)**.

Le sentiment de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics semble se nourrir de **la faiblesse, voire de l'absence d'équipements** dits intermédiaires (police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, gare, bassin de natation...). Plus du tiers des personnes qui résident dans ces territoires ont le sentiment que leur lieu de résidence est délaissé par la puissance publique, contre moins du quart de ceux qui ont sur leur commune au moins 15 des 34 équipements intermédiaires. **Plus qu'un désir de mobilité, les Français attendent un développement de l'emploi et des services publics (offre de santé, transports, services administratifs, etc.) dans ces localités.**

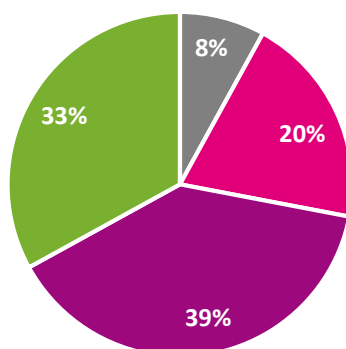
Encadré n°3 : Equipements intermédiaires

« La base permanente des équipements (BPE) est destinée à fournir le niveau d'équipements et de services rendus sur un territoire à la population. Cette base permet de produire différentes données, comme la présence ou l'absence d'un équipement, la densité d'un équipement ou un indicateur de disponibilité d'un équipement du point de vue des habitants, toutes ces données étant rapportées à une zone géographique qui peut être infracommunale ».

Source, site internet de l'Insee, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2578394?sommaire=2044564>

⁶⁴ Julian Devaux, Nicolas Oppenchaim et Laurent Proulhac, « L'évolution des pratiques de mobilité des adolescents depuis 20 ans en Île-de-France : quelle influence des variables sociales et territoriales sur les inégalités de genre ? », Métropoles [En ligne], 18 | 2016, mis en ligne le 15 juin 2016.

Près de 3 Français sur 10 ont le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics



■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout

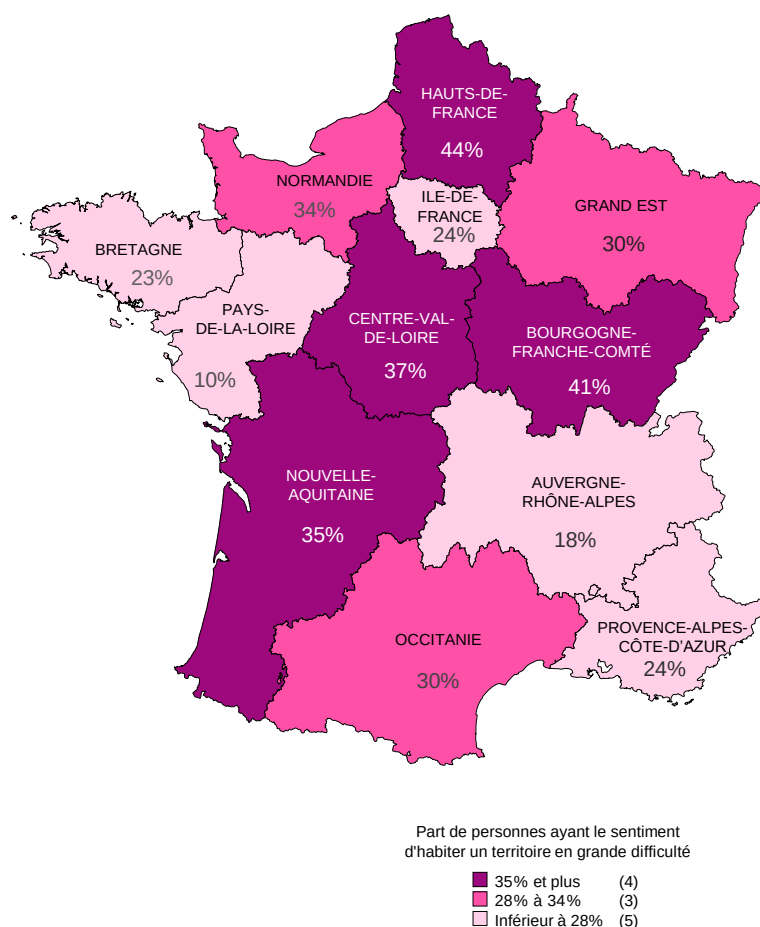
Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

« C'est dans les **Hauts-de-France**, territoire parmi les plus sinistrés suite à la désindustrialisation et fortement impacté par la crise économique de 2008 qu'on trouve le plus fort taux de personnes qui estiment que le territoire où elles vivent est en grande difficulté (44%) »⁶⁵. Viennent ensuite les habitants de **Bourgogne-Franche-Comté**, dont 41% estiment que leur territoire est en grande difficulté, suivis par les habitants du Centre-Val-de-Loire (37%) et les habitants de la Nouvelle Aquitaine (35%). A l'opposé, les habitants des Pays-de-la-Loire (10%) et ceux d'Auvergne-Rhône-Alpes (18%) estiment moins souvent qu'en moyenne que leur territoire est en difficulté (cf carte ci-dessous). Il apparaît en outre que les habitants **des communes isolées**, en dehors de l'influence d'un pôle urbain estiment plus souvent que leur territoire est en grande difficulté comparativement aux personnes qui vivent à proximité d'un pôle urbain, même petit. « (...) peut-être parce qu'ils ont conscience de vivre dans un territoire qui bénéficie d'une action renforcée de la part des pouvoirs publics, les habitants des quartiers prioritaires n'ont pas plus souvent que les autres le sentiment de délaissement. Les quartiers prioritaires sont en outre souvent situés à proximité des grandes agglomérations »⁶⁶.

⁶⁵ Nelly Guisse, Sandra Hoibian, 2017, « Les Français et leurs territoires : vécus et attentes vis-à-vis des pouvoirs publics », étude réalisée par le Crédoc à la demande du CGET

⁶⁶ Nelly Guisse, Sandra Hoibian, octobre 2017, « Près d'un Français sur trois estime vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics », Crédoc, Note de synthèse, n°295

Sentiment de vivre dans un territoire en difficulté en fonction de la région de résidence (proportion de répondants qui ont « tout à fait » ou « plutôt » le sentiment de vivre dans un territoire en grande difficulté)



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2016

• Des territoires marqués par l'importance du chômage et de la pauvreté

L'étude souligne que le regard porté par les Français sur leur territoire « apparaît en phase avec les indicateurs économiques et sociaux de ces mêmes territoires. La part de personnes qui estiment que leur territoire est en grande difficulté est en **effet d'autant plus forte que les taux de pauvreté et de chômage observés dans les départements dans lesquels ils vivent sont élevés** »⁶⁷. **Les bas revenus (35%) et les non diplômés (28%)** sont proportionnellement plus nombreux à penser que leur territoire est en crise, au même titre que les **chômeurs (36%)**. Ce constat est également observable chez les personnes qui déclarent s'imposer régulièrement des **restrictions budgétaires (34% contre 21% chez les autres)**.

⁶⁷ Nelly Guisse, Sandra Hoibian, 2017, « Les Français et leurs territoires : vécus et attentes vis-à-vis des pouvoirs publics », étude réalisée par le Crédoc à la demande du CGET

4. Isolement social et solitude : deux phénomènes qui se recoupent ?

Emprunté à l'italien *isolato*, construit en îlot, séparé, lui-même issu du latin *insula*⁶⁸ (île en français) l'isolement convoque un champ sémantique négatif, souvent en référence à une situation subie, que l'on pense à l'isolement carcéral ou pour enrayer les épidémies par exemple, mais positif parfois aussi, lorsque l'isolement est recherché, pour permettre une meilleure méditation, concentration, intimité.

L'isolement, lorsqu'il est subi, constitue « un déterminant de santé, accélère les pertes d'autonomie, provoque dépressions et suicides et entraîne de nombreux dysfonctionnements dans nos modes de prise en charge. Il est la cause de nombreux non-recours »⁶⁹, ce qui incite le Conseil économique, social et environnemental à considérer « la lutte contre l'isolement social comme un enjeu de **santé publique** ». Dans le cas des personnes âgées, des travaux antérieurs du CREDOC mettent effectivement en lumière l'impact de situations objectives d'isolement sur la perte **d'autonomie** : « l'absence de conjoint ou d'entourage (famille, amis, aidants) peut ainsi faire obstacle au maintien au domicile, l'absence de soutien pour réaliser un certain nombre d'actes de la vie quotidienne (se déplacer, faire ses courses, effectuer des démarches administratives...) notamment en cas de problème (chute, maladie...) »⁷⁰. D'autres travaux sur l'évolution du bien-être des Français au cours des 30 dernières années ont montré l'influence décisive des liens sociaux sur le **bien-être**⁷¹.

Différentes **approches méthodologiques** peuvent être mobilisées nous distinguerons en particulier **l'isolement relationnel** du **sentiment de solitude**.

4.1 Entre 3% et 13% de la population Française en situation d'isolement relationnel selon les approches

L'isolement social peut être mesuré, au regard de la **fréquence des contacts et de l'intensité des relations**⁷² (avec la famille, les amis, les collègues, le voisinage, les membres d'une association, etc.). Le chercheur Jean-Louis Pan Ké Shon a mis en place un indicateur de **l'isolement relationnel** à partir de la mesure du nombre d'interlocuteurs à qui l'on s'est adressé au cours d'une semaine donnée. Selon cette approche, sont considérées en situation d'isolement relationnel « les personnes n'ayant eu que quatre contacts ou moins d'ordre privé au cours d'une semaine de référence ». Les personnes vivant sous le même toit ne sont pas prises en compte dans cette définition⁷³. Selon les arbitrages réalisés pour mesurer l'isolement (quelles fréquences et quelles modalités d'interaction

⁶⁸ Alain Rey, Dictionnaire historique de la langue française

⁶⁹ <http://www.lecese.fr/content/combattre-l-isolement-social-pour-plus-de-cohesion-et-de-fraternite>

⁷⁰ Anne Loones, Elodie Alberola, Pauline Jauneau, 2008, « La fragilité des personnes âgées : perceptions et mesures », Cahier de recherche n°256, CREDOC, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C256.pdf>

⁷¹ Régis Bigot, Patricia Croutte, Emilie Daudey, Sandra Hoibian, Jörg Müller, 2012, « L'évolution du bien-être en France depuis 30 ans », Cahier de recherche n°298, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C298.pdf>

⁷² Fondation de France, Les solitudes en France – 2016, Plus de 5 millions de Français en situation objective d'isolement, https://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/les_solitudes_en_france_2016_-_synthese.pdf

⁷³ Jean-Louis Pan Ké Shon, « Isolement relationnel et mal-être », Insee Première, n°931, novembre 2003, http://www.academia.edu/12045516/Isolement_relationnel_et_mal-%C3%AAtre

sont prises en compte ? Quel réseau relationnel est considéré), la population concernée par l'isolement est évidemment variable.

Selon une enquête réalisée en 2015 par Eurostat, **12,4% des Français indiquent n'avoir personne avec qui parler de leurs problèmes**, contre 6,1% à l'échelle de l'Union Européenne. De ce point de vue, la France se situe en tête des pays où l'isolement est le plus fort. Toujours selon cette enquête, **6,9% des Français ont indiqué n'avoir personne à qui demander de l'aide** (5,9% à l'échelle de l'Europe). Au total, 6% des Européens, soit 30 millions de personnes seraient isolées⁷⁴.

Dans son enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie (SRCV), l'Insee propose une mesure de l'isolement relationnel en prenant en compte les contacts physiques et à distance (téléphone, mails, courriers, etc.) avec la famille et les amis. **En 2015, 3% des Français sont isolés de leur famille et de leur entourage**, « au sens où elles ont au plus une rencontre physique ou un contact distant par mois avec leur réseau relationnel en dehors de leur ménage »⁷⁵. Les résultats de l'enquête indiquent en outre que « **l'isolement relationnel est associé à une vulnérabilité économique accrue en matière de ressources ou de précarité de l'emploi, à une santé dégradée et à un moindre niveau de bien-être** »⁷⁶.

Depuis plusieurs années, la **Fondation de France** s'intéresse également à la question de l'isolement relationnel. La Fondation de France prend en compte dans son approche cinq réseaux de sociabilité : la famille, les amis, les voisins, les collègues de travail et les membres d'une association. Seuls les échanges en face-à-face sont pris en compte (contrairement à l'Insee qui intègre les contacts à distance). La Fondation de France mobilise l'enquête Conditions de vie et aspirations des Français pour mesurer, à partir de ces critères, la proportion de Français en situation d'isolement relationnel. Ainsi, **en 2018, plus de 5 millions de Français âgés de 18 ans ou plus sont concernés, soit 10% de la population**⁷⁷. **Selon cette même approche, en 2019, 13% des Français sont en situation d'isolement relationnel, soit environ 7 millions de personnes**⁷⁸.

⁷⁴ Eurostat, 2017, Statistiques sur la participation sociale et l'intégration, http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Social_participation_and_integration_statistics

⁷⁵ François Gleizes, Sébastien Grobon, Stéphane Legleye, septembre 2019, « 3% des individus isolés de leur famille et de leur entourage : un cumul de difficultés socioéconomiques et de mal-être », INSEE Première, n°1770

⁷⁶ Ibid.

⁷⁷ Fondation de France, 2017, Les solitudes en France, rapport en ligne, p.1
https://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/les_solitudes_en_france_2016_-_synthese.pdf

⁷⁸ Fondation de France, 2019, Isolement relationnel et mobilité, Etude réalisée par le Crédoc pour la Fondation de France, https://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/rapport_2019_isolement_et_mobilite_final.pdf

Encadré n°4 : La définition de l'isolement relationnel mobilisée par la Fondation de France

Sont considérées comme isolées objectivement les personnes ne rencontrant jamais physiquement les membres de tous leurs réseaux de sociabilité (famille, amis, voisins, collègues de travail ou activité associative) ou ayant uniquement des contacts très épisodiques avec ces différents réseaux : quelques fois dans l'année ou moins souvent. Le calcul de la part de la population en situation d'isolement relationnel ne prend pas en compte les relations au sein du ménage (relations entre conjoints et relations avec les enfants vivant au domicile).

Source : Crédoc, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », étude pour la Fondation de France, 2016, 2019

Selon les résultats du baromètre 2016, les populations qui souffrent le plus d'isolement relationnel sont plus souvent **les personnes âgées** : 12% chez les personnes de 69 ans et plus contre 7% chez les moins de 25 ans. Le **chômage** constitue chez les actifs un facteur d'explication de l'isolement, en particulier chez les seniors et les chômeurs de longue durée. Ce sont respectivement 29% et 22% d'entre eux qui sont en situation d'isolement⁷⁹. Les résultats du baromètre indiquent en outre que « **la perte d'autonomie, la maladie ou le handicap** jouent de manière très négative sur le maintien ou le développement de la vie sociale »⁸⁰. Près de trois personnes en situation d'isolement sur dix (29%) jugent leur état de santé peu ou pas du tout satisfaisant, contre 19% de l'ensemble des Français. Les personnes disposant de **faibles revenus** sont également plus exposées au risque de solitude : 34% des personnes isolées ont des bas revenus, contre 26% en moyenne dans la population. En tout état de cause, **l'accumulation de désavantages sociaux favorise d'une part, les situations d'isolement relationnel subies et, d'autre part, expose d'autant plus fortement aux formes de solitude contrainte** »⁸¹.

4.2 Le sentiment de solitude concerne un Français sur cinq

La **solitude** quant à elle relève davantage du **vécu subjectif** ; vécu subjectif qui dépend fortement des « **attentes relationnelles d'un individu** »⁸². Dans son article sur *Les cadres sociaux du sentiment de solitude*, Jean-Claude Kaufmann s'intéresse au sentiment de solitude chez les femmes au foyer. Il prend ainsi le contre-pied des représentations sociales qui associent la solitude au fait de vivre seul. S'il prend précisément cet exemple, c'est pour montrer **qu'il n'existe pas nécessairement de « corrélation entre isolement et solitude »**. Selon le sociologue, « le sentiment subjectif de solitude dépend du regard que l'individu porte sur sa propre situation et de son jugement personnel de la solitude. Il dépend aussi de la façon dont il se sent jugé par le regard des autres »⁸³. La composition du ménage ne dit donc rien du sentiment de solitude ou de l'isolement social. Le fait de vivre seul « recouvre des situations diverses [et] vivre seul n'a pas la même signification ni les

⁷⁹ Fondation de France, 2014, « Les solitudes en France », p.8 <https://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/solitudes142.pdf>

⁸⁰ Ibid.

⁸¹ Arnaud Campéon, 2015, « Solitudes en France : mise en forme d'une expérience sociale contemporaine », *Informations sociales*, CAF, n°188, 2015/2

⁸² Jean-Claude Kaufmann, 1995, « Les cadres sociaux du sentiment de solitude », *Sciences sociales et santé*, volume 13, n°1, p. 123

⁸³ Ibid, p. 126

mêmes implications sociales selon les âges, le genre, le statut matrimonial ou encore les parcours de vie. Selon les cas, il peut s'agir d'une situation plutôt choisie ou plutôt subie et qui, en outre, n'a pas la même temporalité. »⁸⁴

En 2016, 19% des Français indiquent se sentir souvent seuls. Le décès du conjoint, la rupture conjugale, l'éloignement des enfants, la perte d'un emploi ou le passage à la retraite sont autant de **ruptures biographiques** susceptibles d'accentuer ou de susciter une situation d'isolement. Parmi les personnes qui se sentent souvent seules, les ruptures sont fréquemment mises en avant pour en expliquer les causes⁸⁵.

Le sentiment de solitude ne recouvre pas totalement l'isolement objectif (...). Ainsi 38% des personnes objectivement isolées déclarent ne pas se sentir seules (cumul des réponses « jamais » et « rarement »). Néanmoins, le sentiment de solitude reste plus marqué chez les isolés : près de trois personnes isolées sur dix (29%) se sentent souvent ou tous les jours seules, contre 16% des personnes qui peuvent s'appuyer sur plusieurs réseaux de sociabilité.

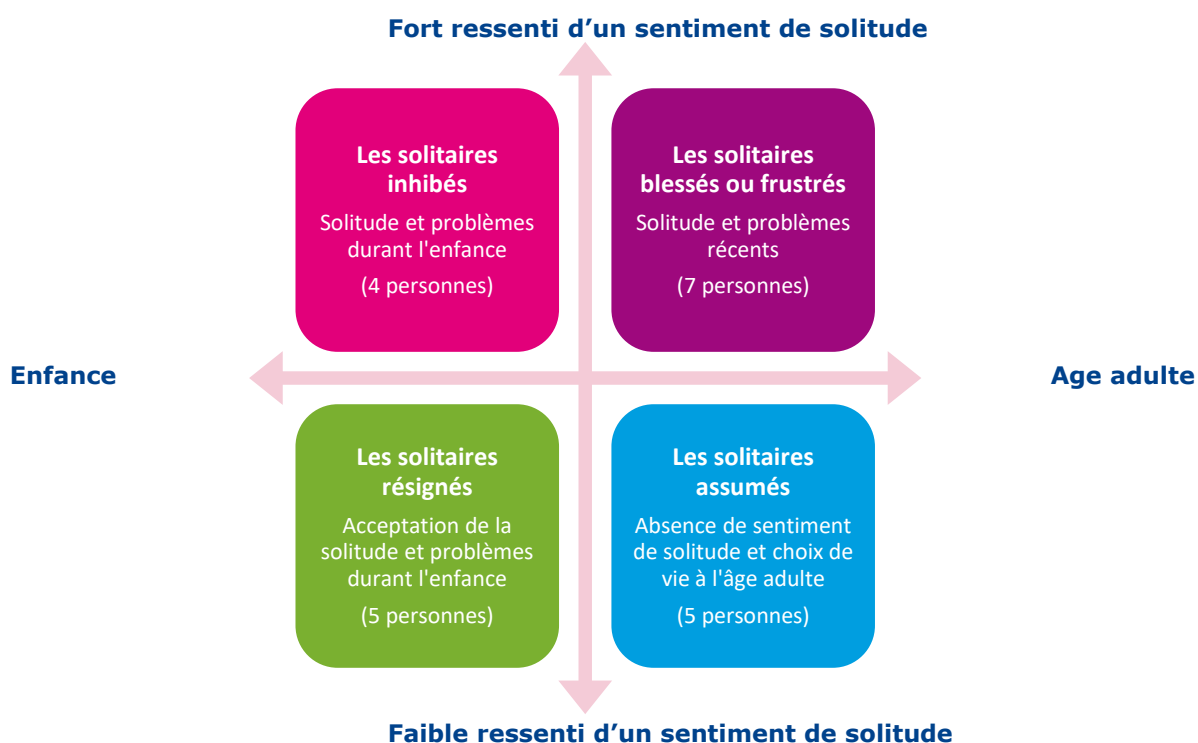
- **Un sentiment de solitude également observé chez les jeunes**

Si la solitude des personnes âgées occupe une grande place dans le débat public, celle des jeunes est en revanche moins médiatisée. En 2017, la Fondation de France a confié au Crédoc la réalisation d'une enquête sur la solitude des jeunes de 15 à 30 ans. Quatre profils de jeunes isolés ont été identifiés dans le cadre d'entretiens semi-directifs centrés sur leurs trajectoires personnelles et familiales et de leur rapport au sentiment de solitude.

⁸⁴ Arnaud Campéon, 2015, « Solitudes en France : mise en forme d'une expérience sociale contemporaine », *Informations sociales*, CAF, n°188, 2015/2, p.23

⁸⁵ Fondation de France, 2017, La solitude des jeunes, 2017, synthèse de l'enquête réalisée par le Crédoc. https://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/solitude_jeunes_2017_synthese.pdf

Typologie du sentiment de solitude chez les jeunes



Source : Crédoc, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », étude pour la Fondation de France, 2017

Le profil des « **solitaires inhibés** » concerne des jeunes ayant rencontré des problèmes durant l'enfance (violences familiales et scolaires). Défiants, ils n'ont que de rares connaissances et expliquent ne pas pouvoir compter sur leur famille. L'accès à l'autonomie (emploi, logement, mobilité) est leur objectif premier et un préalable à leur intégration sociale. Les « **solitaires résignés** » ont également fait face à des difficultés dès leur enfance qui se sont poursuivies à l'âge adulte (harcèlement, isolement géographique, etc.). Repliés sur leur famille nucléaire, ils se sentent entourés et ne souffrent pas de solitude. Les « **solitaires assumés** » n'ont pour l'ensemble pas vécu de difficultés importantes. À l'âge adulte, leur choix de privilégier leur vie professionnelle ou familiale et l'éloignement géographique de leurs connaissances a limité la fréquentation physique de leur cercle amical. Ils se déclarent satisfaits de leur vie. Les « **solitaires blessés ou frustrés** » ont pour la première fois été confrontés à la solitude à l'âge adulte (échec dans les études, travail prenant, etc.). Ils se sentent en décalage par rapport à leurs pairs et ont perdu une partie de leur réseau amical. Repliés sur des amitiés solides, ils souhaitent vaincre leur solitude en résolvant leurs problèmes puis en rencontrant de nouvelles personnes⁸⁶.

⁸⁶ Fondation de France, La solitude des jeunes, 2017, synthèse de l'enquête réalisée par le Crédoc. https://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/solitude_jeunes_2017_synthese.pdf

5. Situations professionnelles précaires

5.1 Une diversification des formes d'emploi depuis les années 1980

Au cours des années 1980, on assiste à la montée du chômage et à son installation dans la durée. Pour une partie de la population active, les mouvements d'allers et retours sur le marché du travail deviennent réguliers, alternant ainsi les périodes d'emploi et de chômage. Dans le même temps, les situations d'emploi se complexifient.

Les formes atypiques d'emploi se développent, notamment du fait de l'ordonnance du 11 août 1986 sur le travail différencié qui a facilité le recours aux Contrats à Durée Déterminée (**CDD**), **au travail temporaire et favorisé le travail à temps partiel**.⁸⁷ Les années 1980 seront marquées par de profondes transformations du marché du travail. Non seulement les **frontières** entre emploi, chômage et inactivité deviennent de plus en plus poreuses, mais l'on assiste par ailleurs à une « hétérogénéité des formes d'emploi » et de chômage. Claude Thélot évoque, en introduction à la revue Economie et Statistique de 1986 un « éclatement » des catégories d'emploi et de chômage ainsi qu'une multiplication des « situations intermédiaires »⁸⁸ à la norme de l'emploi à temps plein en CDI. Les trajectoires professionnelles qui menaient jusque-là de la formation à l'emploi et de l'emploi à la retraite perdent leur caractère linéaire pour devenir discontinues.

Depuis le début des années 2000, une montée continue du **nombre de CDD courts** (d'un mois ou moins) est à l'œuvre : leur nombre a **doublé** en vingt ans passant de 1,6 million en 1995 à 4,2 millions de contrats par trimestre en 2014. Les CDD courts représentent aujourd'hui **69 % des embauches**. Et dans la très grande majorité des cas (84%), il s'agit de « réembauche », l'employeur recourant plusieurs fois la même personne en contrats courts successifs⁸⁹. Cette évolution est à rapprocher de la diffusion des **CDD d'usage** (CDDU) dans une trentaine de secteurs économiques⁹⁰ où il est d'usage constant de mobiliser ces contrats temporaires très spécifiques sans limitation de durée dans le temps, sans délai de carence, ni limitation pour le renouvellement, sans versement d'indemnités de contrat. Les secteurs d'activité exclus des CDDU (notamment le commerce et l'hébergement médico-social), ont plus particulièrement recours à l'intérim ou à une prestation de service externe. En parallèle, le nombre de missions d'intérim est passé de 3,4 millions à 4,2 millions par trimestre⁹¹.

⁸⁷ Norbert Holcblat, 1997, « La politique de l'emploi en perspective » in La politique de l'emploi, DARES p.19

⁸⁸ Claude Thélot, 1986, « Emploi et chômage : l'éclatement », *Economie et Statistique*, n°193-193, novembre-décembre 1986, p. 3-4

⁸⁹ Hélène Benghalem, 2016, « La majorité des embauches en contrats courts se font chez un ancien employeur », Eclairages, Etudes et Analyses, 14 janvier 2016, Unédic

⁹⁰ Elodie Alberola, Isabelle Recotillet, 2018, « La modulation des contributions à l'Assurance chômage et le recours aux contrats courts », Crédoc / Unédic

Ces CDD sont éligibles dans cinq secteurs majeurs : l'hôtellerie restauration, le spectacle enregistré, les services à la personne délivrés par les associations intermédiaires, le spectacle vivant, les métiers de l'événementiel et des enquêtes et sondage.

⁹¹ Elodie Alberola, Isabelle Recotillet, 2018, op. cit.

Plus récemment, **la loi travail du 8 août 2016** donne plus de souplesse aux entreprises pour embaucher de nouveaux salariés. L'adoption du **contrat de chantier ou d'opération** en 2017 constitue une nouvelle modalité offerte aux entreprises pour employer des salariés (contrat à durée indéterminée conclu pour la durée d'un chantier ou d'une opération).

5.2 Les formes de précarité liées à l'emploi

- **1,6 million de personnes en sous-emploi, soit 6% des personnes en emploi**

Au sens du Bureau International du Travail (BIT), le sous-emploi concerne « les personnes ayant un emploi à **temps partiel** et qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi. Le **sous-emploi** comprend également les personnes en situation de **chômage technique ou partiel** »⁹². L'enquête emploi de l'Insee évalue à 1,6 million, en 2018, le nombre de salariés se trouvant en situation de sous-emploi⁹³. Il s'agit pour l'essentiel **de personnes à temps partiel qui souhaitent travailler davantage**, mais qui, pour la plupart, ne recherchent pas un emploi. **Les femmes** sont davantage concernées que les hommes (8,6% contre 3,5%), **ainsi que les jeunes** avec 10,9% des personnes en emploi de 15 à 24 ans contre 5,6% pour les 25-49 ans et 5,3% pour les 50 ans et plus. Les **employés** sont également plus touchés que les cadres et professions intellectuelles supérieures (10,8% contre 2,1%). « En 2018, moins de 4% des personnes en emploi diplômées du supérieur sont en situation de sous-emploi. Cette part est plus de deux fois plus élevée pour les **personnes peu ou pas diplômées** (au plus le brevet des collèges) »⁹⁴.

- **Un peu plus de 3 millions de salariés en intérim ou CDD, soit 13,5% des salariés**

Le recours aux CDD et à l'intérim constitue, avec le temps partiel, des formes d'emploi atypiques, dans le sens où elles s'écartent de la norme de l'emploi en CDI à temps plein. Si le CDI reste la forme d'emploi salarié majoritaire sur le marché du travail Français, sa part dans l'emploi tend à diminuer depuis les années 1980, tandis que le recours aux CDD et à l'intérim progresse sur une longue période. En 2018, la part des actifs occupés en CDI s'élève à **84,7%**, la part des CDD parmi les actifs occupés est de **10,5%** quand celle de l'intérim est de **3%**. **Au total, les personnes en intérim et en CDD représentent 13,5% des salariés, soit un peu plus de 3 millions de salariés**⁹⁵.

Selon les chiffres de Pôle Emploi, **l'intérim a diminué de 3,6% entre fin décembre 2017 et fin décembre 2018**. Le nombre d'intérimaires s'établit ainsi à 820 300 à fin décembre 2018. Les emplois intérimaires sont très majoritairement occupés par **des hommes (71,6%), et 39,3% d'entre**

⁹² Insee, 2019, Emploi, chômage, revenus du travail, Mesurer pour comprendre, Collection Insee Références, p.98

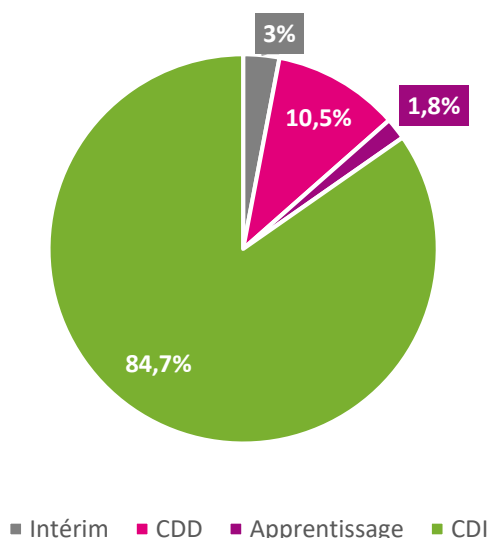
⁹³ Ibid, p.98

⁹⁴ Ibid, p.98

⁹⁵ Insee, 2019, Emploi, chômage, revenus du travail, Mesurer pour comprendre, Collection Insee Références, p.98.

eux ont moins de 30 ans. Du point de vue des catégories socioprofessionnelles, on retrouve des emplois **d'ouvriers : 40,4% sont des ouvriers qualifiés et 35,3% des ouvriers non qualifiés**⁹⁶.

Répartition de l'emploi salarié en 2018



Source : Insee, Enquête Emploi 2018

Champ : France (hors Mayotte), population des ménages, personnes en emploi

Note : les CDD comprennent les emplois aidés ; pour la fonction publique, les CDI comprennent les fonctionnaires et les contractuels en CDI

- **1,9 millions de travailleurs pauvres**

Une autre manière d'appréhender la question de la précarité des situations professionnelles est d'observer le nombre et la situation des travailleurs pauvres. En France, « le travailleur pauvre est une personne qui travaille et qui vit au sein d'un ménage pauvre. Une personne est classée parmi les travailleurs pauvres lorsqu'elle s'est déclarée active (ayant un emploi ou au chômage) six mois ou plus dans l'année, dont au moins un mois dans l'emploi »⁹⁷. Cette terminologie reste toutefois un peu trompeuse dans son appellation car elle prend en considération le salaire du travailleur, mais également les autres ressources potentielles du ménage comme les prestations sociales par exemple.

Les catégories de travailleurs pauvres et de bas salaires ne se recoupent donc pas. A la différence des bas salaires (où seul le niveau de rémunération du travail est pris en compte), la notion de travailleur pauvre prend en compte les revenus du travail, ainsi que les autres ressources du ménage. « Un travailleur peut donc être pauvre soit du fait de sa situation d'emploi défavorable (chômage, emploi peu rémunérateur, temps partiel), soit du fait des caractéristiques du ménage dans lequel il vit (qui détermine les autres ressources auquel il peut avoir accès), soit des deux »⁹⁸. La notion de travailleurs pauvres permet de tenir compte de la population des actifs qui alternent entre des périodes de chômage et des périodes d'activité, ce que ne permet pas la notion de bas

⁹⁶ Pôle Emploi, février 2019, L'emploi intérimaire en décembre 2018. Statistiques, études et évaluations.

⁹⁷ Sophie Ponthieux, 2009, Les travailleurs pauvres comme catégorie statistique. Difficultés méthodologiques et exploration d'une notion de pauvreté en revenu d'activité, Insee, Documents de travail

⁹⁸ Sophie Ponthieux, Emilie Raynaud, Les travailleurs pauvres, Insee, 2007-2008

salaires. Elle permet plus largement d'observer si les prestations sociales, en plus des revenus issus du travail, permettent à un ménage de sortir de la pauvreté.

En 2013, ce sont 1,9 millions de personnes qui sont des travailleurs pauvres. En tenant compte des personnes qui vivent dans le ménage du travailleur concerné, il « faut multiplier par deux ces données »⁹⁹.

- **Le chômage et son halo : 6,6 millions de chômeurs et 1,6 million dont la situation s'en approche**

Le chômage est quasi systématiquement depuis 40 ans dans le trio de tête des **préoccupations** des Français suivies par l'enquête Conditions de vie et aspirations. Les travaux du Conseil économique social et environnemental décrivent les **nombreux impacts** du chômage qui fragilisent tout autant l'individu touché, au niveau psychologique, sanitaire avec une augmentation des risques de pathologies, et une forte prévalence des troubles dépressifs et suicidaires, que ses proches, à la fois par la perte de revenus qu'il implique mais également car il vient bouleverser les relations familiales. Le processus « connaît plusieurs phases (...) dont les conséquences s'aggravent avec la durée du chômage. La perte de son emploi est un traumatisme psychologique qui provoque un état de stress post-traumatique. Cet état peut être aggravé par les conditions même de la perte d'emploi ; par exemple, une annonce brutale, voire désinvolte (envoi de la notification de licenciement par texto, par courriel...). En tout état de cause, la rupture avec le milieu professionnel et le soutien qu'il apporte dans les échanges au quotidien avec ses pair.e.s va enclencher un processus très déstabilisant pour la personne. Avec le temps, les premières désillusions commencent à « miner » l'individu, notamment l'absence de réponse réitérée ou des réponses inadaptées à ses demandes d'emploi. Les premiers signes et les symptômes du stress post-traumatique apparaissent progressivement : anxiété, irritabilité, stress, puis, lorsque le chômage dure, culpabilité et perte de confiance en soi. La personne se sent « inutile ». Une « dépressivité » sociale peut apparaître accompagnée d'un isolement progressif. Cet état dépressif, ni la personne ni son entourage ne parviennent à le considérer comme légitime car la société ne dit pas qu'il en est ainsi. »¹⁰⁰

Au troisième trimestre 2019, 5 530 600 personnes sont inscrites à Pôle emploi et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C). Parmi elles, 3 364 500 sont sans emploi (catégorie A) et 166 100 exercent une activité réduite (catégorie B, C).¹⁰¹

Dans son article sur *Le chômage et son halo*, l'économiste Michel Cézard s'intéresse aux critères pris en compte par le Bureau International du Travail (BIT) pour évaluer le nombre de chômeurs en France. Selon lui, la définition du BIT s'avère « plus restrictive que celle qui résulterait d'un dénombrement de toutes les personnes se déclarant au chômage » ou de celles qui sont à la recherche d'un

⁹⁹ Observatoire des inégalités, Un million de travailleurs pauvres en France, 17 décembre 2016, https://www.inegalites.fr/Un-million-de-travailleurs-pauvres-en-France?id_mot=76

¹⁰⁰ Jacqueline Farache, L'impact du chômage sur les personnes et leur entourage : mieux prévenir et accompagner, Les avis du CESE, mai 2016, http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2016/2016_02_impact_chomage_entourage.pdf

¹⁰¹ DARES, Pôle Emploi, octobre 2019, Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au troisième trimestre 2019, https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dares_indicateurs_demandeurs_emploi_2019_t3-2.pdf

emploi. Ainsi, « autour du noyau central des chômeurs BIT gravitent donc des personnes qui ne satisfont pas à toutes les conditions pour être classées « chômeur ». Elles forment le halo du chômage, avec toute une gradation de situations »¹⁰².

Poursuivant cette analyse, Margaret Maruani « liste » dans son ouvrage sur *Les mécomptes du chômage*, toutes les catégories de la population « qui ne satisfont pas à toutes les conditions pour être classées « chômeur » »¹⁰³ au sens du BIT, mais également selon Pôle Emploi. Elle définit ainsi les catégories « de sans emploi exclues du chômage officiel »¹⁰⁴ parmi lesquelles on retrouve les personnes retirées de la population active par les dispositifs de cessation anticipée d'activité, les personnes intégrées dans un dispositif de formation continue, les personnes qui subissent l'insécurité de l'emploi, etc.

Ainsi en 2018, selon l'enquête emploi, ce sont **1,6 million de personnes qui ne sont pas considérées comme étant au chômage au sens du BIT car elles n'en vérifient pas tous les critères, mais dont la situation s'en rapproche**. Parmi elles, 726 000 personnes ne recherchent pas activement d'emploi, mais sont disponibles pour travailler ; 351 000 recherchent activement un emploi mais ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler et 546 000 qui souhaitent travailler mais qui ne recherchent pas activement d'emploi et ne sont pas disponibles dans les 15 jours pour occuper un poste¹⁰⁵. « Après avoir fortement augmenté entre 2012 et 2016, le nombre de personnes faisant partie du halo autour du chômage est quasi stable depuis 2017 »¹⁰⁶. Les données de l'enquête emploi montrent également que les **femmes** sont plus fréquemment dans le halo autour du chômage (57% des personnes dans le halo), ainsi que les **seniors** (27% des personnes dans le halo)¹⁰⁷.

Encadré n°5 : Le chômage au sens du BIT

- Être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- Être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- Avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

¹⁰² Michel Cézard, 1986, « Le chômage et son halo », *Economie et statistique*, n°193-194, p.78

¹⁰³ Margaret Maruani, 2002, *Les mécomptes du chômage*. Paris, Bayard, p.31

¹⁰⁴ Ibid, p.33

¹⁰⁵ Insee, 2019, *Emploi, chômage, revenus du travail*. Mesurer pour comprendre. Collection Insee Références, p.125

¹⁰⁶ Ibid, p.124

¹⁰⁷ Ibid, p.124

6. Le mal logement

6.1 Le mal logement, un marqueur de fragilité sociale

Les conditions générales d'habitat des Français se sont nettement améliorées depuis la seconde Guerre Mondiale. En 1954, année du célèbre appel de l'Abbé Pierre en faveur des sans-logis, plus de 40% des logements n'avaient pas l'eau courante et moins du quart d'entre eux étaient équipés de WC intérieurs. Depuis cette période, les progrès ont été spectaculaires et le confort de base est aujourd'hui généralisé à la quasi-totalité des logements.

En dépit de ces avancées, la question du **mal-logement** subsiste. Le chercheur Julien Damon voit dans cette problématique « **le renouveau de la question sociale** »¹⁰⁸ tant la question de la « **crise du logement** » a envahi l'espace public. Cette crise est à la fois **quantitative** et **qualitative**. Quantitative d'abord parce que « l'offre ne répond qu'imparfaitement et avec retard à la demande (...). [Qualitative ensuite parce que] la crise du logement impose de prendre en compte la correspondance entre le niveau de confort et plus généralement « d'habitabilité » des logements et les aspirations et besoins des habitants »¹⁰⁹. En particulier, les évolutions démographiques et de modes de vie – progression des foyers monoparentaux, des périodes de célibat, des séparations, le vieillissement – impliquent de nouveaux besoins et de nouvelles difficultés¹¹⁰.

Le mal-logement interroge de nombreux critères comme la taille du logement, le nombre et l'âge des personnes qui l'occupent, le statut d'occupation de ce logement ainsi que sa qualité (salubre ou non, accès aux ressources telles que l'eau et l'électricité). Les **situations de mal-logement « sont nombreuses, diverses et souvent cumulatives**, ce qui rend complexe l'exercice de « qualification et quantification (...) d'autant plus que les données statistiques à la disposition du monde scientifique ne permettent pas d'analyser aisément **l'ensemble des formes prises par le mal-logement.** »¹¹¹. Les formes de logement d'urgence et d'insertion se sont multipliées, créant « entre le logement et [l'] hébergement traditionnel, un nouveau secteur, celui du « **logement très social** » »¹¹². Si bien que « le logement est redevenu un indicateur majeur de la pauvreté en conditions de vie, comme il l'était dans les années d'après-guerre, dans un contexte politique et social cependant bien différent »¹¹³.

¹⁰⁸ Julien Damon, 2006, « Logement social et question sociale », *Projet 2006/5*, n°294, p.33

¹⁰⁹ Frédéric Saly-Giocanti, 2013, « Peut-on mesurer les dimensions de la crise du logement en France (1945-1990) ? Jalons pour un inventaire raisonné des sources quantitatives », *Le Mouvement Social*, 2013/4, n°245, p.29

¹¹⁰ Alain Jacquot, « Des ménages toujours plus petits », *Insee première*, INSEE, Octobre 2006, <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1106/ip1106.pdf>

¹¹¹ Pierre Madec, 2016, « Quelle mesure du coût économique et social du mal-logement ? », *Revue de l'OFCE*, 2016/2, n°146, p.125-126

¹¹² Maryse Marpsat, 2008, « Le logement, une dimension de la pauvreté en conditions de vie », *Regards croisés sur l'économie*, 2008/2, n°4, p.73

¹¹³ Maryse Marpsat, 2008, op. cit., p.80

6.2 Le mal logement : une problématique multi-dimensionnelle

- **2 millions de personnes concernées par des défauts graves de leur logement**

Dans le cadre de son Enquête Logement, l'Insee recense plusieurs indicateurs tels que la taille des logements ou encore les conditions d'occupation de ces derniers. Des informations relatives à la qualité du logement et aux défauts graves de confort sont également accessibles. Selon les résultats de la dernière enquête réalisée en 2013, « plus de trois logements sur quatre (près de 78 % contre 75 % en 2001) ne présentent aucun défaut ». Ainsi, **le confort de base « s'est généralisé à la quasi-totalité des logements**. En 2013, seuls 1 % des logements manquent du confort sanitaire de base et 3 % (incluant les précédents) présentent plus d'un défaut grave d'isolation thermique, d'étanchéité ou d'installation électrique ». À l'inverse, **3,4 % des logements présentent encore deux défauts graves ou plus (...) »**¹¹⁴. Au total, ce sont **plus de 2 millions de personnes qui sont concernées par l'existence de deux défauts graves ou plus de leur logement**¹¹⁵.

Encadré n°6 : Confort sanitaire et défauts graves de confort

Confort sanitaire de base : un logement est considéré comme dépourvu du confort sanitaire de base s'il est privé d'un des trois éléments que sont l'eau courante, une baignoire ou une douche, des WC à l'intérieur.

Défauts graves de confort : absence des éléments de base du confort sanitaire, ou défauts présentant un danger pour la santé ou la sécurité des occupants. 12 défauts graves ont été repérés grâce à l'enquête Logement : pas d'eau courante ; pas de WC à l'intérieur (ou pas de WC à l'extérieur ni à l'extérieur, si le logement n'a qu'une pièce) ; pas d'eau chaude ou pas de salle d'eau avec douche ou baignoire ; pas de système de chauffage ; pas d'installation pour faire la cuisine ; infiltrations ou inondations en provenance de l'extérieur, dues à une mauvaise étanchéité ou isolation des murs extérieurs, du toit ou du sol ; infiltrations ou inondations dans le logement causées par une fuite d'eau dans la plomberie ; façade principale très dégradée avec des fissures profondes ; vis-à-vis à moins de 10 mètres ; installation électrique dégradée (fils dénudés, prises mal encastrées) ; pas de prise de terre ; habitation de fortune.¹¹⁶

- **Près d'un million de personnes sont en situation de surpeuplement accentué dans leur logement**

La mesure du surpeuplement d'un logement est basée sur la « **comparaison du nombre effectif de pièces composant le logement et d'un nombre de pièces jugées « nécessaires » au ménage en fonction de sa taille, de l'âge et de la situation familiale de ses membres** ». Le surpeuplement est considéré comme « **modéré** » lorsqu'il manque une pièce au sein du logement et dit « **accentué** » lorsqu'il manque deux pièces.

Selon l'Enquête Logement de l'Insee, le surpeuplement a été divisé par deux entre 1984 et 2006, mais il a progressé entre 2006 et 2013. Entre 2006 et 2013, le surpeuplement « modéré » a pro-

¹¹⁴ Insee, Les conditions de logement en France, édition 2017, Insee Références, p.140

¹¹⁵ Ibid, p.166

¹¹⁶ Ibid, p.203

gressé de 11,5% et touche **7 656 000 personnes**. Sur la même période, le surpeuplement « accentué » a progressé de 17,2% et concerne **934 000 personnes**¹¹⁷. Le surpeuplement concerne « 21 % des ménages dans **l'unité urbaine de Paris** et 18 % chez les **ménages les plus modestes** »¹¹⁸. **Les familles monoparentales sont les plus touchées**, avec 18 % de surpeuplement, devant les familles recomposées (10 %) et les familles dites traditionnelles (7 %)¹¹⁹. Les **jeunes** sont également plus concernés que leurs aînés (15% des moins de 30 ans contre 3,5% des 55 ans et plus).

- **Le poids du budget logement**

Le taux d'effort permet d'observer le poids financier du logement dans le budget des ménages. La **hausse des prix des loyers et des biens immobiliers** amorcée dans le courant des années 1980 s'est accompagnée chez la plupart des ménages de choix contraints et de stratégies résidentielles fortement liées à leurs ressources financières (...). Ainsi, certains ménages choisissent de réduire d'autres composantes de leur budget global [au profit du logement], d'autres occupent un **logement plus petit** que prévu initialement ou s'éloignent du centre urbain trop onéreux et **s'installent en périphérie** quitte à augmenter **leur temps et leurs dépenses de transport**¹²⁰. En 2013, le taux d'effort net moyen (y compris taxes foncières et d'habitation) des Français est de 18,3% contre 16,1% en 2001. Mais pour certains ménages, les « dépenses en logement représentent une charge particulièrement lourde par rapport à leurs revenus (...). En 2007, **8% des ménages ont un taux d'effort net supérieur à 44%**. Les ménages qui ont des taux d'effort considérés comme très élevés, sont plus souvent des personnes seules, des familles monoparentales, habitant Paris ou une unité urbaine de plus de 100 000 habitants¹²¹.

Encadré n°7 : Taux d'effort des ménages lié à l'occupation de leur résidence principale

Le taux d'effort est le rapport entre les dépenses en logement et les ressources financières du ménage. Le **taux d'effort est dit net** lorsque les aides au logement sont déduites des dépenses en logement, sinon on parle de **taux d'effort brut**¹²².

En parallèle du renchérissement du coût du logement ces dernières décennies, le mouvement d'accession à la propriété (nous sommes passés d'environ 40% de propriétaires en 1960 à environ 60% aujourd'hui) s'est fait de manière hétérogène, la catégorie des **locataires** s'étant peu à peu vidée de ses membres les plus aisés ; sur longue période, le niveau de vie des locataires est devenu relativement moins élevé (surtout dans le parc social) ; si bien que, malgré une hausse assez modérée des loyers, les locataires ont dû consacrer une part de plus en plus importante de leurs ressources au poste logement ; le taux d'effort des locataires du secteur libre est même proche de celui

¹¹⁷ Fondation Abbé Pierre, 2018, L'état du mal-logement en France, rapport annuel n°23, p.5

¹¹⁸ Insee, Les conditions de logement en France, édition 2017, Insee Références, p.166

¹¹⁹ Fondation Abbé Pierre, 2018, L'état du mal-logement en France, rapport annuel n°23, p.5

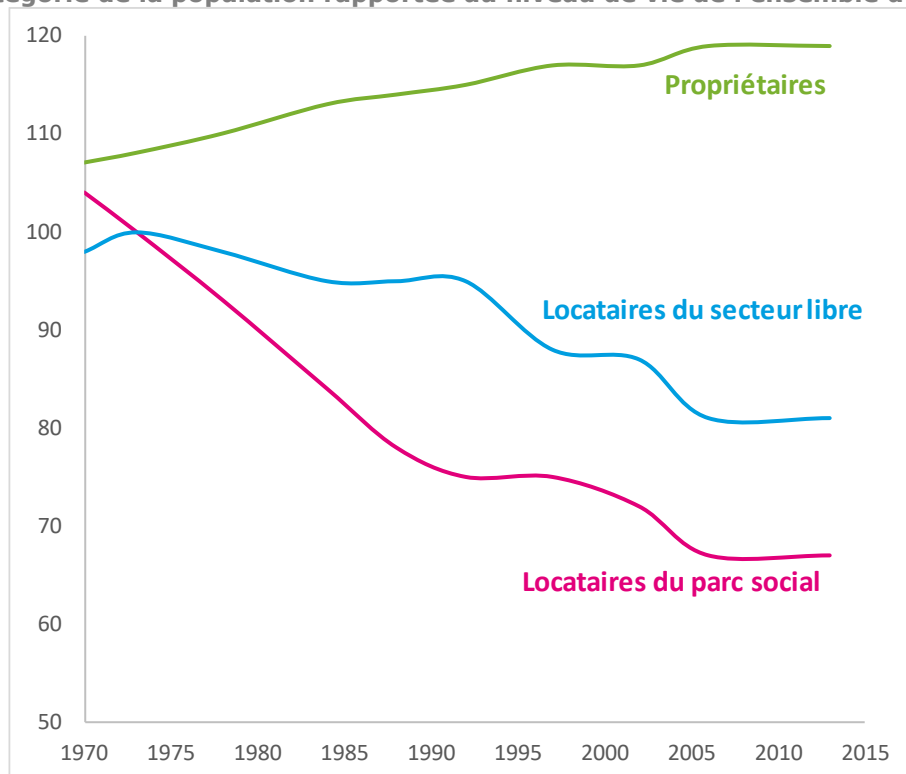
¹²⁰ Claudine Pirus, 2011, « Le taux d'effort des ménages en matière de logement : élevé pour les ménages modestes et les locataires du secteur privé », Insee, Les revenus et le patrimoine des ménages, p.41

¹²¹ Ibid, p.46

¹²² Insee, Les conditions de logement en France, édition 2017, Insee Références

des accédants à la propriété (27%)¹²³. Dans le parc social, la situation n'est pas tellement plus favorable : même si les loyers y sont plus faibles que dans le secteur libre, les revenus des locataires est lui aussi plus faible et le taux d'effort s'élève à 23%.

Evolution comparée du niveau de vie des propriétaires et des locataires niveau de vie de chaque catégorie de la population rapportée au niveau de vie de l'ensemble des ménages



Source : CREDOC, à partir de l'enquête Logement INSEE 2013

• Entre 2,6 et 12 millions de personnes sont concernées par la précarité énergétique

La « précarité énergétique » est née en Angleterre dans les années 1970, sous le vocable de « fuel poverty » en liaison avec la mobilisation d'associations de consommateurs et de défense de l'environnement dénonçant la surmortalité hivernale.

Plusieurs indicateurs existent en France pour mesurer l'étendue de la précarité énergétique. Différentes approches **financières** existent : **le taux d'effort énergétique** (un ménage est considéré comme étant en situation de précarité énergétique si ses dépenses énergétiques sont supérieures à 10% de ses revenus) ; **les « bas revenus - dépenses élevées »** (concerne la population qui, pour atteindre un niveau de confort convenable, doit avoir des dépenses d'énergie qui la font basculer sous le seuil de pauvreté¹²⁴) ; l'indicateur qui **rapporte les dépenses d'énergie à la taille du logement**.

¹²³ Jérôme Accardo et Élodie Kranklader, « Entre 2005 et 2011, les taux d'effort des locataires se sont accrus, ceux des propriétaires sont restés stables », *France, portrait social (2013)*, INSEE, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/FPORSOC13e_VE5_effort.pdf Mélanie Babès, Régis Bigot et Sandra Hoibian, « Propriétaires, locataires : une nouvelle ligne de fracture sociale », *Consommation et modes de vie*, n° 248, CREDOC, mars 2012, <http://www.credoc.fr/pdf/4p/248.pdf>

¹²⁴ Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE), 2013, « Définir et délimiter la précarité énergétique, un exercice compliqué », *Les Notes de l'ONPE*, note n°2 du 21 juin 2013, p.2

D'autres indicateurs existent tels que l'approche par le **ressenti** des ménages (les ménages qui déclarent avoir froid dans leur logement)¹²⁵ ou encore l'approche par les **privations** qui concerne les ménages qui réduisent leurs dépenses énergétiques.

Ces indicateurs reflètent des situations très variées comme l'inconfort thermique, les difficultés financières...

Encadré n°8 : La précarité énergétique

« La précarité énergétique résulte de la difficulté ou de l'impossibilité d'un ménage à payer ses factures d'énergie et à satisfaire ses besoins essentiels de confort thermique. La précarité énergétique est le produit de la combinaison des facteurs suivants : le prix de l'énergie, le niveau de ressources des ménages, la qualité de l'habitat et de l'équipement de chauffage, les pratiques des ménages¹²⁶. »

Les travaux historiques de l'ONPE pour suivre la précarité énergétique « s'appuient sur un panier d'indicateurs (TEE, BRDE et FROID), calculés à partir des données de l'enquête nationale Logement de l'Insee, seule source suffisamment riche permettant de mesurer précisément ces indicateurs »¹²⁷. Pour permettre le suivi de l'évolution du phénomène entre deux enquêtes (la dernière enquête date de 2013, la prochaine est prévue en 2020), l'ONPE suit deux indicateurs relatifs au taux d'effort énergétique (estimé par le Commissariat général au développement durable) et l'indicateur sur le froid ressenti (issu du baromètre Energie-Info).

Selon l'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE), **5,6 millions de ménages, soit 12 millions d'individus (20% des ménages Français) étaient en situation de précarité énergétique en 2013 au regard d'au moins un des trois indicateurs cités (ils étaient 4,8 millions en 2006)**. Le noyau dur de la précarité énergétique regroupe les **ménages souffrant du froid et rencontrant des difficultés pour payer leurs factures**. En 2013, le noyau concerne **1 million de ménages, soit 2,6 millions de personnes** (soit 4% des ménages Français). « Les cas de taux d'effort énergétique élevé sont surreprésentés chez les personnes âgées, les propriétaires, les habitants de zone rurale, les foyers avec des revenus modestes et un équipement relativement ancien. Les situations de froid ressenti concernent plus souvent des jeunes, locataires de leur logement, avec un équipement limité mais récent »¹²⁸.

¹²⁵ Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat, Les ménages et la consommation d'énergie, *Théma Analyse*, mars 2017, http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Thema/thema-01-menages.pdf

¹²⁶ Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE), 2017, Tableau de bord de la précarité énergétique, p.9

¹²⁷ Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE), 2019, Tableau de bord de la précarité énergétique, p.7, <https://onpe.org/sites/default/files/tableau-de-bord-juin2019.pdf>

¹²⁸ Lucie Brice, Patricia Croutte, Sandra Hoibian, Pauline Jauneau-Cottet, Situation de précarité énergétique, pratiques de sobriété énergétique : un point sur la situation des ménages, in, Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat, Les ménages et la consommation d'énergie, *Théma Analyse*, mars 2017, http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Thema/thema-01-menages.pdf

« En 2013, **les moins de 30 ans** constituent la classe d'âge qui est proportionnellement la plus touchée par la précarité énergétique »¹²⁹.

On observe un **cumul des fragilités** : parmi les ménages relevant de la précarité énergétique, on retrouve plus de ménages dont « **la personne de référence est au foyer ou souffre de handicap ou du chômage** (...) ». Bien que l'emploi ne protège pas de la précarité énergétique, l'absence d'emploi représente un risque supplémentaire d'être en situation de précarité énergétique »¹³⁰.

Le taux d'effort énergétique

« Mesuré par l'indicateur **du taux d'effort énergétique**, le phénomène de précarité énergétique a reculé en 2017 par rapport à 2013 »¹³¹. **En 2017, 11,6% des ménages sont concernés**, contre 14,5% en 2013. Parmi les facteurs permettant d'expliquer ce recul, l'ONPE explique que la météo constitue « le principal facteur explicatif (...) ». En 2013 l'hiver a été particulièrement rigoureux, ce qui a accru les besoins de chauffage dans les logements, et donc tiré à la hausse les factures d'énergies acquittées par les ménages cette année-là. En 2017 en revanche, les températures hivernales ont été plus douces que la moyenne observée depuis 30 ans. Si l'on corrige de l'impact conjoncturel de la météo, le taux de précarité énergétique estimé s'élève à 11,9 % en 2017, contre 13,8 % en 2013. Le recul du phénomène demeure mais est plus modéré »¹³².

Le froid ressenti

En 2018, 15% des Français déclarent avoir souffert du froid dans leur logement pendant au moins 24h au cours de l'hiver 2017/2018. « La mauvaise isolation de leur logement en est toujours la raison principale (41% d'entre eux) »¹³³. Les indicateurs du baromètre Energie-Info montrent également que 30% des ménages indiquent restreindre leurs consommations d'énergie en raison de son coût¹³⁴ et qu'un ménage sur dix rencontre des difficultés pour payer certaines factures d'électricité ou de gaz naturel »¹³⁵.

¹²⁹ Charles-André Bernard, Olivier Teissier, 2016, Analyse de la précarité énergétique à la lumière de l'Enquête Nationale Logement (ENL), 2013, ONPE, p.21

¹³⁰ Ibid, p.17

¹³¹ Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE), 2018, Suivi annuel de la précarité énergétique : un nouvel enjeu pour l'ONPE, p.5

¹³² Ibid.

¹³³ Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE), 2019, Tableau de bord de la précarité énergétique, <https://onpe.org/sites/default/files/tableau-de-bord-juin2019.pdf>

¹³⁴ Ibid

¹³⁵ Le médiateur national de l'énergie, 2019, 13^e édition du baromètre énergie-info, <https://www.energie-mediateur.fr/publication/2019-13eme-edition-du-barometre-energie-info/>.

- **Entre 4 et 14,6 millions de personnes mal logées**

Tous les ans, la Fondation Abbé Pierre réalise un rapport sur le mal-logement en France. Ces publications militantes visent à « révéler et à traiter qualitativement des problématiques et thèmes considérés comme insuffisamment connus ou porteurs d'enjeux essentiels. C'est ainsi que des phénomènes de mal-logement spécifiques (comme l'hébergement chez des tiers, le « non-logement », les copropriétés dégradées et fragiles...) ont été mis en lumière »¹³⁶.

En 2018, la Fondation Abbé Pierre estime à près de 4 millions le nombre de personnes qui sont mal logées en France (3,9 millions de personnes). Dans cette catégorie sont prises en compte les personnes qui vivent dans des conditions de logement très difficiles (privation de confort, surpeuplement accentué) et les personnes privées de logement (SDF, personnes contraintes de résider chez un tiers ou dans des chambres d'hôtels, etc.). Outre ces situations les plus graves, la Fondation Abbé Pierre évalue à **12,1 millions de personnes fragilisées** par rapport au logement (personnes en situation d'effort financier excessif, surpeuplement modéré, propriétaires occupant un logement dans un copropriété en difficulté, etc.).

Au total, sans les doubles comptes, la fondation Abbé Pierre évalue que « **près de 15 millions de personnes (14,6 millions)** sont touchées, à un titre ou à un autre, par la crise du logement »¹³⁷.

¹³⁶ Christophe Robert, Anne-Claire Vaucher, 2014, Le mal-logement en France : mieux connaître pour mieux agir, Informations Sociales, n°184, 2014/4, p. 62

¹³⁷ Fondation Abbé Pierre, 2019, L'état du mal-logement en France, rapport annuel n°23

7. Les discriminations

Depuis 1945, la Charte des Nations Unies consacre le principe du « **respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion** ». Depuis, les motifs de discrimination intégrés dans le cadre de la loi se sont élargis à des critères divers allant du patronyme, à l'apparence physique, en passant par l'état de santé, etc. La définition juridique de la discrimination a également évolué, puisque désormais la notion désigne **des effets** et non plus des intentions : il s'agit de constater une inégalité de traitement pour des motifs interdits (il existe aujourd'hui des inégalités de traitement qui sont jugés légitimes par la société : l'entrée à des concours, les impôts progressifs, etc.) et il **n'est plus obligatoire de prouver qu'il y avait une intention délibérée**.

La discrimination est **illégale et sanctionnée** dans toutes les situations prévues par la loi. **23 critères discriminatoires** sont répertoriés : origine, sexe, situation de famille, grossesse, apparence physique, particulière vulnérabilité résultant d'une situation économique, apparente ou connue de son auteur, patronyme, lieu de résidence, état de santé, perte d'autonomie, handicap, caractéristiques génétiques, mœurs, orientation sexuelle, identité de genre, âge, opinion politique, activité syndicale, capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée¹³⁸. Et **plusieurs domaines** où ces traitements défavorables peuvent exister sont spécifiés par la loi. Exemples : l'accès à l'emploi, l'accès au logement, l'éducation (conditions d'inscription, d'admission, d'évaluation) ou la fourniture de biens et services (accès à une discothèque, à un restaurant, à un bâtiment public, souscription d'un crédit...).

La **mesure des discriminations** est évidemment complexe. Ses contours ne sont pas nécessairement clairs pour tous : les personnes ne savent pas toujours qu'elles ont fait l'objet d'attitudes discriminatoires ou peuvent être réticentes à l'admettre dans certaines circonstances. D'autres au contraire peuvent considérer, à tort, en être victimes.

7.1 Les victimes de discrimination en France : 21% des Français ont été concernés en 2019, soit 11 millions de personnes de 18 ans et plus

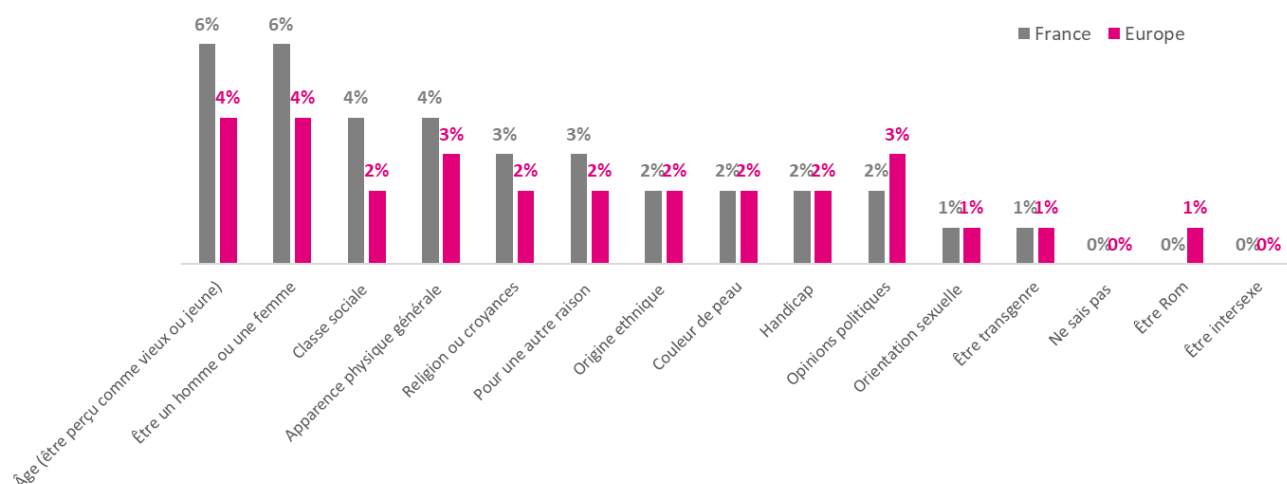
La Commission Européenne a réalisé en 2019 une enquête sur les discriminations. Les Européens ont été interrogés sur leur propre expérience en matière de discrimination. **Ainsi, 17% des Européens ont déclaré avoir été victimes de discrimination au cours des 12 derniers mois, contre 21% des Français**¹³⁹. En France, 28% des personnes ayant déclaré avoir été victimes de discrimination l'ont été sur leur lieu de travail, contre 23% en moyenne en Europe¹⁴⁰.

¹³⁸ Article 225-1 du code pénal, modifié par la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité citoyenne

¹³⁹ Commission Européenne, Mai 2019, « Discrimination in the European Union », Eurobaromètre Spécial n°493, p.156.

¹⁴⁰ Ibid, p.156.

Les motifs de discrimination en Europe et en France en 2019



Source : Commission Européenne, Eurobaromètre Spécial n°493

En 2018, 5 631 réclamations pour cause de discrimination ont été portées à la connaissance du Défenseur des droits en France, soit une progression de 4% en un an (5 405 réclamations en 2017 et 5 203 en 2016)¹⁴¹. Parmi les saisines mettant en cause une discrimination en 2018, le handicap est le premier critère invoqué (22,8%), devant l'origine ethnique (14,9%) et l'état de santé (10,5%)¹⁴².

Dans son enquête sur l'accès aux droits, la Direction de la Promotion de l'égalité et de l'accès aux droits, a interrogé 5 117 personnes par téléphone dans le courant de l'année 2016. Le rapport 2016 du Défenseur des droits indique que « **près de la moitié des personnes interrogées [ont rapporté] avoir été personnellement confrontés à une situation de discrimination dans les cinq dernières années** » **principalement dans l'accès aux droits**¹⁴³. Suite à ces faits, 8 personnes sur 10 n'ont pas entrepris de démarche pour parvenir à faire valoir leurs droits. L'inutilité des démarches est évoquée dans 79% des situations. Cet argument est plus souvent avancé par les personnes les plus jeunes (18-24 ans) et les plus âgées (45-79 ans) de l'échantillon. Pour les 25-54 ans, c'est le manque de preuves qui est plus souvent cité pour expliquer l'absence de démarches visant à faire reconnaître la discrimination dénoncée. Le manque de confiance envers les instances policière et judiciaire est plus souvent cité parmi les personnes dont le plus haut niveau de diplôme est le Bac. Parmi les personnes n'ayant pas entamé de démarches, 42% des ouvriers et 41% des personnes qui n'ont pas le baccalauréat l'expliquent notamment par un manque de confiance en la justice, contre 31% de l'ensemble des personnes concernées¹⁴⁴.

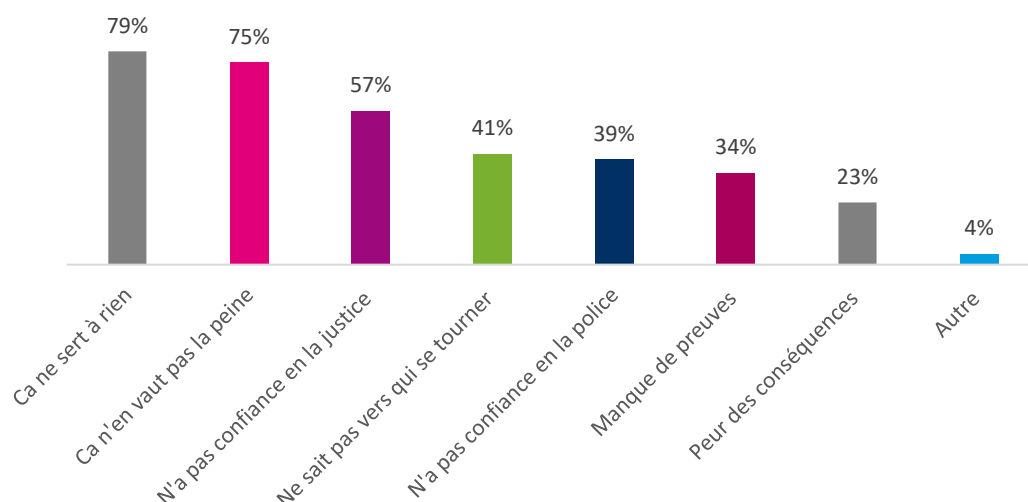
¹⁴¹ Défenseur des droits, 2018, Rapport annuel d'activité, p.42

¹⁴² Ibid, p.42

¹⁴³ Défenseur des droits, 2016, Rapport annuel d'activité, p.23

¹⁴⁴ Défenseur des droits, 2016, Rapport annuel d'activité, p.24

Raisons avancées par les personnes qui n'ont pas entrepris de démarches particulières pour faire reconnaître l'existence du fait considéré discriminatoire



Source : Défenseur des droits, rapport d'activité 2016, p.24

Les travaux menés par le CREDOC pour la Direction générale de la cohésion sociale complètent ces données : sans en être la victime directe, près d'une personne sur deux a été le témoin d'une discrimination dans l'année. Des analyses statistiques montrent qu'avoir été témoin de ces discriminations, au-delà de l'effet qu'elles peuvent avoir sur l'individu concerné au premier chef, minent le sentiment de vivre dans une société cohésive.¹⁴⁵

¹⁴⁵ Sandra Hoibian, « Les Français en quête de lien social », Baromètre de la cohésion sociale 2013, Collection des rapports du CREDOC n°292, 2013 <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R292.pdf>

8. La vieillesse, la dépendance

8.1 La vieillesse

- **A quel âge démarre la vieillesse ?**

Grand âge, vieillesse, 3^{ème} âge, 4^{ème} âge, seniors : autant de vocables qui recouvrent, selon les cas, des situations et des réalités bien différentes¹⁴⁶. Il suffit de constater la variabilité des tranches d'âges mobilisées pour décrire les seniors dans la littérature scientifique et statistique. Lorsqu'on parle d'emploi, le terme de seniors peut décrire des personnes dès l'âge de 50 ans. Pour les soins apportés aux personnes, l'OCDE place sous ce vocable des personnes plus âgées, à partir de 80 ans.

Un même organisme peut choisir des **normes différentes** selon les angles ou les études produites, voire des âges différents pour le même thème. Par exemple, Eurostat, fournit des taux de pauvreté monétaire sur les 65 ans et plus mais propose des taux sur les 60 et plus dès lors qu'il fait intervenir, en plus, le genre (pauvreté des personnes âgées par sexe).

Pour les Français, c'est à 70 ans que l'on devient vieux : la question leur a été posée directement en 2016, dans le cadre de travaux menés pour la CNAV¹⁴⁷ dans l'enquête du CREDOC sur les Conditions de vie et les aspirations des Français, sous la forme suivante : « Selon vous, à partir de quel âge est-on âgé ? ». Il s'agissait d'une question ouverte, sans réponse proposée *a priori*. La réponse la plus fréquemment donnée est **70 ans**¹⁴⁸ : 70 ans est à la fois la médiane de la distribution (la moitié des gens disent moins, la moitié plus) et aussi le mode : 22% des personnes font le choix de cet âge, aucun autre ne recueille autant de suffrages.

Notons que 21% optent pour **80 ans** (deuxième valeur la plus citée) et 13% pour **75 ans**. Au total, plus d'une personne sur deux choisit un de ces trois paliers (70, 75 et 80 ans). La moyenne de la distribution s'établit, quant à elle, à 71 ans.

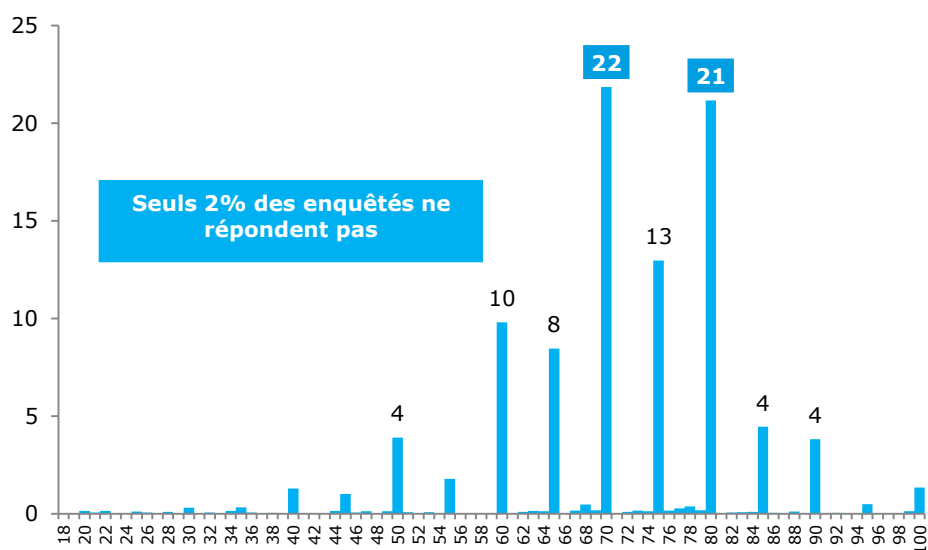
¹⁴⁶ Régis Bigot, Patricia Croutte, Jörg Müller, *Evolution des conditions de vie et des aspirations des seniors en France depuis 30 ans*, CREDOC, décembre 2013, cahier de recherche n°311, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C311.pdf>

¹⁴⁷ Elodie Albérola, Patricia Croutte, Sandra Hoibian, Jörg Müller, *Bien vieillir, retraite, dépendance, fragilité des seniors, Représentations, réalités et attentes de la population française vis-à-vis des institutions*, Collection des rapports du CREDOC N°334, décembre 2016, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R334.pdf>

¹⁴⁸ Ibid.

Selon vous, à partir de quel âge est-on âgé ?

Champ : ensemble de la population

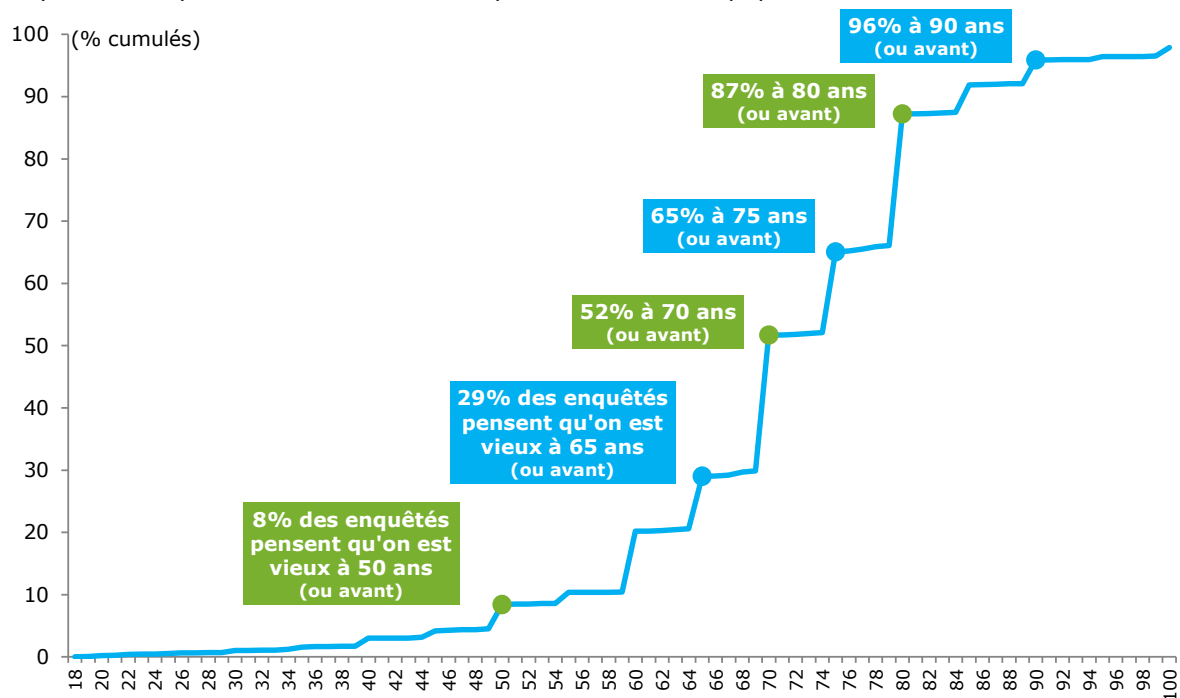


Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, début 2016.

Lorsqu'on analyse les réponses cumulées, on établit que 20% des enquêtés pensent qu'on est âgé à 60 ans (ou avant) et 52% qu'on le devient à 70 ans ou avant¹⁴⁹. Pour une personne sur trois, c'est après 75 ans qu'on devient âgé.

Selon vous, à partir de quel âge est-on âgé ?

Analyse des fréquences cumulées – Champ : ensemble de la population -



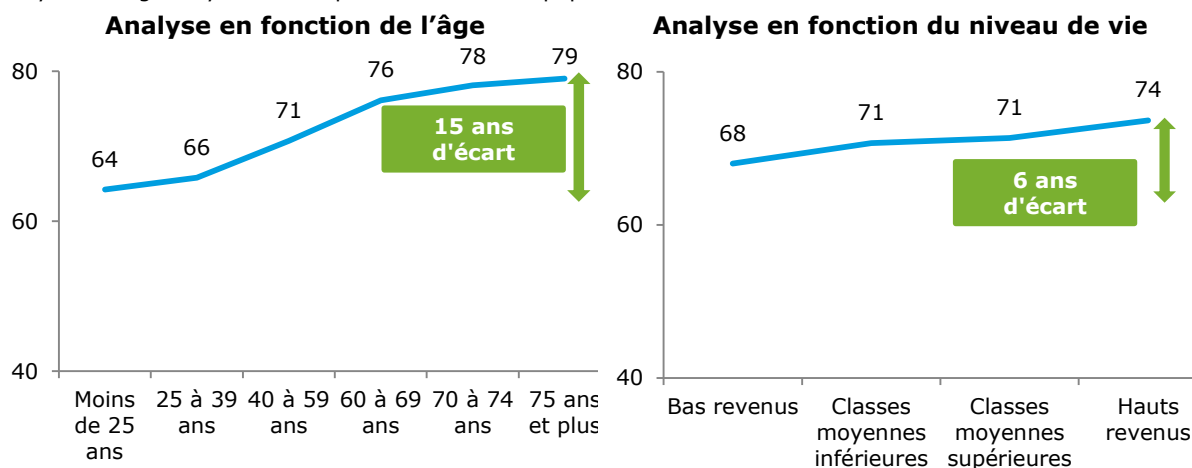
Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, début 2016.

¹⁴⁹ Ibid.

Il est indéniable que **l'âge que l'on a, influe sur la borne à partir de laquelle on pense que l'on est âgé** : alors que les moins de 25 ans disent, en moyenne, qu'on est âgé à 64 ans, les sexagénaires répondent 79 ans. La perception entre les plus jeunes et les plus âgés diffère donc de 15 points. Dans une moindre mesure, on note une influence du niveau de vie (6 points entre le bas et le haut de l'échelle), mais pas du diplôme, ni du genre ou encore de l'inscription géographique.

Selon vous, à partir de quel âge est-on âgé ?

Analyse de l'âge moyen – Champ : ensemble de la population -

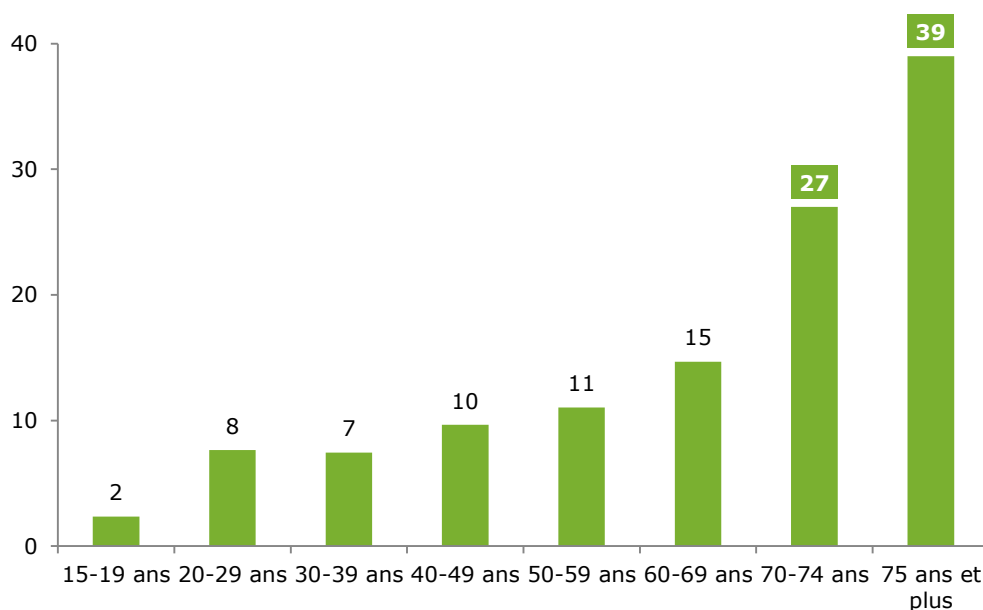


Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, début 2016.

La forte association spontanée de la vieillesse avec une forme de dégradation physique (et celle transparaissant dans les réponses des personnes se disant elles-mêmes âgées) explique probablement que beaucoup hésitent à se placer eux-mêmes dans la catégorie des personnes âgées. **Une grande majorité des personnes interrogées ne se sentent pas, elles-mêmes, âgées (87%)** ; seuls 13% des répondants souscrivent à cette idée. Ce sentiment progresse avec l'âge.

On observe **un saut à 70 ans** : la proportion d'individus ayant l'impression d'être âgé double à ce palier (on passe de 15% au sein des 60-69 ans à 27% chez les 70-74 ans), ce qui conforte *a posteriori* l'idée que **c'est l'âge de la vieillesse**. A 75 ans, un nouveau saut s'opère (+ 12 points), mais une majorité des personnes de 75 ans et plus n'ont cependant pas l'impression d'être âgées. Au sein des retraités et des plus âgés, on ne repère pas de différence selon le niveau de diplôme ou l'ancienne PCS.

Vous-mêmes, diriez-vous que vous avez l'impression d'être âgé ?
Analyse en fonction de l'âge – Champ : ensemble de la population -



Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, début 2016.

Encadré n°9 : Qu'est-ce qui explique qu'une personne âgée de 70 à 74 ans se sente âgée ?

Le jugement sur l'état de santé est déterminant : les 70-74 ans qui se sentent âgés ont un état de santé qu'ils jugent peu ou pas du tout satisfaisant (36% vs 16% pour l'ensemble des 70-74 ans) ; 61% déclarent un handicap ou une maladie chronique (vs 36%) et 93% se disent inquiets des risques de maladie grave (81% en moyenne chez les retraités).

Ce groupe est caractérisé par un niveau de préoccupation élevé quant au chômage (21% le citent comme une préoccupation principale vs 10%) et une insatisfaction certaine quant à son cadre de vie (19% vs 9%).

Ces personnes professent plus souvent qu'en moyenne des opinions négatives sur le fait d'être âgé, comme « on n'est pas vraiment utile à la société » (51% vs 32% en moyenne dans cette tranche d'âge), « on est seul » (53% vs 35%) ou « on ne sort plus de chez soi » (35% vs 19%). Particulièrement inquiètes à l'idée de vieillir (39% le sont « souvent » ou « très souvent », vs 23% en moyenne), ces personnes se sentent désemparées et ne savent pas par quoi commencer pour s'informer sur le « bien vieillir » (42%, + 13 points).

- **Quelles représentations sont associées à la vieillesse ?**

A quoi renvoie l'expression « être âgé » ? En 2016, dans un travail mené par le CREDOC pour la CNAV¹⁵⁰, nous avons recueilli les réponses des Français à partir d'une « question ouverte », sans *a priori*, ni cadre préconçu. Une personne sur trois, en première intention, propose des réponses tautologiques comme « être vieux », la « vieillesse » ou cite une borne d'âge (50 ans/ 60 ans/ 70 ans ou plus). Dans un registre proche, 12% évoquent des **stéréotypes physiques** qui leur paraissent symboliser cet état comme les rides, les cheveux blancs, le port de lunettes... Près d'une personne sur cinq associe le fait d'être âgé à la **retraite** (18% des évocations spontanées, 9% en première réponse). Mais très vite, et dans des proportions importantes, les associations spontanées avec l'expression « être âgé » relèvent d'un **registre négatif**.

En effet, être âgé, pour les Français, c'est :

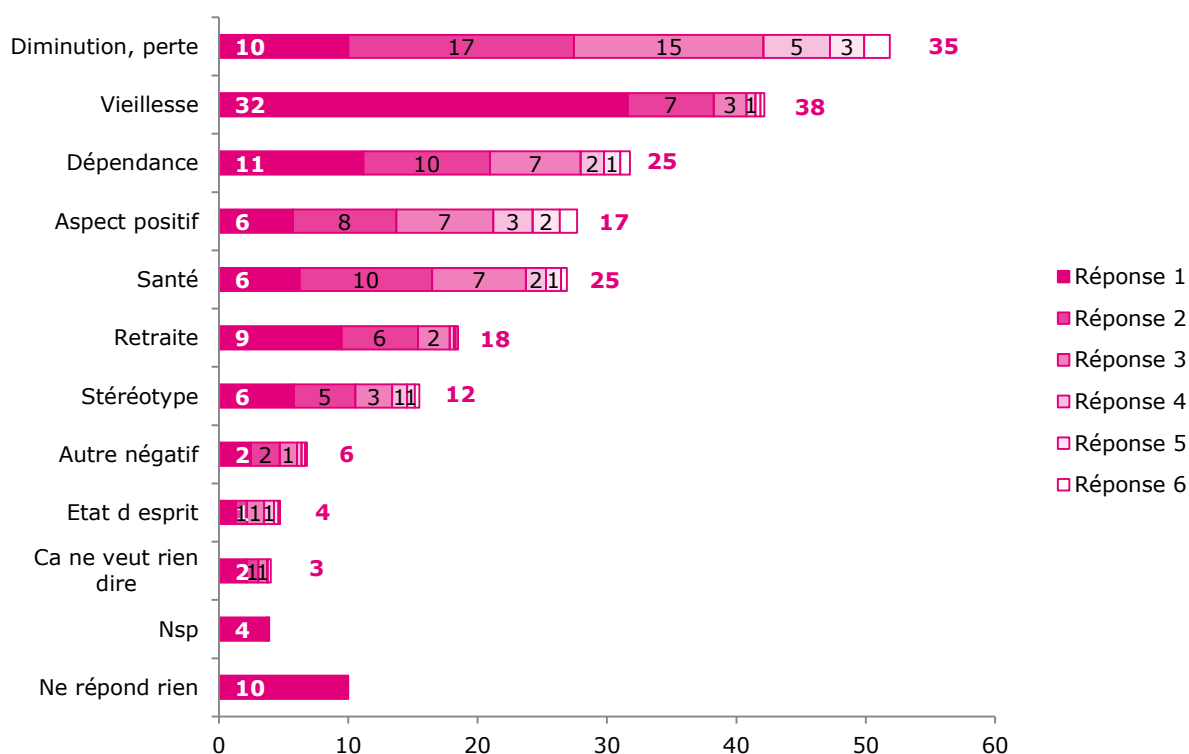
- **la perte de tout ou partie de ses capacités** (35% des répondants l'évoquent, 10% d'entrée) est abordée sous différents aspects : les pertes de mémoire, de vue, la surdité, la moindre vitalité, l'isolement. Il n'est pas rare que ce registre soit exploré à différentes reprises par une même personne.
- c'est aussi la **dépendance** (25%, dont 11% de citations en 1^{ère} réponse),
- les problèmes de **santé** (25%) : les maladies, la souffrance, les douleurs,
- un **état d'esprit péjoratif** (« *c'est dans la tête* », « *se plaindre* » « *le petit vieux qui se laisse aller* ») pour 4% des répondants
- ou d'autres idées négatives variées

Seuls 17% évoquent spontanément un registre positif, comme par exemple l'expérience, la liberté, la famille, les voyages. Et ces idées ne sont que très rarement celles qui viennent en premier à l'esprit de la population : en 1^{ère} réponse, seuls 6% des Français citent spontanément un élément positif. Il n'est pas rare que ces personnes citent plusieurs éléments positifs.

¹⁵⁰ Elodie Albérola, Patricia Croutte, Sandra Hoibian, Jörg Müller, *Bien vieillir, retraite, dépendance, fragilité des seniors - Représentations, réalités et attentes de la population française vis-à-vis des institutions*, Rapport du CREDOC pour la CNAV, décembre 2016

Des représentations plus souvent négatives

« Dites-moi ce que signifie pour vous, personnellement, l'expression « être âgé » aujourd'hui ? »



Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, début 2016.

• 8 millions de 70 ans et plus

La France compte, au 1^{er} janvier 2019, plus de 13 millions de personnes âgées de 65 ans ou plus, soit une personne sur cinq (20%)¹⁵¹. La France compte, au 1^{er} janvier 2019, plus de 17 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus – soit un peu plus du quart de la population – et un peu plus de 9 millions de personnes de 70 ans et plus.

On estime qu'en 2060, **un tiers de la population** sera âgée de 60 ans ou plus¹⁵². Par ailleurs, en 2012, l'espérance de vie d'un homme à 60 ans¹⁵³ est de 22 ans et demi (27 ans pour une femme). En une dizaine d'années, l'espérance de vie des hommes a encore gagné 3 ans (2 ans pour les femmes).

¹⁵¹ INSEE, Pyramide des âges au 1^{er} janvier 2019, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3312958>

¹⁵² Nathalie Blanpain, Olivier Chardon, *Projections de la population à l'horizon 2060, Un tiers de la population sera âgé de plus de 60 ans*, Insee Première n°1320, octobre 2010, <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1320/ip1320.pdf>

¹⁵³ INED, Espérance de vie, <http://www.ined.fr/fr/france/mortalite-causes-deces/esperance-vie/>

8.2 La dépendance

Par définition, la **dépendance** s'apprécie chez les personnes de 60 ans et plus. C'est un état durable qui entraîne des incapacités et requiert des aides pour « **l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière** »¹⁵⁴. Dans un cahier de recherche consacré à la prévention de la dépendance paru en 2013¹⁵⁵, des chercheurs du CREDOC indiquaient que sans sous-estimer l'impact des évolutions démographiques sur la part de la population en perte d'autonomie ou dépendante et sur les spécificités de prise en charge, l'idée d'une « déferlante » de la dépendance en Europe est sans doute à nuancer. **Si les Français vivent de plus en plus longtemps, « leur espérance de vie en bonne santé reste stable depuis dix ans »**¹⁵⁶. Ainsi, en 2016, l'espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire le nombre d'années qu'une personne peut compter vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne, s'élève en France à 64,1 ans pour les femmes et 62,7 ans pour les hommes.

Comme pour la pauvreté ou le handicap, plusieurs façons d'approcher la dépendance coexistent : une approche purement **administrative** (où l'on analyse, par exemple, les bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie). Il peut aussi s'agir des chiffres des personnes vivant en **Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées (EHPAD)**.

- **L'approche administrative : 1,3 millions de personnes touchent l'APA**

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) a été créée en 2001. Cette allocation a vocation à contribuer aux dépenses nécessaires pour permettre aux personnes de 60 ans et plus en perte d'autonomie, de rester à leur domicile (financement des frais d'aide à domicile, aides techniques, accueil de jour, hébergement temporaire). L'APA est allouée aux personnes qui présentent un niveau de dépendance évalué sur la base de la **grille AGGIR** (autonomie gérontologique, groupes iso-resources). La grille AGGIR permet d'évaluer la capacité des personnes à accomplir dix activités physiques et mentales dites discriminantes (se laver, se déplacer, s'orienter, etc.) et sept activités domestiques et sociales. En fonction de leur perte d'autonomie, les personnes âgées sont rattachées à un des six GIR (le GIR 1 correspond aux situations de dépendance les plus élevées et le GIR 6 aux dépendances les plus légères). Les personnes classées en GIR 1 à 4 peuvent bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), pour les personnes vivant à leur domicile ou accueillies dans un établissement.

En 2015, **1,3 million de personnes de 60 ans ou plus perçoivent l'allocation personnalisée d'autonomie**¹⁵⁷. Parmi les bénéficiaires, 59 % vivent à domicile et 41 % en établissement. « Parmi l'ensemble des bénéficiaires de l'APA, la part de ceux résidant en établissement varie de 8 % à 67 % selon les départements. Cette part est plus élevée dans les départements du nord-ouest de la France

¹⁵⁴ Loi relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), loi n°2001-647

¹⁵⁵ Elodie Alberola, Virginie Galdemar, Melissa Petit, *Prévention, aidants, coordination : comment passer du maintien au soutien à domicile des personnes âgées ?* Cahier de recherche n°310, décembre 2013

¹⁵⁶ Muriel Moisy, 2018, « Les Français vivent plus longtemps, mais leur espérance de vie en bonne santé reste stable », Etudes et Résultats, DREES, n°1046, janvier 2018

¹⁵⁷ Drees, 2017, *L'aide et l'action sociale en France*, p.49

et plus faible dans ceux du sud de la France, de la Corse ainsi que dans les départements d'outre-mer »¹⁵⁸.

Encadré n°10 : Grille Autonomie Gérontologique et Groupes Iso-Ressources (AGGIR)

La grille a pour vocation « d'évaluer les activités effectuées ou non par la personne seule, et permet de rassembler des individus ayant des niveaux proches de besoins d'aides pour accomplir les actes de la vie quotidienne »¹⁵⁹.

Les activités analysées dans le modèle AGGIR comporte 10 variables d'activité corporelle et mentale et 7 variables d'activité domestique et sociale :

Activités corporelle et mentale : cohérence, orientation, toilette, habillage, alimentation, élimination urinaire et fécale, transferts (se lever, se coucher et s'asseoir), déplacements à l'intérieur du lieu d'habitation, déplacements à l'extérieur du lieu d'habitation, alerter

Activités domestique et sociale : gestion, cuisine, ménage, transports, achats, suivi du traitement, activités du temps libre

GIR 1 : comprend des personnes confinées au lit ou au fauteuil, ayant perdu leur activité mentale, corporelle, locomotrice et sociale, qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants

GIR 2 : composé de 2 sous-groupes essentiellement :

Les personnes confinées au lit ou au fauteuil tout en gardant des fonctions mentales non complètement altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante

Les personnes dont les fonctions mentales sont altérées mais qui ont conservé leurs capacités locomotrices ainsi que certaines activités corporelles que souvent elles n'effectuent que stimulées

GIR 3 : regroupe surtout des personnes ayant conservé des fonctions mentales satisfaisantes et des fonctions locomotrices partielles, mais qui nécessitent quotidiennement et plusieurs fois par jour des aides pour les activités corporelles

GIR 4 : composé de 2 sous-groupes essentiellement :

Les personnes n'assurant pas seules leurs transferts, mais qui une fois levées peuvent se déplacer à l'intérieur du logement, et qui doivent être aidées ou stimulées pour la toilette et l'habillage

Les personnes qui n'ont pas de problèmes locomoteurs mais qu'il faut aider pour les activités corporelles, y compris les repas

GIR 5 : est composé de personnes assurant seules leurs transferts et le déplacement à l'intérieur du logement, qui s'alimentent et s'habillent seules. Elles peuvent nécessiter une aide ponctuelle pour la toilette et les activités domestiques

Source : Elodie Alberola, Solen Berhuet, Pauline Jauneau-Cottet, Sandra Hoibian, 2018, Le processus d'entrée en structure d'accueil pour personnes âgées vu par leurs proches, Rapport du Crédoc, n°338

- **Les deux tiers des personnes accueillies en établissement pour personnes âgées dépendantes ont plus de 85 ans**

A la fin de l'année 2015, un peu plus de 10 500 établissements pour personnes âgées dépendantes existent en France métropolitaine, ce qui représente 746 000 places¹⁶⁰. Entre 2011 et 2015, la capacité d'accueil a progressé de 4,5%. 80% des places existantes se situent dans les EHPAD qui se caractérisent par la présence de services médicaux. Cette « **médicalisation** du secteur va de pair

¹⁵⁸ Ibid, p.49

¹⁵⁹ Décret n°2008-821 du 21 août 2008 relatif au guide de remplissage de la grille nationale AGGIR, http://www.infomaismansderetraite.fr/wp-content/uploads/2014/04/aggir_guide_remplissage.pdf

¹⁶⁰ Données Statiss2016 – Sources : DREES, FINESSE, SAE

avec le **vieillissement de la population** accueillie [et] la proportion de personnes âgées **très dépendantes** » qui s'est tendancielllement accrue au sein de la population hébergée en institution »¹⁶¹. A la fin de l'année 2015, l'entrée en structure d'accueil pour personnes âgées se fait en moyenne à l'âge de 85 ans et 9 mois, contre 85 ans en 2011. Ainsi, « entre 2011 et 2015, la population en institution a donc vieilli »¹⁶² d'une année. Selon les données de l'enquête Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées (EHPA), **les deux tiers des personnes accueillies dans un établissement pour personnes âgées dépendantes ont plus de 85 ans**. Rapporté à l'ensemble de chaque catégorie d'âge, 30% des personnes de 90-95 ans et 42% des 95 ans et plus sont accueillies dans une structure d'accueil pour personnes âgées. En 2015, 83% des résidents des établissements concernés étaient en perte d'autonomie au sens de la grille AGGIR, soit 2 points de plus qu'en 2011. Les Etablissements d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) sont les établissements les plus concernés par cette progression de la dépendance. 54% des personnes âgées qui y sont accueillies relèvent du GIR 1 ou 2. Reprenant les chiffres de la Drees issus de l'enquête EHPA 2015, le rapport de Monique Ibarra et Caroline Fiat indique que « **49% des résidents d'EHPAD souffrent de troubles démentiels, pour beaucoup liés à Alzheimer et 35% de « troubles chroniques du comportement** »¹⁶³.

L'enquête de 2015 pointe l'augmentation du nombre de places offertes en EHPAD (+ 6% entre 2011 et 2015), du fait de la transformation de maisons de retraite ou de logements-foyers déjà existants mais aussi des plans successifs : plan Vieillissement et Solidarités (2003), le plan Grand Age (2007-2012) et le plan Alzheimer (2008-2012). Le taux d'occupation des structures est très élevé (98% dans le public, 95% dans le privé lucratif). En l'espace d'un an (au cours de l'année 2015), **291 000 personnes ont intégré un établissement pour personnes âgées**. Plus de la moitié de ces entrants vivaient auparavant à leur domicile ou dans celui d'un proche.

¹⁶¹ Insee, 2018, Personnes âgées dépendantes, Insee Références, p.96

¹⁶² Marianne Muller, 2017, « 728 000 résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2015. Premiers résultats de l'enquête EHPA 2015 », *Etudes et Résultats de la Drees*, juillet 2017, n°1015, p.2

¹⁶³ Monique Ibarra, Caroline Fiat, 2018, Mission sur les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), Rapport de la commission des Affaires Sociales remis à l'Assemblée Nationale, n°769, 14 mars 2018, p.17

PARTIE 2 - ARTICULATION DES DIFFÉRENTES FORMES DE FRAGILITÉ ÉPROUVÉES PAR LES FRANÇAIS GRÂCE À L'ENQUÊTE CONDITIONS DE VIE

Les facteurs de fragilité et les raisons de mal-être dans la société sont nombreux (pauvreté, maladie, handicap, chômage ou précarité professionnelle, mal logement, solitude, discriminations, relégation territoriale, etc.). Les différents travaux mis en évidence montrent que ces différentes fragilités se **cumulent souvent**, et que l'on ne peut donc « additionner » les différents ordres de grandeur recensés : une même personne pouvant à la fois être en situation de pauvreté et **d'isolement par exemple**.

L'enquête Conditions de vie et aspirations du début 2018 permet, grâce à la richesse du matériau recueilli, à la fois de repérer dans la population les occurrences des différentes formes de fragilité et surtout, de comprendre **comment elles se combinent – ou pas** – entre elles.

L'enquête Conditions de vie et Aspirations n'a pas pour objectif de traiter spécifiquement les questions de fragilité, mais plutôt de décrire les opinions et le moral de nos concitoyens. Si on y trouve explicitement certains éléments relatifs à la fragilité (niveau de vie, chômage, handicap ...), d'autres thèmes, comme les discriminations, n'y sont donc pas systématiquement traités et certaines situations extrêmes (dépendance liée au grand âge ou SDF) sont, par construction, hors champ.

Au final, grâce à une quinzaine de questions présentes dans le corpus de questions généralistes, nous pouvons néanmoins approcher six grandes formes de fragilité, au travers de douze indicateurs.

Rappelons que l'enquête, à l'hiver 2018, s'est déroulée auprès de 3 000 personnes de 15 ans et plus, résidant sur l'ensemble du territoire français (métropole et outremer) et qu'il s'agit d'un recueil auto-administré réalisé en ligne.

Nous avons procédé en plusieurs étapes :

1. Repérage, dans l'échantillon, des individus déclarant les différentes formes de fragilité évoquées dans la première partie du rapport,
2. Création de groupes de populations présentant une homogénéité vis-à-vis des formes de fragilité et de mal-être étudiées, grâce à des techniques d'analyse des données (analyse des correspondances multiples suivie d'une typologie),

1. Repérage de différentes formes de fragilité à partir de l'enquête du Crédoc

La pauvreté

L'enquête permet d'approcher les trois définitions possibles de la pauvreté, à savoir :

- La pauvreté via la perception des minimas sociaux : l'enquêté indique en effet s'il perçoit le RSA. Les autres minimas sociaux (comme l'AAH ou l'ASS) ne sont, en revanche, pas évoqués.
177 personnes disent percevoir le RSA.
- La pauvreté ressentie via le sentiment déclaré d'appartenir aux « défavorisés » : l'enquêté doit indiquer à quelle catégorie il a le sentiment d'appartenir, depuis les privilégiés jusqu'aux défavorisés.
271 personnes disent appartenir à la catégorie des défavorisés
- La pauvreté monétaire via le niveau de vie dans le foyer. Sont repérés comme pauvres toutes les personnes qui vivent dans un foyer dont le niveau de vie (ensemble des revenus rapportés à la taille du foyer) est inférieur à 60% de la médiane.
416 personnes sont pauvres selon cette approche monétaire

Il n'est pas rare que ces trois conditions se recoupent puisque :

- ✓ 35% des bénéficiaires du RSA se sentent appartenir à la classe des défavorisés et 62% connaissent la pauvreté monétaire ;
- ✓ Près d'une personne sur quatre qui se dit « défavorisée » perçoit le RSA (23%) et près d'une sur deux est pauvre monétairement (48%)

Une personne sur cinq (20%) relève d'une forme au moins de fragilité liée à la pauvreté dans l'enquête Conditions de vie.

La maladie, le handicap

L'enquête fournit deux indicateurs sur ce thème :

- Le handicap via la déclaration d'un handicap, d'une infirmité ou d'une maladie chronique qui continuera à l'affecter dans l'avenir
813 personnes sont dans cette situation.
- Le sentiment d'un état de santé dégradé, via le sentiment d'être en moins bonne santé que les gens de son âge (état de santé peu ou pas du tout satisfaisant par rapport à des personnes du même âge).
600 personnes disent souffrir d'un état de santé dégradé

Là aussi les deux situations sont corrélées :

- ✓ 40% des personnes qui déclarent un handicap ou une maladie chronique présentent un état de santé dégradé par rapport à leurs pairs (deux fois plus que dans l'ensemble de la population)
- ✓ La moitié des personnes qui déclarent un état de santé dégradé par rapport aux personnes de leur âge souffrent d'un handicap ou d'une maladie chronique (54% vs 27% dans l'ensemble de la population)

Un peu plus d'une personne sur trois (36%) relève d'une forme au moins de fragilité liée à la santé

La précarité liée à l'emploi

Grâce à son corpus généraliste, l'enquête permet de construire trois indicateurs sur ce thème :

- Le fait d'être au chômage au moment de l'enquête.
209 personnes sont au chômage
- Le fait d'être en emploi, mais avec une forme de contrat précaire, c'est-à-dire d'être en intérim ou en contrat à durée déterminée.
305 personnes sont dans une forme d'emploi précaire
- Le fait d'être en sous-emploi, c'est-à-dire d'être en activité mais avec un temps de travail qui semble insuffisante (temps partiel subi). Pour approcher cette situation, nous avons repéré les personnes qui sont à temps partiel et qui, s'il fallait choisir entre davantage de temps libre et davantage de pouvoir d'achat, opteraient pour un accroissement de leur pouvoir d'achat.

Pour le coup, s'agissant de l'emploi, les différentes formes de fragilité sont plutôt exclusives les unes des autres, ne serait-ce que parce que les personnes hors emploi (au chômage) ne peuvent être en sous-emploi ou en situation de travail précaire.

Une personne sur cinq (21%) relève d'une forme au moins de fragilité liée à l'emploi

La précarité liée au logement

Les formes extrêmes de précarités (comme le fait d'être hébergé en foyer ou de dormir dans la rue) ne sont pas accessibles dans une enquête en population générale comme l'enquête Conditions de vie et aspirations. On peut, en revanche, approcher les difficultés de logement que sont le surpeuplement et les charges excessives de logement.

- Le fait d'être dans une situation de logement qu'on peut apparenter à du surpeuplement, lorsque l'enquêté indique que la taille du logement n'est pas suffisante pour une famille comme la sienne et que ce sentiment est corroboré par un indicateur plus objectif tenant compte du nombre de pièces disponibles et du nombre de personnes du foyer.
395 personnes se disent dans une situation de surpeuplement
- Le poids excessif des charges de logement dans le budget des enquêtés peut s'apprécier grâce à la réponse à une question sur le poste de dépenses du logement (lorsque les dépenses de logement constituent une très lourde charge, voire quand elles constituent une charge à laquelle la personne dit ne pas pouvoir faire face).
361 personnes disent faire face à des dépenses de logement excessives

Les deux formes de fragilité ne se recoupent que partiellement.

Au final, près d'une personne sur cinq (19%) présente une forme de fragilité liée au logement

La relégation territoriale

L'enquête pose la question du sentiment de relégation territoriale : c'est un indicateur subjectif, qui reflète le ressenti de la personne enquêtée qui a le sentiment de résider dans un territoire laissé pour compte par les pouvoirs publics.

- Le fait d'avoir « tout-à-fait » le sentiment de résider dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics
332 personnes développent ce sentiment de relégation territoriale

11% des enquêtés disent être en situation de relégation territoriale

La solitude, l'isolement

Nous avons utilisé un indicateur construit à partir des relations déclarées avec des membres de sa famille et avec ses relations.

- L'isolement a été approché par la conjonction de deux situations : le fait de ne pas voir régulièrement des membres de sa famille et, dans le même temps, de recevoir chez soi des relations à une très faible fréquence (moins d'une fois par mois, voire jamais).

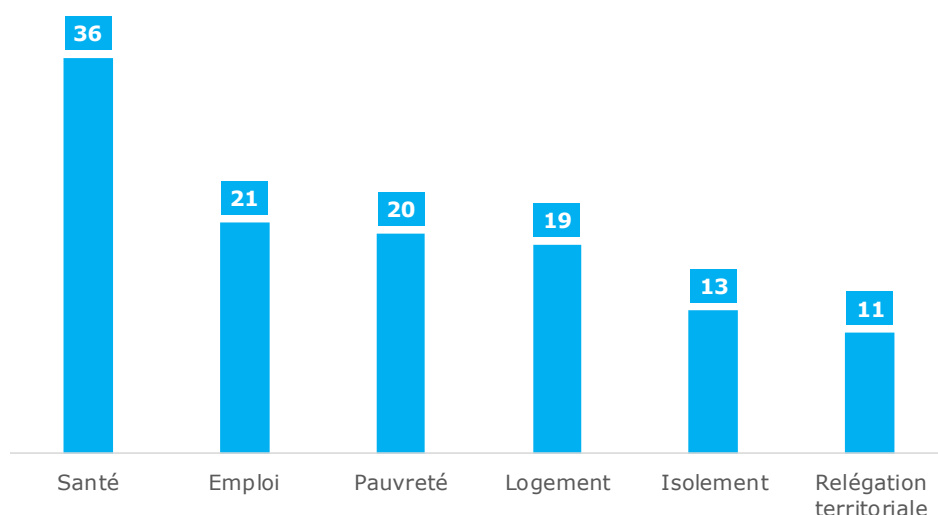
391 personnes sont dans cette situation objective d'isolement

13% des enquêtés sont en situation objective d'isolement relationnel vis-à-vis de leurs amis et de leur famille.

Lorsqu'on examine la prévalence des différentes formes de fragilité abordées ainsi dans l'enquête, on constate que :

- C'est la santé qui génère le plus de cas de fragilité : plus d'une personne sur trois est concernée
- Viennent ensuite l'emploi, la pauvreté et le logement. Chacun de ces thèmes met en difficulté environ une personne sur cinq
- L'isolement relationnel et la relégation territoriale, tels que définis plus haut, sont les deux formes de fragilité les moins répandues (un peu plus d'une personne sur dix)

Prévalence des différentes formes de fragilité dans la population française (en %)



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2018

2. Tous vulnérables : les deux tiers des Français présentent une source de fragilité

Chacun des domaines de fragilité passés en revue jusqu'ici font l'objet d'études nombreuses, mettant à jour les mécanismes **d'effets cumulatifs et d'interactions** entre les différentes sources de fragilité. Une personne en situation de handicap aura moins de chances de trouver un emploi, toutes choses égales par ailleurs, ce qui viendra amplifier ses difficultés à la fois financières, relationnelles, etc.

Ces données sont confirmées par notre enquête. Les tests de corrélation confirment que les différentes formes de fragilité **sont souvent corrélées** entre elles (la pauvreté, en particulier, est corrélée à toutes les autres) et que la santé le serait le moins puisqu'elle n'est ni liée à l'emploi ni à l'isolement.

Tableau des corrélations entre les indicateurs synthétiques de fragilité

	Santé	Emploi	Pauvreté	Logement	Isolement	Relégation territoriale
Santé		-	**	**	-	**
Emploi			**	**	**	**
Pauvreté				**	**	**
Logement					**	**
Isolement						-
Relégation territoriale						

Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2018

Le rapport Stiglitz (2008) met en évidence dans ses recommandations l'importance « de **mieux évaluer la relation entre les différentes dimensions** de la qualité de la vie. Certaines des questions concrètes les plus importantes sont liées à la manière dont les évolutions dans un domaine (par exemple, l'éducation) affectent les évolutions dans d'autres domaines (par exemple, l'état de santé, la représentation politique et les liens sociaux) et à la manière dont les évolutions dans tous les domaines sont liées à celles des revenus. Si certains de ces liens, en particulier au plan individuel, sont mal mesurés et perçus de façon inadéquate, le fait d'ignorer les **effets cumulatifs de** désavantages multiples conduit à des politiques sous-optimales. Ainsi, la dégradation de la qualité de la vie due à la fois à la pauvreté et à la maladie **dépasse largement la somme des deux effets séparés**, avec pour conséquence que les pouvoirs publics doivent cibler leurs interventions plus spécifiquement sur les populations qui cumulent ces désavantages. »

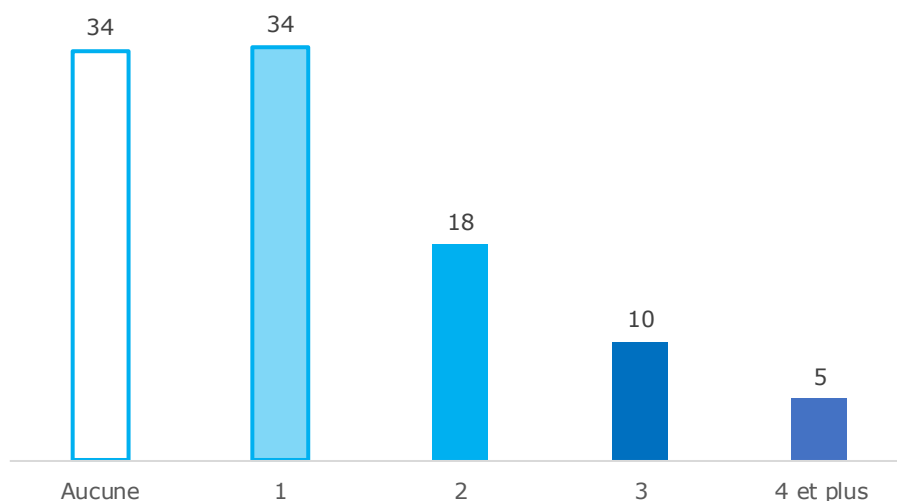
L'enquête Conditions de vie permet d'identifier ces phénomènes de cumuls de désavantages. Pour une personne sur trois, il y a en effet **cumul** de facteurs de fragilité, tandis qu'une proportion identique est affectée par une forme **unique** de fragilité.

Au total, c'est donc **les deux tiers de la population française qui sont confrontées** à une source de fragilité. Il nous semble, que c'est un résultat en soi, très important. Contrairement à une approche qui tendrait à distinguer les personnes fragiles des personnes non fragiles, à un instant donné, une très grande majorité de la population présente une forme de vulnérabilité. La proportion est d'autant plus importante :

- **Qu'elle n'intègre pas toutes les formes de fragilité de manière exhaustive** : on peut penser à l'illettrisme par exemple, la grande précarité, la dépendance, au handicap sévère, etc puisque par essence, une enquête en population générale n'intègre pas les personnes en EHPAD, hôpitaux, dans la rue, etc

- Elle ne prend **pas en compte les questions de parcours** et mesure uniquement la part de Français fragiles « à date ». Le tiers de Français ne présentant aucune des difficultés abordées peut dans le futur rencontrer un problème de santé, de chômage, etc. Difficile dans ces conditions d'identifier des personnes qui seraient « intrinsèquement » fragiles.

66% des personnes interrogées au moins un facteur de fragilité sur les 6 dimensions étudiées ; un tiers en présente plusieurs (en %)



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2018

3. Une typologie des Français vis-à-vis des différentes formes de fragilité

Comment les différentes causes de fragilité se cumulent-elles ? Pour mener à bien la constitution d'une typologie des Français, nous avons eu recours à des techniques d'analyse des données. Afin qu'une forme de fragilité ne soit pas privilégiée par rapport à l'autre, nous avons continué à privilégier les **indicateurs synthétiques** qui rendent compte de toutes les approches possibles sur un même thème, pour que des thèmes décrits par plusieurs indicateurs (comme l'emploi) dans l'enquête ne soient pas artificiellement survalorisés.

Au final, on dispose donc de 6 indicateurs, reflétant 6 dimensions possibles de la fragilité. Le plan factoriel issu d'une analyse en composantes multiples¹⁶⁴ s'organise autour de deux axes qui portent le maximum d'informations (carte 1).

¹⁶⁴ Une analyse factorielle a comme finalité la construction d'axes factoriels permettant de résumer l'ensemble de l'information portée par les différentes variables retenues et l'identification des indicateurs contribuant le plus à la différenciation des personnes en matière de fragilité

Le **premier axe** (l'axe horizontal) est un axe qui permet d'approcher le **cumul des situations** difficiles : toutes les modalités décrivant une fragilité se projettent à gauche. Plus les individus se projettent dans cette zone et plus ils sont susceptibles d'être touchés par une ou plusieurs formes de fragilité. A l'inverse, à droite du plan, les individus sont plutôt épargnés par les différentes formes que peut prendre la fragilité (maladie, sous-emploi, isolement, etc.). Ce sont la pauvreté et le logement qui tirent le premier axe, sans doute car ce sont des formes de fragilité qui se cumulent souvent à d'autres.

Le **second axe** oppose la santé et le sentiment de relégation territoriale, en haut du plan, à l'isolement relationnel, en bas du plan. On a vu précédemment que l'isolement relationnel n'était corrélé ni à la santé ni au sentiment de relégation territoriale ; les individus qui les portent sont plutôt différents.

Que nous apprend la projection des variables illustratives sur ce premier plan factoriel (Carte 2) ?

Tout d'abord, que le **niveau de revenus** est extrêmement lié au niveau de fragilité d'un individu : le premier axe oppose très nettement les bas revenus aux autres groupes et notamment aux hauts revenus. Ces derniers sont positionnés très à droite de la carte, dans la zone épargnée par toutes les formes de fragilité. Le diplôme est également protecteur vis-à-vis des fragilités : les plus diplômés sont à droite, les non-diplômés à gauche. Enfin, les différentes tranches **d'âge** se projettent en diagonale, à la fois selon le premier axe (les plus jeunes sont les plus susceptibles de développer des formes diverses de fragilité) et aussi selon le second axe (les plus âgés se projetant près des problèmes de santé et de handicap).

On trouve, à droite du plan : les 60-69 ans ainsi que les plus âgés (70 ans et plus) ainsi que les retraités. *A priori*, ce résultat peut se révéler contre-intuitif : on pouvait imaginer les seniors plus fragiles que la moyenne. Mais leur sortie de la vie active leur évite les problèmes liés à l'emploi. Et il faut surtout rappeler les évolutions intervenues dans les dernières décennies et le formidable rattrapage qui s'est opéré chez les seniors vis-à-vis de l'ensemble de la population, en termes notamment de niveau de vie¹⁶⁵. Si on y ajoute la très difficile entrée sur le marché du travail des plus jeunes et le renchérissement du prix du logement au cours des dernières années¹⁶⁶, cela explique le grand écart entre les très jeunes et les aînés.

Quand on réalise une **typologie** (grâce une classification ascendante hiérarchique à partir des coordonnées factorielles¹⁶⁷), on aboutit à la création de **six groupes aux profils différenciés**, tant du point de vue des fragilités ressenties que des caractéristiques sociodémographiques et des opinions (carte 3).

¹⁶⁵ Régis Bigot, Patricia Crouette, Jörg Müller, *Les seniors d'aujourd'hui sont moins inquiets et plus ouverts aux évolutions de la société*, CREDOC, septembre 2014, Consommation et mode de vie n°269 <http://www.credoc.fr/pdf/4p/269.pdf>

¹⁶⁶ Régis Bigot, Sandra Hoibian, *Les difficultés des Français face au logement*, Cahier de recherche n°265, décembre 2009, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C265.pdf>

¹⁶⁷ La classification permet le regroupement des individus en classes les plus homogènes possibles, constituant une typologie : chaque individu est dans une classe et une seule ; tous les individus sont affectés. Les calculs permettant d'agréger les individus les plus proches entre eux sont opérés à partir des coordonnées factorielles, porteuses de l'information la plus pertinente.

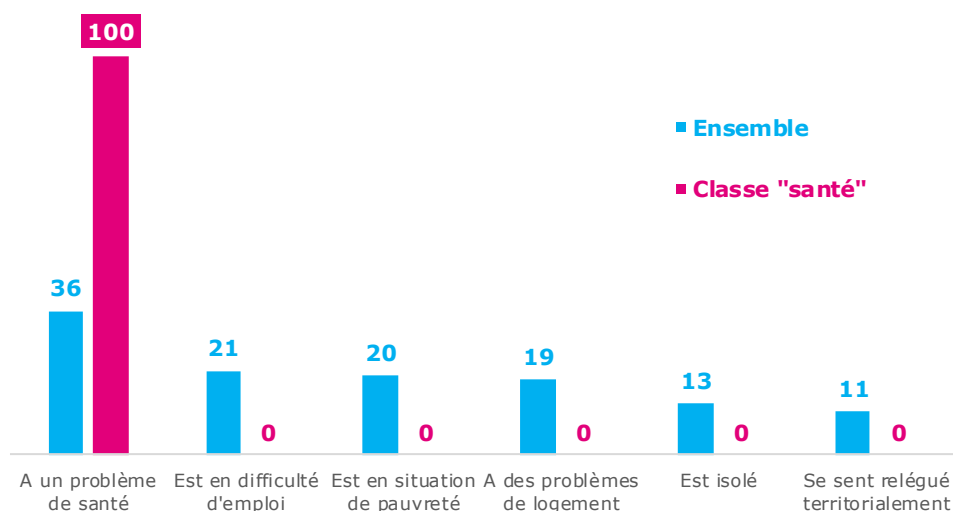
Concrètement, 7 classes sont formées. Elles se distinguent à la fois par le **nombre de fragilités** qui affectent les personnes (plus on avance et plus de facteurs de fragilité sont recensés) mais aussi la **nature** d'entre elles.

La première regroupe les individus exempts de toute forme de fragilité. Les « **non fragiles** » (34%) ne déclarent **aucune** forme de fragilité. Ils avaient déjà été repérés auparavant.

Les deux classes suivantes rassemblent des individus affectés le plus souvent par **un problème et un seul**. Il y a d'abord un premier groupe, plus âgé, dont la santé laisse à désirer et un second groupe, plus jeune, qui peine à entrer dans la vie active.

- La classe de ceux qui ont un unique problème, lié à la **santé** (handicap ou état de santé dégradé, 15%) et uniquement un problème de cet ordre (1 seule forme de fragilité en moyenne).

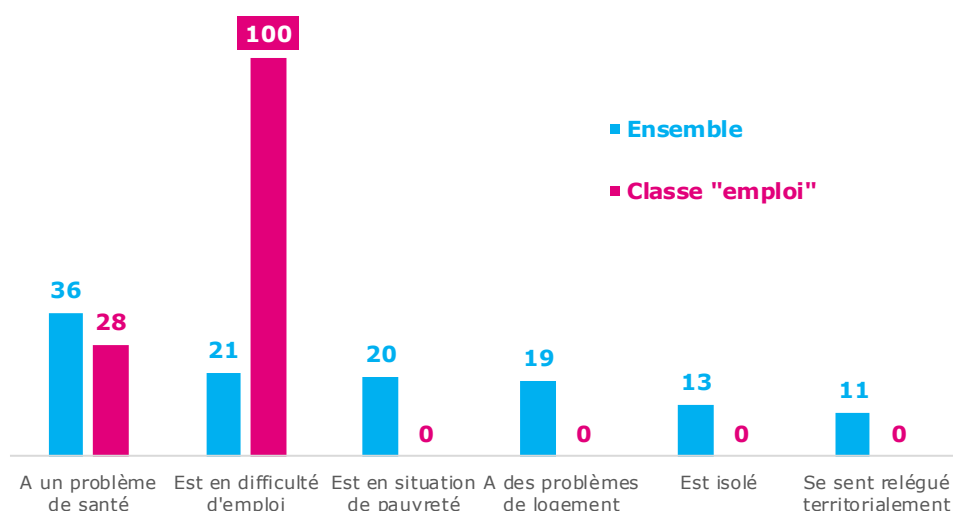
15% des Français présentent, sur les 6 dimensions étudiées, uniquement une fragilité liée à la santé (en %)



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2018

- La classe de ceux qui ont essentiellement un problème **d'emploi** (chômage, sous-emploi ou précarité, 8%). 7 fois sur 10, c'est la seule forme de fragilité qui est recensée (en moyenne, 1,3 forme de fragilité) ; peut s'y ajouter éventuellement un problème de santé mais dans des proportions moindres qu'en population générale.

8% des Français présentent surtout un problème d'emploi (en %)

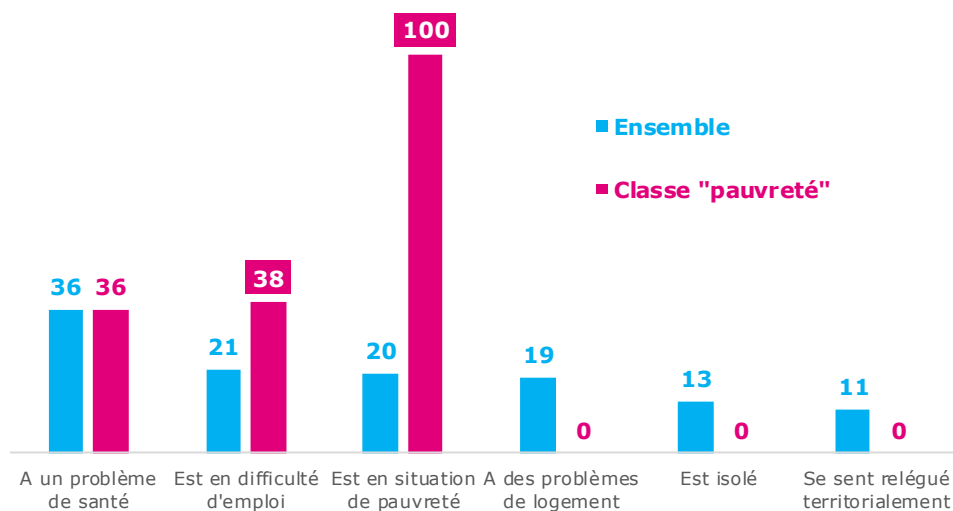


Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2018

Viennent ensuite **quatre classes dont les membres cumulent systématiquement** des difficultés dans plusieurs registres.

- La classe marquée par la **pauvreté** (8%) : ici, tous les membres sont touchés par une forme de pauvreté mais aussi quelquefois par des problèmes d'emploi ou de santé (en moyenne, on recense 1,8 formes de fragilité). En revanche, on ne repère pas dans ce groupe de facteur de fragilité qui soit lié au logement, à l'isolement ou à la relégation territoriale.

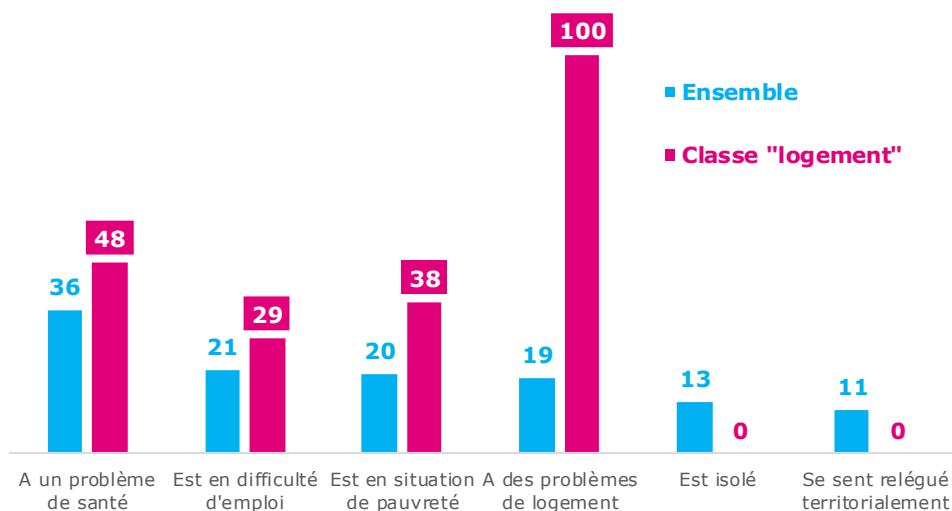
8% des Français présentent surtout un problème de pauvreté (en %)



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2018

- La classe marquée par des difficultés de **logement** (12%). Il y a souvent cumul avec une autre forme de fragilité puisque 2,2 facteurs de fragilité sont comptabilisés en moyenne. Peuvent se cumuler aux problèmes de logement un problème de santé (près d'une fois sur deux), de pauvreté (38%) ou d'emploi (29%).

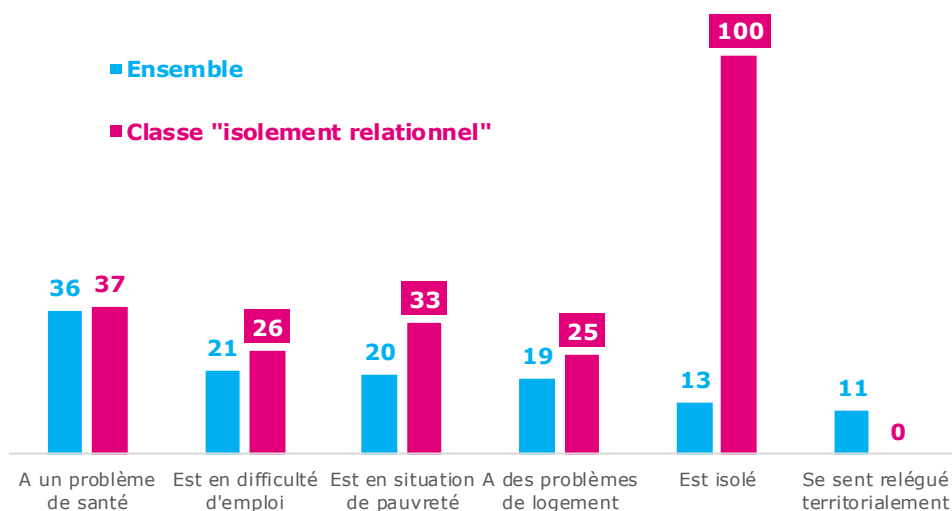
12% des Français présentent un problème de logement auquel s'ajoute en moyenne un autre facteur de fragilité (en %)



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2018

- La classe marquée par **l'isolement social** : tous les membres de cette classe (11% de l'ensemble de la population) voient peu ou pas du tout leur réseau familial et amical. Les problèmes de santé ne sont, ni plus, ni moins, fréquents qu'en moyenne. Se greffent plus fréquemment qu'en moyenne d'autres facteurs de fragilité comme la pauvreté, les problèmes de logement ou d'emploi (en moyenne, 2,2 formes de fragilité sont comptabilisées). En revanche, on ne note ici aucune référence à une forme de relégation territoriale.

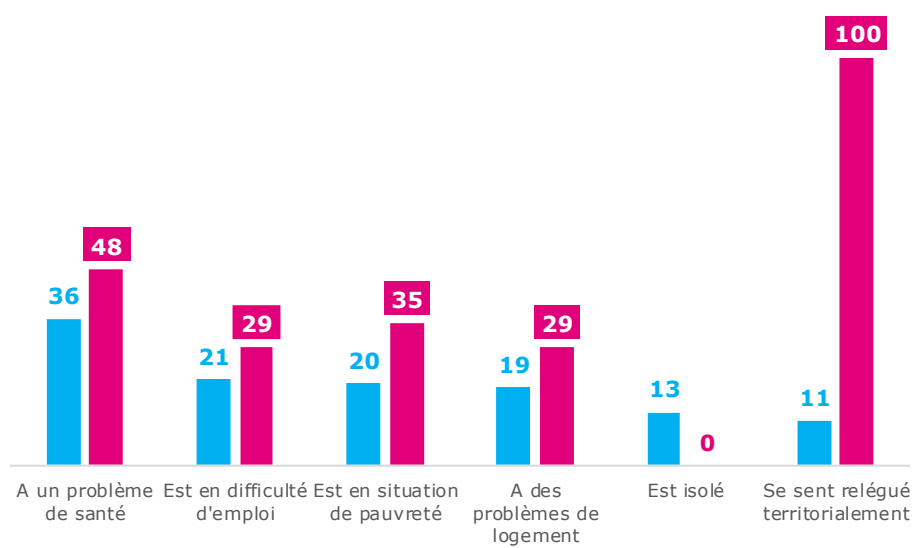
11% des Français se distinguent par leur isolement relationnel (en %)



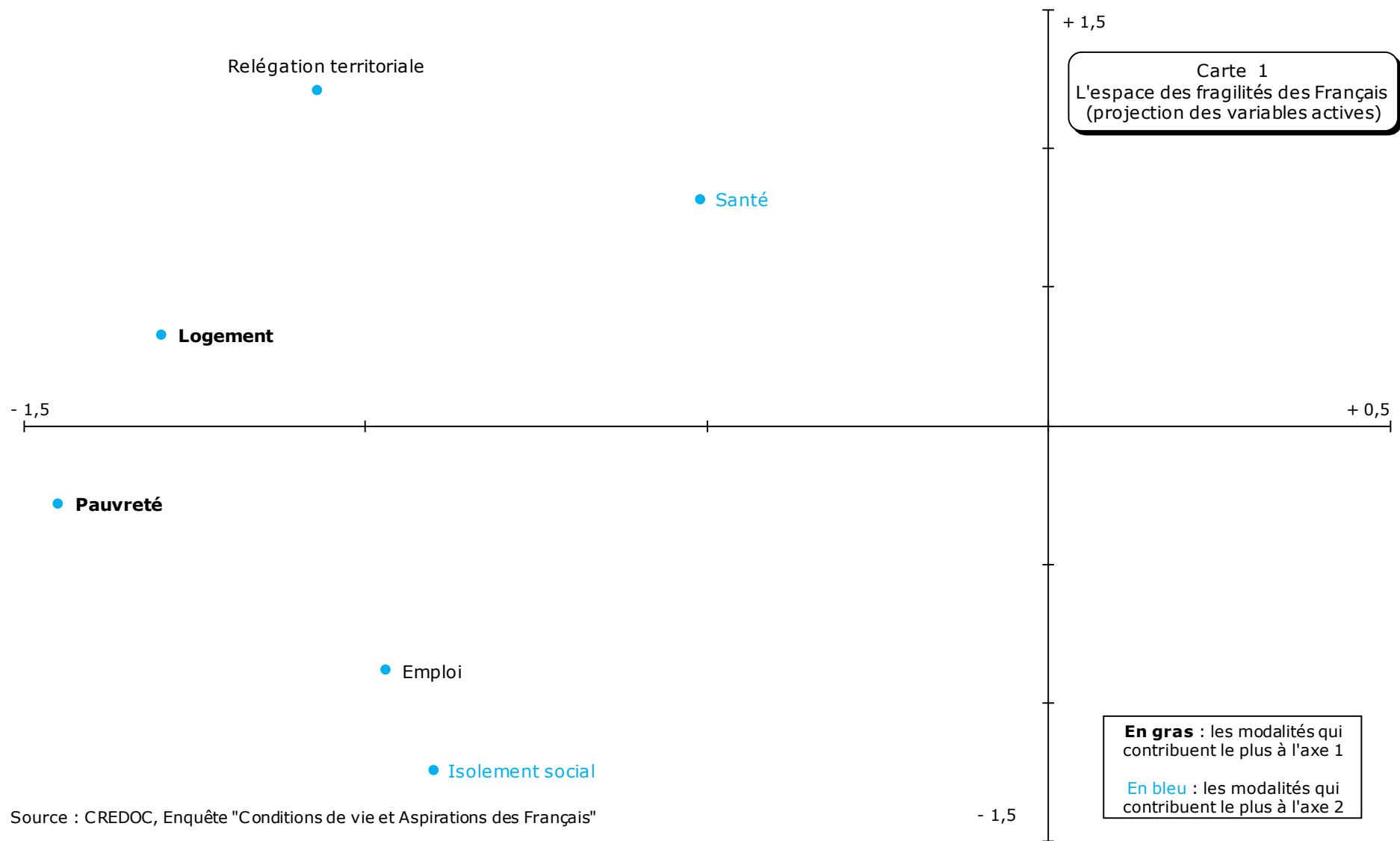
Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2018

- La dernière classe se caractérise par un sentiment de **relégation territoriale** (11%). Cette doléance est très souvent associée à d'autres formes de fragilité, comme la pauvreté, les problèmes de logement et la santé (2,5 facteurs de fragilité en moyenne) ; mais jamais à l'isolement relationnel. Ces deux formes de fragilité sont comme antagonistes l'une de l'autre.

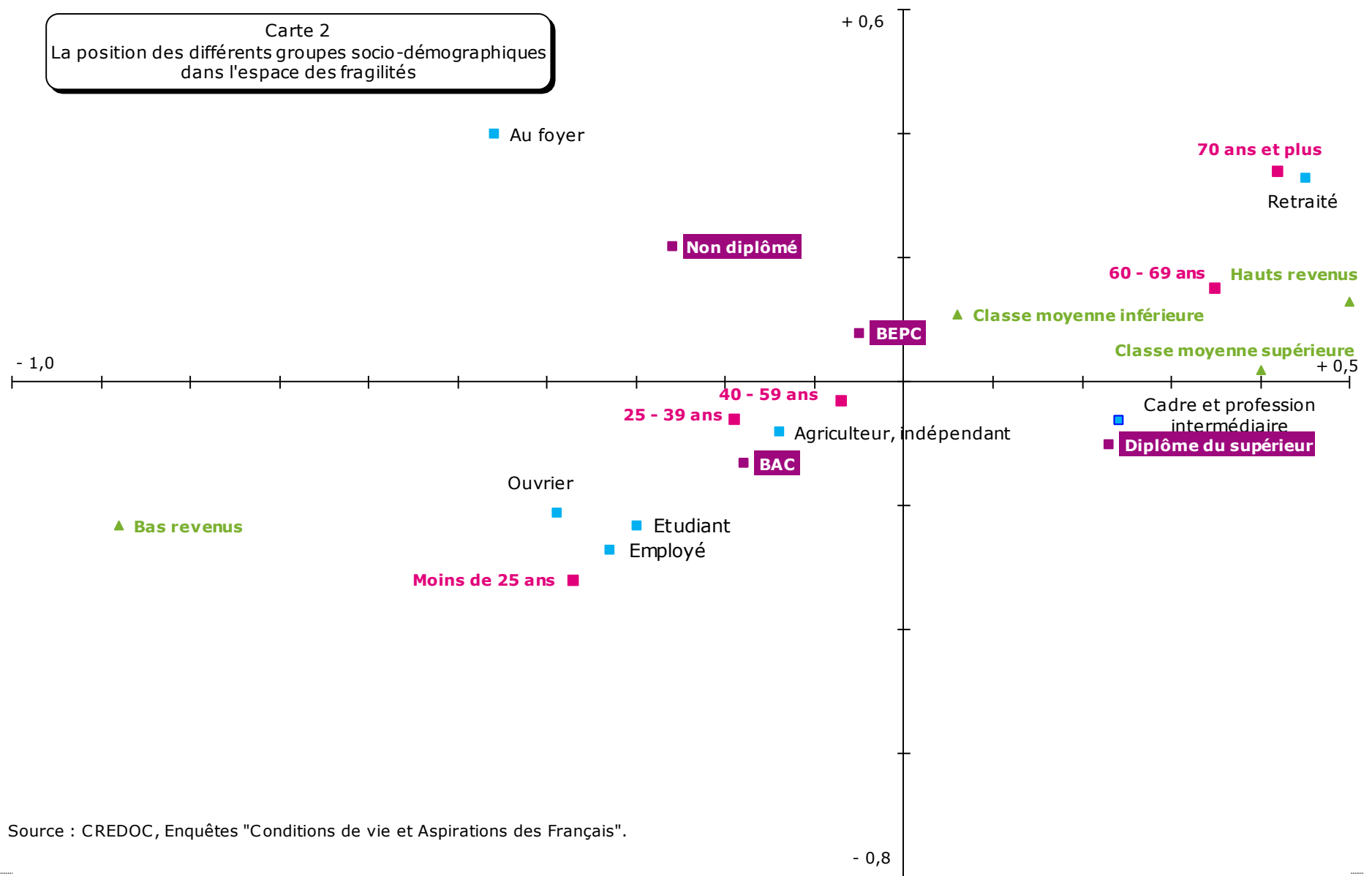
11% des Français se distinguent par leur sentiment de relégation territoriale (en %)



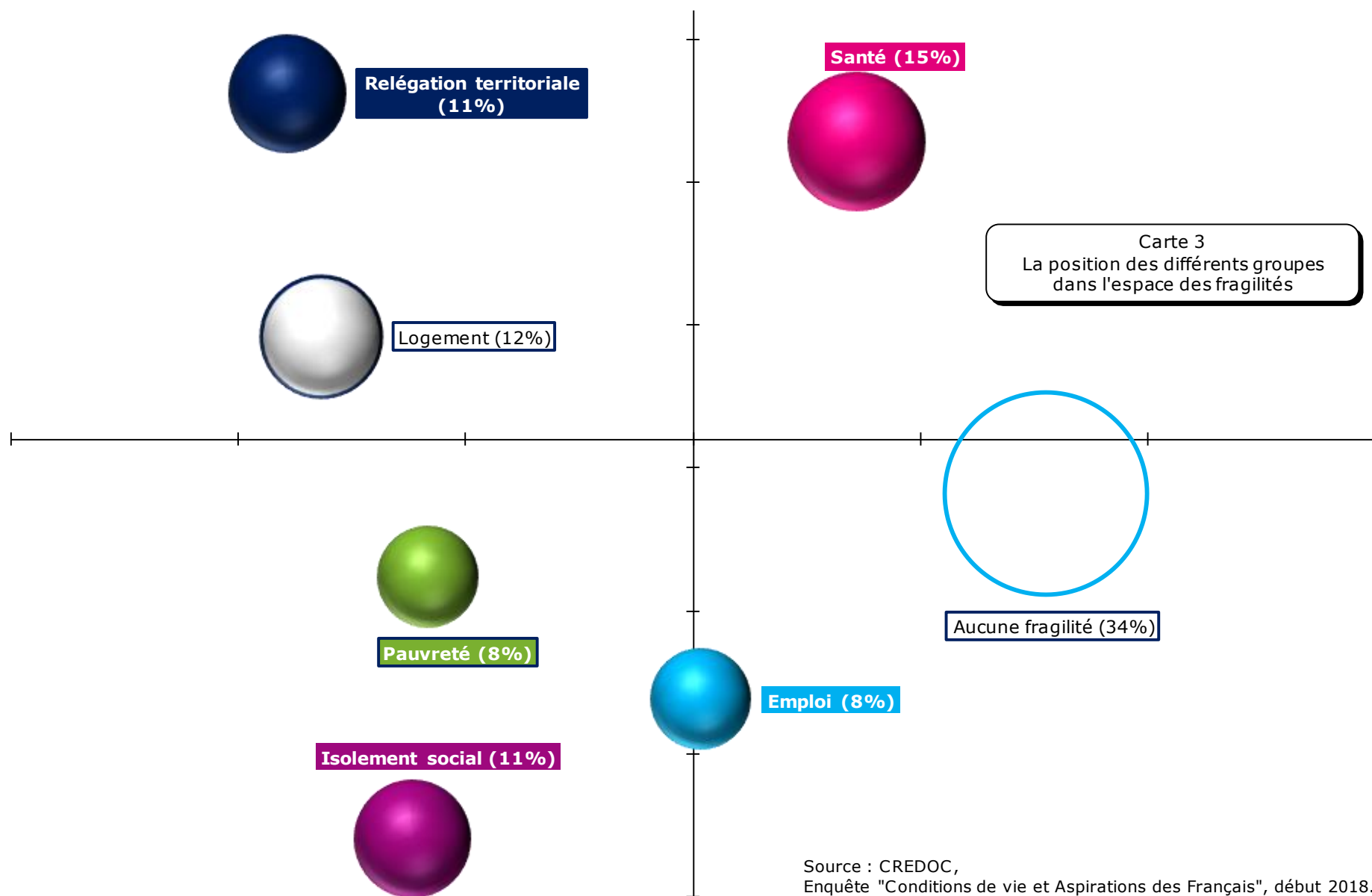
Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2018



Carte 2
La position des différents groupes socio-démographiques dans l'espace des fragilités



Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".



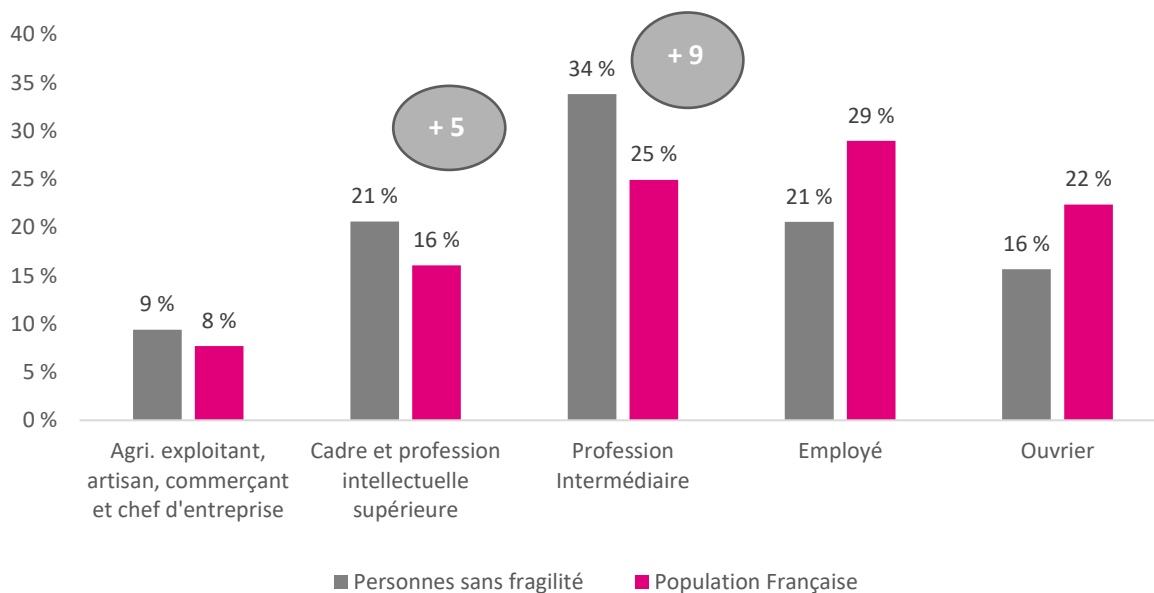
Source : CREDOC,
Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", début 2018.

PARTIE 3. COMMENT SE CARACTERISENT LES SEPT GROUPES DE PUBLICS FRAGILES IDENTIFIÉS EN TERMES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET DE MODES DE VIE ET ASPIRATIONS

1. Un tiers des Français épargnés par les différentes formes de fragilités abordées

34% des Français sont épargnés par les différentes formes de fragilité ici définies. Cette catégorie de la population se distingue du reste de la population Française par son âge. Les seniors sont ainsi plus représentés (38% ont 60 ans ou plus) que dans le reste de la population (30%). On retrouve ainsi dans cette catégorie de la population plus de retraités que dans l'ensemble de la population Française. 35% d'entre elles sont à la retraite, alors que les retraités représentent 26% de la population générale. Parmi les actifs présents dans ce groupe, aucun ne se retrouve confronté à l'expérience du chômage ou du sous-emploi. Comparativement aux actifs occupés de la population française, la proportion de professions intermédiaires est plus représentée que dans le reste de la population active occupée (34% soit +9 points). Les cadres sont également plus nombreux parmi les publics qui ne connaissent pas de fragilité (21% soit +5 points).

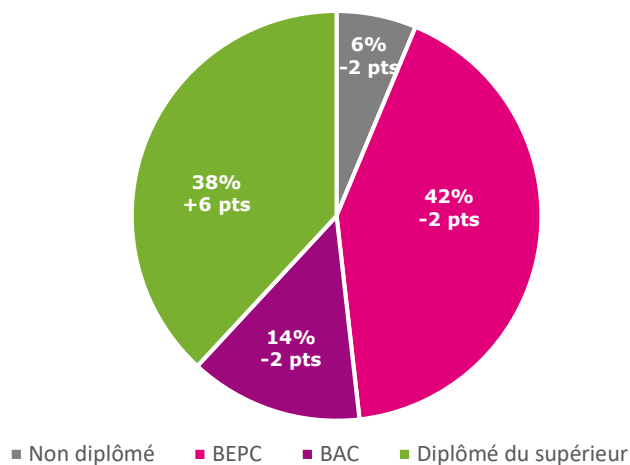
Une plus forte proportion de Catégories Socioprofessionnelles supérieures



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2018

Les personnes exemptes de toute forme de fragilité sont plus souvent **diplômées du supérieur** que la moyenne des Français : 38% d'entre elles contre 32% en moyenne (+6 points).

38% sont diplômés du supérieur : 6 points de plus que la moyenne des Français



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2018

Les **classes moyennes supérieures et les hauts revenus** sont également un peu plus représentées parmi les personnes qui n'ont pas de fragilité que dans le reste de la population.

Répartition selon les revenus du foyer

	Personnes sans fragilité	Population générale	Ecart
Bas revenus	9%	26%	-17 points
Classes moyennes inférieures	22%	24%	-2 points
Classes moyennes supérieures	33%	25%	+8 points
Hauts revenus	32%	22%	+10 points
Non réponse	4%	3%	+1 point

Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2018

53% des concitoyens ne connaissant pas de fragilité sont des **hommes** (48% en population générale, soit +5 points). Du côté de la structure familiale, 67% vivent en **couple** et dans le même logement que leur conjoint (c'est le cas de 61% des Français). Au sein de ces couples, le conjoint travaille à temps plein (46%) ou a travaillé mais ne travaille plus (42%). 45% des personnes de cette catégorie de la population vivent dans un ménage composé de deux personnes (5 points de plus que la moyenne des Français). 35% des concitoyens qui ne présentent pas de fragilité ont eu deux enfants, une proportion plus forte que la moyenne des Français (28%), mais qui peut s'expliquer par un effet de cycle de vie.

Cette catégorie de la population est en outre un peu plus souvent **propriétaire** (n'ayant plus d'emprunt) de son logement que le reste des Français. 54% des personnes sans fragilité sont propriétaires de leur logement, contre 41% de la population Française (+13 points).

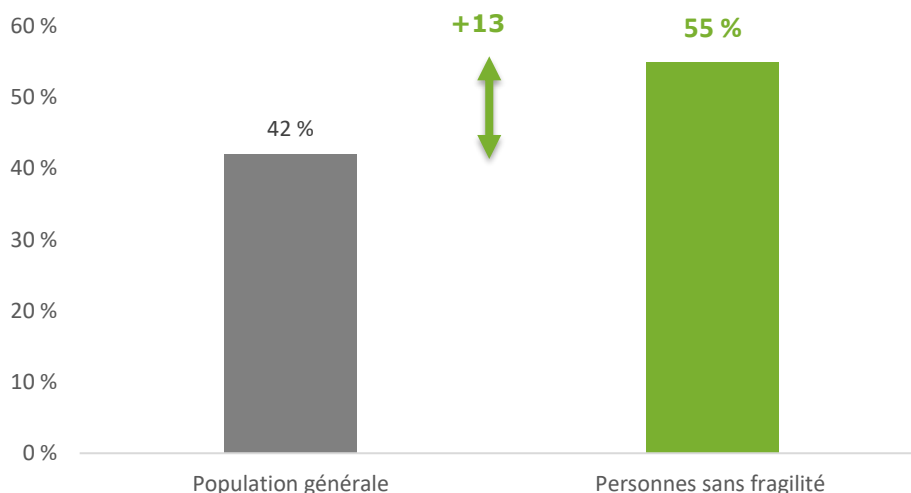
- Une population plus confiante que le reste des Français envers le gouvernement et les institutions

Quelques mois après leur élection, les présidents de la République Française bénéficient d'une « lune de miel électorale » dont rend compte l'enquête Conditions de Vie et Aspirations ». L'élection d'Emmanuel Macron se distingue par un rebond de confiance plus marqué que celui de ses prédécesseurs : +25 points pour le président actuel contre +6 points pour François Hollande ou +14 points pour Nicolas Sarkozy.

Les personnes qui ne présentent pas de fragilité se démarquent du reste de la population française. En effet, 55% d'entre elles font confiance dans le gouvernement actuel pour résoudre les problèmes qui se présentent (« tout à fait » et « plutôt » confiance) contre 42% de l'ensemble de la population, soit 13 points de plus. A l'opposé on verra plus tard que, seulement 22% des personnes en situation de relégation accordent leur confiance au gouvernement actuel pour résoudre les problèmes qui se posent, soit 33 points de moins que les personnes sans fragilité.

Plus de la moitié des personnes sans fragilité font confiance au gouvernement actuel pour résoudre les problèmes

« Faites-vous confiance au gouvernement actuel pour régler les problèmes qui se posent ? » En % de très confiance et plutôt confiance



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

Ce niveau de confiance élevé s'observe également envers les institutions telles que **l'école** et la **justice**. 78% des personnes qui ne présentent pas de fragilité ont confiance en l'institution scolaire (« tout à fait confiance » et « plutôt confiance »), soit 8 points de plus que le reste de la population Française et 23 points de plus que les personnes en situation de relégation. Le crédit accordé à l'institution scolaire a toujours été élevé, même s'il a connu une baisse entre 2014 et 2017 où seuls 64% des Français accordaient leur confiance à l'école (contre 84% entre 2011 et 2014).

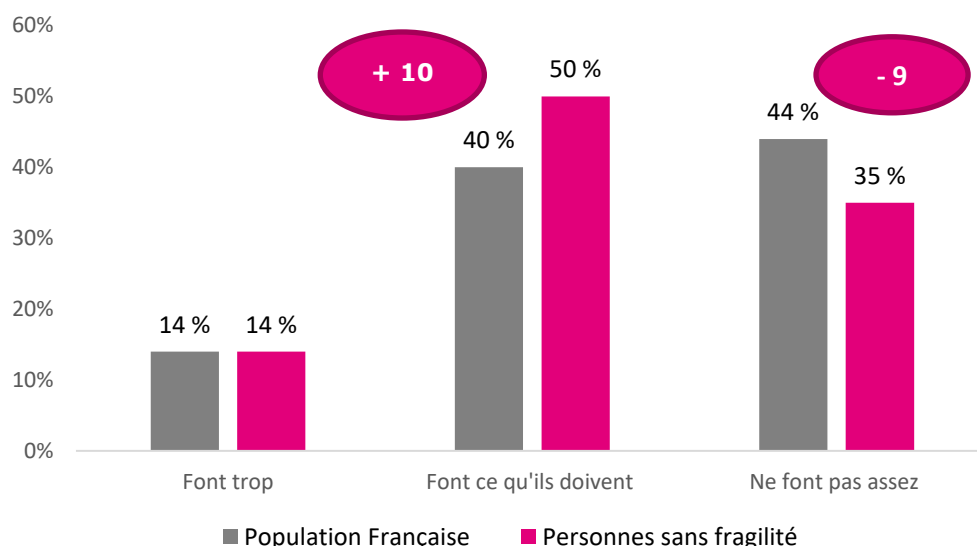
En 2018, 32% des Français pensent que la justice fonctionne bien. 37% des Français qui ne présentent pas de fragilité partagent cette opinion. Là encore, c'est la classe de la typologie qui est la plus optimiste, même si l'écart avec la population générale n'est pas significativement plus élevé. Les relégués quant à eux sont les moins en phase avec cette idée. Seuls 20% d'entre eux estiment que la justice fonctionne bien.

- Un soutien plus affirmé que le reste des Français à l'action actuelle des pouvoirs publics

Plus que le reste de la population Française et que les autres classes de la typologie, les personnes qui ne présentent pas de fragilité estiment que l'Etat agit à sa juste mesure envers les populations les plus démunies. La moitié d'entre elles pensent ainsi que les pouvoirs publics font « ce qu'ils doivent » pour les plus démunis, contre 40 % des Français. Selon cette typologie, c'est également la catégorie de la population qui estime le moins que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour les plus nécessiteux. Un écart important s'observe ici avec les pauvres et les relégués dont plus de la moitié d'entre eux considèrent que les pouvoirs publics n'en font pas assez (respectivement 52% et 56%). La perception du niveau d'intervention par les pouvoirs publics en matière de lutte contre l'exclusion apparaît de fait corrélée à la situation des personnes. Les plus démunis en appellent ainsi davantage au soutien de l'Etat pour les aider et ont une propension plus forte à penser qu'ils n'en font pas assez.

Un Etat qui agit à sa juste mesure envers les publics pauvres pour la moitié des personnes sans fragilité

« Estimez-vous que les pouvoirs publics font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunis ? »



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

- Une population qui part plus en vacances

La moitié des Français accordent beaucoup d'importance aux temps libre et à la détente (49%). Les personnes qui ne présentent pas de fragilité sont tout aussi attentives à cette dimension de leur vie quotidienne (51%). Du fait de leur niveau de revenus plus élevés (32% disposent de hauts revenus contre 22% en population générale), cette catégorie de la population est celle qui est la plus partie en vacances en 2017. **76 % d'entre elles sont parties en vacances au cours des 12 derniers mois, c'est le cas pour 63% des Français (soit 13 points d'écart).** Les personnes isolées sont celles qui sont le moins parties en vacances au cours de l'année passée (41% d'entre eux).

A l'instar de toutes les autres catégories de la typologie, les vacances et les loisirs constituent le premier poste de consommation où les personnes sans fragilité se restreignent le plus. Mais elles se contraignent beaucoup moins (39%) que le reste de la population (54%) pour ce type de dépenses.

- Une vie associative plus dense et des temps libres davantage consacrés au sport, au cinéma ou encore au yoga

La moitié des Français qui ne présentent pas de fragilité sont membres d'une association, un peu plus donc que la moyenne de la population (44%), mais surtout plus que les autres catégories et notamment les isolés dont seulement 31% participent à une association. Un quart des publics non fragiles font partie d'une association à caractère sportif (18% de la population générale). Ils sont les plus nombreux aussi à faire partie d'une association culturelle et de loisirs : 18% d'entre eux contre 15% des Français et 10% des isolés.

Côté sport, ce sont ceux qui fréquentent le plus un équipement sportif (stade, piscine, etc.) de manière régulière (26%, contre 20% des Français et 12% des isolés). Avec les personnes qui présentent une fragilité en matière d'emploi, les personnes sans fragilité sont celles qui vont le plus régulièrement au cinéma (30% pour chacune de ces deux catégories de la typologie).

9% des personnes qui ne présentent pas de fragilité pratiquent au moins une fois par semaine le yoga, la méditation ou d'autres techniques de relaxation, c'est le cas de 10% des Français.

- Une population plus heureuse que le reste des Français

C'est la catégorie de la typologie qui se sent la plus heureuse. **56% d'entre eux se disent assez souvent heureux, c'est le cas de 45% des Français.** Ce sont aussi ceux qui manifestent le plus de confiance envers les autres (42% d'entre eux, soit 7 points de plus que l'ensemble de la population Française). Les isolés sont ceux qui partagent le moins ce point de vue, seulement 23% d'entre eux estimant qu'il est possible de faire confiance aux autres.

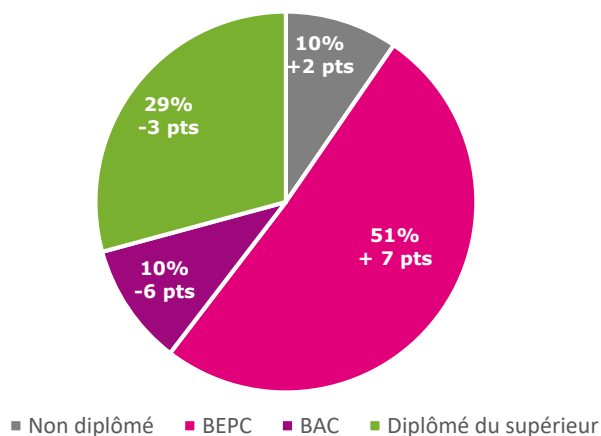
2. Un tiers est confronté essentiellement à une source de fragilité

15% se distinguent avant tout par une fragilité liée à la santé

Cette classe se caractérise par une **population plus âgée** que la moyenne Française, avec 34% de personnes de 70 ans et plus tandis qu'ils représentent 16% des Français. Les **retraités** sont également sur-représentés avec 51% des individus (26% de l'ensemble de la population). Si l'on ajoute les personnes au foyer et les autres inactifs, ce sont 60% d'entre eux qui sont retirés du marché du travail et 40% d'actifs. A l'instar des personnes qui ne connaissent aucune fragilité, **tous les actifs concernés exercent effectivement une activité professionnelle**. 24% de ces actifs sont des cadres ou des professions intellectuelles supérieures, soit 8 points de plus que l'ensemble des Français. 29% d'entre eux relèvent des professions intermédiaires. Les niveaux de revenus de cette population touchée par la maladie ou le handicap sont plus élevés que dans le reste de la population Française. Ainsi, **34% disposent de hauts revenus, contre 22% des Français (soit un écart de 12 points)**. Ils sont ainsi un peu plus nombreux que le reste des concitoyens à indiquer pouvoir boucler leurs fins de mois tout en mettant de l'argent de côté. Une donnée à relier à l'âge de cette population.

Comparativement à la moyenne des Français, les personnes qui présentent au moins un problème de santé sont moins diplômées que le reste de la population. 61% d'entre elles ont un niveau inférieur au baccalauréat, soit 9 points de plus qu'en population générale. Un écart qui s'explique ici encore en partie par un effet de génération, les personnes de cette classe de la typologie étant plus âgées et la généralisation de l'enseignement secondaire datant des années 1960.

Une plus forte proportion de personnes ayant un niveau de formation inférieur au Bac



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018



Du fait de leur âge et de leur niveau de revenus, les personnes fragiles du point de vue de la santé sont, plus que les autres, **propriétaires** de leur logement sans emprunt à rembourser : 56% d'entre eux contre 41% des Français (+15 points).

Du côté de la structure familiale, 68% des personnes appartenant à cette classe de la typologie **vivent en couple**, au sein du même logement (61% en moyenne). Au sein de ces couples, 56% ont un conjoint qui a travaillé mais ne travaille plus et 34% un conjoint qui travaille à temps plein.

- Une confiance forte envers le gouvernement et les institutions

Dans des proportions similaires aux personnes qui ne présentent pas de fragilité, celles qui font face à uniquement des problèmes de santé accordent **un niveau de confiance élevé** au gouvernement actuel et envers les institutions. 50% des personnes qui ont des difficultés de santé font ainsi confiance au gouvernement pour résoudre les problèmes qui se posent (+8 points par rapport à l'ensemble des Français). Leur degré de confiance envers l'école est également élevé (73%), même s'il reste dans des proportions équivalentes à celui observé en population générale (70%). Du côté de la justice, 34% des individus de cette classe pensent qu'elle fonctionne bien, une proportion là aussi identique à celle observée dans le reste de la population Française (32%), mais plus élevée que d'autres classes de la typologie (+11 points par rapport aux isolés et +14 points par rapport aux relégués).

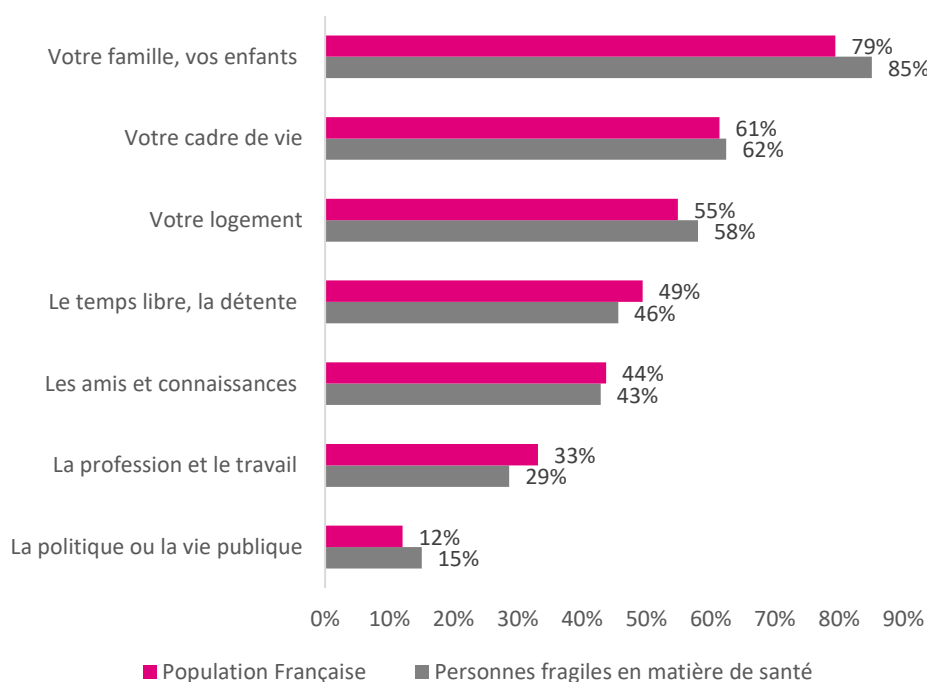
- Des relations plus resserrées avec la famille proche

Les personnes ayant des problèmes de santé indiquent plus que les autres voir régulièrement les membres de leur famille proche. C'est le cas de 92% d'entre elles contre 78% des Français (+14 points) et 0% chez les isolés. L'épreuve de la maladie ou du handicap peut avoir pour effet de renforcer les solidarités familiales. Les membres de la famille peuvent être sollicités pour aider le proche malade dans la réalisation de certains actes de la vie quotidienne (faire le repas, les courses, etc.). Elle peut aussi amplifier le besoin de se retrouver entre proches, indépendamment du soutien apporté pour le quotidien. Ce résultat va également dans le sens d'une autre réponse que les personnes à la santé fragile apportent dans l'enquête Conditions de vie et Aspirations. Parmi les sept domaines de la vie quotidienne proposés, **85% d'entre elles privilégient les liens avec la famille et les enfants, un peu plus donc que l'ensemble des Français (79%),** et 25 points de plus que les isolés (60%).

85% des Français ayant une fragilité en matière de santé considèrent très importants les liens avec la famille et les enfants

« Pour chacun des domaines de la vie suivants, pouvez-vous attribuer une note de 1 à 7 selon l'importance que vous lui accordez ? (1 signifie pas du tout important et 7 très important) »

Champ : % des personnes ayant donné les notes 6 et 7



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations

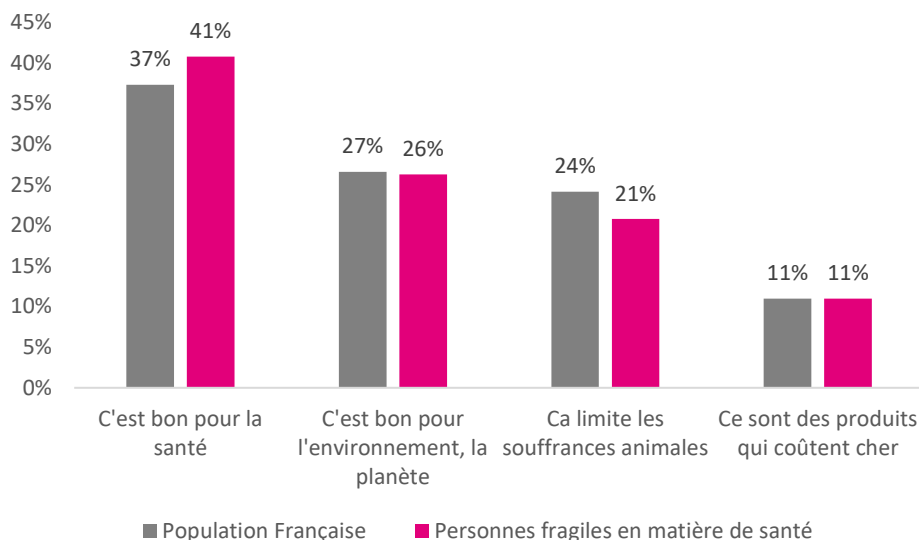
- Un lien étroit entre santé et alimentation

Dans sa dernière note de Conjoncture Sociétale, le CREDOC montre que les Français établissent un lien de plus en plus étroit entre la santé et l'adoption d'une alimentation équilibrée. Dans les faits, on constate que les Français sont de plus en plus attirés par les produits bio ou encore la limitation de produits d'origine animale. Les personnes qui relèvent d'au moins une forme de fragilité sur le plan de la santé réduisent plus que les autres classes de la typologie leur consommation de viande.

40% d'entre elles limitent ainsi leur consommation de viande, soit 5 points de plus que le reste de la population Française. L'argument de la santé est le premier argument avancé par les concitoyens qui réduisent déjà leur consommation de viande : 37% des Français et 41% des personnes ayant des problèmes de santé.

Une limitation de la consommation de viande, principalement pour des raisons de santé

« Pourquoi limitez-vous votre consommation de produits d'origine animale ? »



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2018

La moitié des personnes présentant une fragilité en matière de santé se soucient des **risques liés à la consommation de produits alimentaires** (47% d'entre elles). Une proportion identique à celle enregistrée en population générale (49%).

- Les maladies graves un sujet de préoccupation plus important qu'en population générale

Lorsqu'on interroge les Français sur les sujets qui les inquiètent, pour eux ou pour leurs proches, les maladies graves apparaissent en premier lieu. Probablement parce qu'elles présentent déjà des troubles en matière de santé, **les personnes de cette classe citent un peu plus encore que le reste des Français ce motif comme source de tracas (respectivement 84% et 77% soit +7 points)**. Les isolés quant à eux sont les moins préoccupés par ce risque avec 67% d'entre eux.

- Moins de sport et plus de télévision

Les Français qui font face uniquement à des problèmes de santé sont, avec les relégués et les isolés, ceux qui se rendent le moins souvent dans un équipement sportif. La maladie ou le handicap dont ils souffrent les contraignant probablement dans certaines activités physiques. Au cours des 12 derniers mois, 63% d'entre eux ne sont jamais allés dans un équipement sportif (+6 points par rapport à la population générale). Pour les personnes ayant des problèmes de santé, le temps libre est davantage consacré au petit écran.

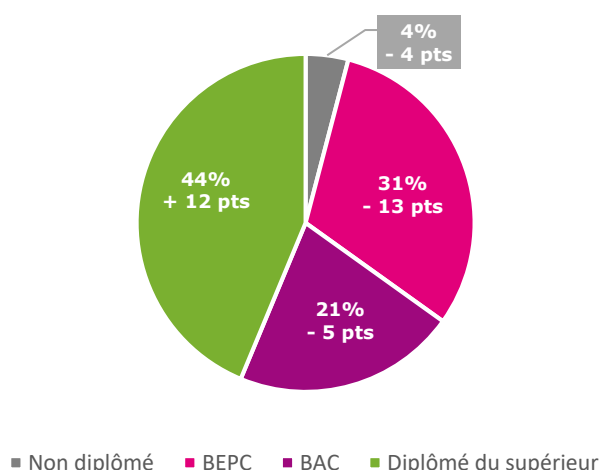
C'est en revanche la catégorie de la typologie qui regarde le plus la **télévision**. 73% regardent le petit écran tous les jours, soit 10 points de plus que le reste de la population Française. 16% indiquent la regarder assez souvent. 25% d'entre eux accordent leur confiance aux médias (29% en population générale).

8% des Français concernés par une fragilité liée à l'emploi

Les **femmes** sont sur-représentées dans cette catégorie de la population (65%), soit 13 points de plus qu'en population générale. Une donnée à relier à la forte part des femmes en CDD (1.4 millions de femmes en CDD en 2015 selon l'enquête emploi, contre 964 000 hommes)¹⁶⁸ et à la forte proportion de temps partiel subis¹⁶⁹.

L'âge est un deuxième élément de distinction, les **jeunes** y étant plus fortement représentés. 32% des concitoyens de cette classe de la typologie ont moins de 25 ans, tandis qu'ils composent 17% de la société Française (soit 15 points de plus). En liaison avec ces questions d'âge, les membres de cette classe sont plus diplômés qu'en population générale. 44% d'entre eux sont diplômés du supérieur, soit 12 points de plus.

Une proportion plus élevée de diplômés du supérieur



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

8 personnes sur 10 appartenant à cette catégorie de la population sont des **actifs occupés**, une proportion bien plus forte que dans le reste de la population générale (+28 points). Les personnes **au chômage** sont également plus représentées que dans le reste de la population : 19% contre 7%, soit un écart de 12 points. Les concitoyens qui présentent une fragilité en matière d'emploi sont plus souvent **ouvriers** (24% vs 13%) ou **employés** (29% vs 17%). 56% d'entre eux indiquent être actuellement en recherche d'un emploi rémunéré et régulier, soit un écart de 32 points. C'est cette

¹⁶⁸ L'intérim est en effet plus courant chez les hommes : en 2015 on recensait 397 965 équivalents temps plein, hommes en intérim contre 149 895 femmes. Source : DARES, exploitation des fichiers Pole emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Les hommes et les femmes étant touchés par le chômage dans des proportions similaires. Source : INSEE, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2532173#tableau-Donnes>

¹⁶⁹ https://www.inegalites.fr/Un-tiers-des-personnes-en-temps-partiel-souhaiteraient-travailler-plus?id_mot=103

catégorie de la population qui est le plus en recherche d'une activité professionnelle. On peut lire ce chiffre au travers de la figure du « jeune précaire » décrit par Chantal Nicole-Drancourt et Laurence Roulleau-Berger. Dans leur recherche, elles montrent que les jeunes ont toujours été situés aux marges du marché du travail. Dans les années 1980, les jeunes sont devenus une catégorie cible des politiques d'emploi, notamment au travers des contrats aidés, dispositifs de transition pensés pour faciliter l'accès au marché du travail, mais qui recule également leur insertion au « noyau dur du salariat »¹⁷⁰.

Près de 30% d'entre eux appartiennent à la classe moyenne inférieure. Ils sont moins nombreux que la moyenne à appartenir au haut de l'échelle des revenus.

Répartition selon les revenus

	Fragilité en matière d'emploi	Population générale	Ecart
Bas revenus	23%	26%	- 3 points
Classes moyennes inférieures	29%	24%	+ 5 points
Classes moyennes supérieures	27%	25%	+ 2 points
Hauts revenus	16%	22%	- 6 points
Non réponse	ns	3%	/

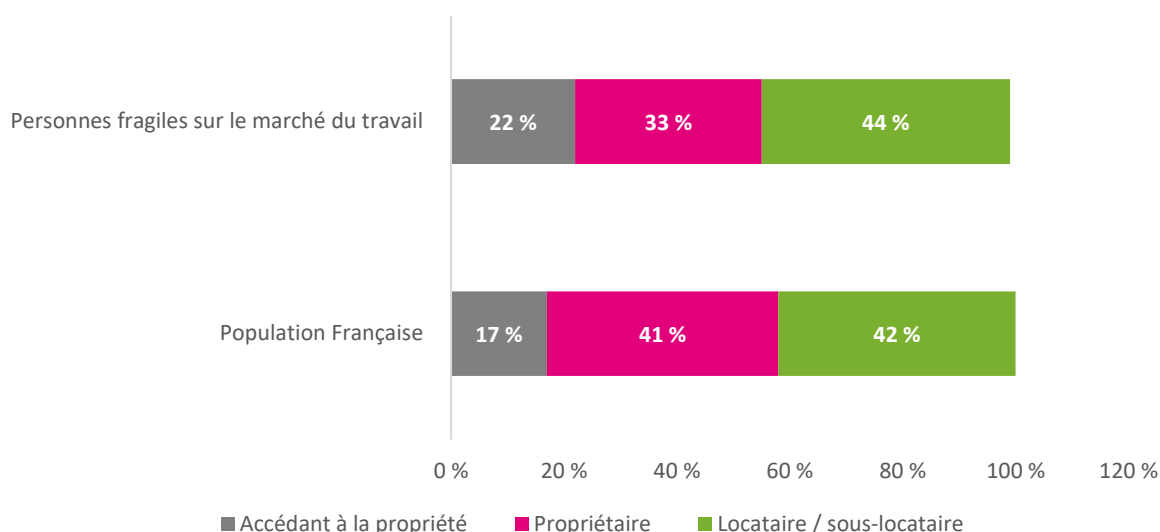
Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2018

Du côté de la vie familiale, les personnes qui présentent des fragilités dans le champ de l'emploi sont un peu plus souvent **célibataires** (39%) qu'en population générale (28%). 60% d'entre elles vivent en couple (61% en moyenne). Au sein de ces couples, le conjoint travaille à temps plein dans 70% des cas. Les individus qui relèvent de cette catégorie sont en revanche **moins souvent parents** qu'en moyenne (51% contre 35%). L'âge de cette catégorie de la population, ainsi que leur assise moins stable sur le marché du travail contribuent sans doute à expliquer cet écart (+16 points).

Les personnes qui présentent une fragilité sur le marché du travail sont en proportion **moins souvent propriétaires** de leur logement (33% vs 41%, soit un écart de 8 points). La plus forte proportion de jeunes dans cette catégorie de la population et la hausse quasi- continue des prix de l'immobilier ces vingt dernières années contribuent, sans doute là aussi à expliquer cet écart.

¹⁷⁰ Chantal Nicole-Drancourt, Laurence Roulleau-Berger, 2001, « Les jeunes et le travail : 1950-2000 », Paris, PUF

Des personnes moins souvent propriétaires de leur logement



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et Aspirations des Français, 2018

- Des opinions en phase avec l'ensemble des Français quant aux évolutions du marché du travail

Les résultats de l'enquête Conditions de vie et Aspirations du Crédoc montrent que les Français connaissent un regain d'optimisme concernant le fonctionnement du marché du travail. Ainsi, entre 2016 et 2018, le nombre de concitoyens considérant que le total de chômeurs allait diminuer dans un avenir proche a progressé de 11 points pour s'établir à 14%. Entre 2016 et 2017, la proportion des personnes considérant que le nombre de chômeurs allait augmenter pendant plusieurs années a baissé de 16 points (passant de 65% à 49%). Les personnes qui connaissent des difficultés sur le marché du travail sont en phase avec l'opinion des Français. **13% d'entre elles pensent que le nombre de chômeurs va diminuer dans un avenir proche et 45% jugent qu'il va se stabiliser.**

Pour autant, les inquiétudes face au chômage demeurent élevées, et en particulier pour les personnes déjà en mauvaise posture sur le marché du travail. **Ainsi, 69% d'entre elles sont inquiètes face au risque du chômage, soit 9 points de plus que la population Française.** Pour les personnes qui ne sont pas pleinement insérées sur le marché du travail (au sens de la norme du CDI à temps plein), c'est toute l'ambivalence du message porté par la **flexibilité** : un espoir plus grand de (re)trouver du travail pour ceux qui en sont dépourvus, mais aussi des craintes plus fortes de perdre son emploi pour ceux qui exercent une activité. « Dans l'équation « fléxi-sécurité » valorisée par le gouvernement la flexibilité semble avoir été davantage perçue, au début 2018, que la sécurité »¹⁷¹.

¹⁷¹ Solen Berhuet, Lucie Brice, Patricia Crouette, Radmila Datsenko, Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Charlotte Millot, Jorg Muller, « Etre l'entrepreneur de son bien-être », Note de Conjoncture Sociétale du Crédoc, 2018

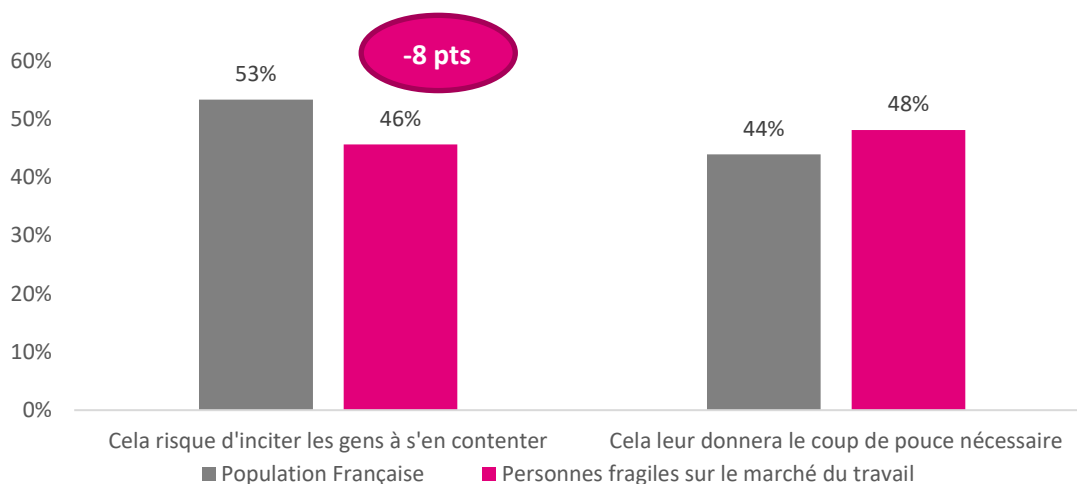
- Un système de protection sociale trop généreux pour encourager à (re)trouver du travail ?

Les débats sur l'existence de « trappes à inactivité » sont nombreux et récurrents dans les débats politiques.

La notion de trappe à inactivité renvoie aux situations où « il n'y a pas de différence significative entre salaire et revenu de remplacement (allocation de chômage ou minima sociaux), c'est-à-dire lorsque des individus sans emploi n'ont pas financièrement intérêt à accepter les emplois auxquels ils peuvent prétendre »¹⁷². Selon cette représentation, les « systèmes de protection sociale de certains pays sont trop généreux et encouragent cette attitude (« désincitation au travail ») ». Dans cette logique, les individus sont supposés avoir un « rapport essentiellement instrumental au travail (l'intérêt économique) »¹⁷³. C'est pour contre-carrer le risque de désincitation au travail que l'on assiste depuis la fin des années 1990 à un renforcement de mesures visant à rendre plus attractive la prise ou la reprise d'un emploi.

Les chiffres de l'enquête du Crédoc tendent à montrer que l'absence d'emploi ou les difficultés d'insertion sur le marché du travail, ne seraient pas des expériences propres à modifier de manière significative cette logique de pensée. Près de la moitié des concitoyens qui font face à une fragilité en matière d'emploi sont partagés entre l'idée que « cela risque d'inciter les gens à s'en contenter » (46%) et l'idée que « cela leur donnera un petit coup de pouce » (48%). La proportion de personnes qui craint que les bénéficiaires du RSA puissent être encouragés à ne pas rechercher de travail est toutefois un peu moins nombreuse qu'en population générale (-8 points) ou que chez les personnes épargnées par toute forme de fragilité (-9 points).

Des Français plutôt mitigés quant au caractère désincitatif du RSA sur le retour à l'emploi
« A propos du RSA, la prestation qui a remplacé le RMI, pensez-vous que... »



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

¹⁷² Yolande Benarrosh, 2003, « Les trappes d'inactivité : chômage volontaire ou chômage de résistance ? », *Travail et Emploi*, n°95, juillet 2003, p.73

¹⁷³ Ibid, p.73

- Un désir de retrouver du travail, mais pas n'importe lequel

Plus de la moitié des personnes de cette classe, 56%, recherchent un emploi rémunéré et régulier. Une proportion bien plus importante que le reste de la population Française (24% soit, 32 points de plus).

Les différentes évolutions du marché du travail (chômage de masse, recours grandissants aux CDD courts de moins d'un mois, développement des économies de plateformes, etc) semblent changer les représentations de la population, les conduisant à porter un regard **presque désabusé** sur ce que représente le travail.

Alors qu'en 2017, 40% des Français accordaient beaucoup **d'importance**¹⁷⁴ **au travail et à la carrière professionnelle** dans leur vie, ils ne sont plus que 33% début 2018, soit une **baisse de 7 points en un an**. La baisse la plus notable étant constatée chez les employés (-9 points). **Il y a dix ans**, les Français se distinguaient plutôt par un **très fort investissement** de la sphère professionnelle, arrivant ainsi parmi les 10 pays les plus attentifs à la vie professionnelle parmi les 47 étudiés. Au-delà de sa fonction rémunératrice, le travail était en effet tout à la fois perçu en France comme un moyen de se réaliser, un devoir envers la société, un marqueur de statut social, un moyen de rencontrer de nouvelles personnes, un tremplin incontournable à l'intégration dans la société française¹⁷⁵.

De manière symptomatique, le travail est aujourd'hui perçu **avant tout comme un moyen de gagner sa vie** pour (70% des Français).

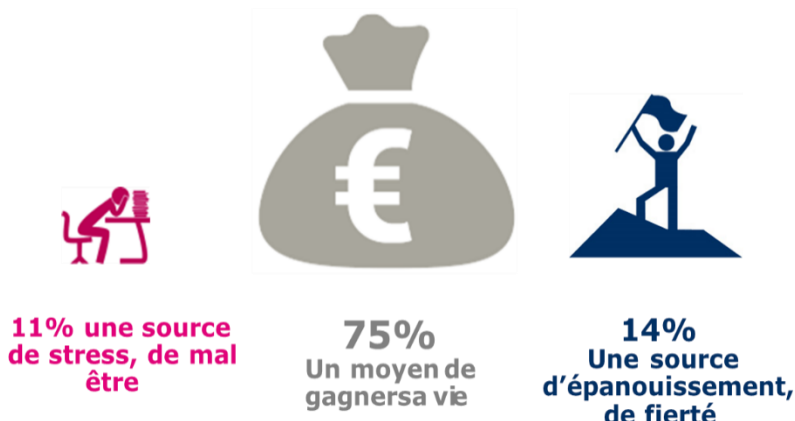
La situation fragile de ces personnes les conduit certainement à **rationaliser encore davantage leur rapport au travail**. 75% des Français de cette classe considèrent le travail comme un moyen de gagner sa vie. C'est le cas de 70% de l'ensemble des Français.

¹⁷⁴ Sont comptabilisés dans cette catégorie les répondants qui ont donné une note de 6 ou de 7 à la profession et au travail à la question suivante : « Pour chacun des domaines de la vie suivants, pouvez-vous attribuer une note de 1 à 7 selon l'importance qui vous lui accordez ? ... La profession et le travail (carrière) »

¹⁷⁵ Régis Bigot, Emilie Daudey, Sandra Hoibian, « La société des loisirs dans l'ombre de la valeur travail », Cahier de Recherche, CREDOC, n° C305, 2013, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C305.pdf>

Trois quarts des Français ayant des difficultés sur le marché du travail voient dans l'exercice d'une activité professionnelle un moyen de gagner sa vie

« Pour vous, le travail aujourd'hui, c'est principalement... »



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

Reste que le choix ne se fait pas seulement entre le chômage et l'exercice d'une activité professionnelle rémunérée. Ce qui est parfois refusé, ce n'est pas le travail en tant que tel, mais les « **caractéristiques** afférentes tantôt au contenu du travail (intérêt du travail), tantôt à ses **conditions d'exercice** (horaires, type de contrat, CDD, petit boulot), ou encore à ces deux aspects. (.. .) Lorsqu'il y a refus ou retrait par rapport aux emplois accessibles, on a affaire à une résistance des différentes formes de précarité d'emploi, doublée, pour une partie des personnes rencontrées, par une exigence forte quant à ce que serait à leurs yeux un travail intéressant, ce qui peut amener parfois à refuser le salariat tout court (précaire ou non précaire) »¹⁷⁶.

Ce que nous apprend par ailleurs l'enquête du Crédoc, **c'est que les Français veulent du travail, mais pas à n'importe quel prix. 80% des Français qui connaissent des difficultés en matière d'emploi pensent « qu'il est parfois plus avantageux de percevoir les minimas sociaux que de travailler avec un bas salaire »** (c'est le cas de 75% des Français). Le concept de **chômage paradoxal** contribue à expliquer ces chiffres. Philippe d'Iribarne a théorisé cette notion pour qualifier les **stratégies d'évitement face au risque du déclassement**. Des possibilités d'embauche peuvent ainsi être déclinées au nom de ce qu'il appelle la « logique de légitimité », assez typique de la société Française, dans le souci de « tenir son rang »¹⁷⁷. La prolongation du chômage peut ainsi être privilégiée dans l'attente d'un emploi à la hauteur de ses espérances (financières, mais aussi de statut social). Ce comportement s'observe d'autant plus chez les plus **diplômés** ; diplômés qui constituent 44% de cette classe de la typologie (+12 points par rapport au reste de la population Française).

- Un souhait de transformation de la société

80% des personnes qui présentent une fragilité sur le marché du travail pensent que la société a besoin de se transformer profondément (une proportion identique à celle enregistrée en population

¹⁷⁶ Yolande Benarrosh, 2003, op. cit, p.74

¹⁷⁷ Philippe d'Iribarne, 1990, *Le chômage paradoxal*. Paris, PUF, p.83-89

générale). Ce qui distingue cette catégorie de la population, c'est qu'elle est plus encline à **comprendre que l'on puisse bloquer ou occuper des lieux** pour s'opposer à une décision que l'on désapprouve fortement ou pour faire triompher une cause qui tient à cœur. 65% des individus de cette classe partagent cette vision, contre 56% de la moyenne des Français, soit +9 points.

65% de ces Français comprennent que l'on puisse bloquer ou occuper des lieux (usines, routes, places, etc.) pour s'opposer à une décision que l'on désapprouve ou faire triompher une cause qui tient à cœur



65% des individus fragiles sur le marché du travail :
+9 points par rapport à la moyenne Française.

Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

Ce point de vue s'observe en particulier chez les **jeunes** qui sont sur-représentés dans cette classe de la typologie (32% contre 16% en population générale). Le soutien au blocage ou à l'occupation des lieux est sans doute en lien avec des « contestations face à diverses lois ou projets de loi : la loi travail II, la réforme de l'assurance chômage, de la SNCF, la future réforme des retraites, la hausse de la CSG, la baisse des limitations de vitesse sur les routes secondaires, etc. Les jeunes sont, de manière générale, plus sensibles à ce type d'action, rappelons qu'un jeune sur deux a le sentiment que sa voix n'est pas entendue¹⁷⁸. Les jeunes ont des revenus plus bas que la moyenne et sont en première ligne des réformes annoncées qu'il s'agisse de l'emploi ou de la réforme du baccalauréat ou des universités¹⁷⁹.

- Des Français plus optimistes que l'ensemble de la population concernant l'évolution de leurs conditions de vie

Les Français en mauvaise posture sur le marché du travail sont plus nombreux que le reste de la population Française à considérer que leur niveau de vie personnel s'est amélioré depuis 10 ans (respectivement 30% et 21%, soit +9 points). Une des pistes d'explication de cet optimisme est sans doute à rechercher dans l'âge des individus concernés. Nous l'avons vu, 32% des personnes de cette classe de la typologie ont moins de 25 ans. La hausse du niveau de vie peut ainsi s'expliquer par le passage de la vie étudiante à l'entrée sur le marché du travail. Cette période que la sociologue Léa Lima appelle « **le temps de la prime insertion professionnelle** »¹⁸⁰ est caractérisé par des emplois qui s'écartent de la norme d'emploi en CDI à temps plein, avec l'obtention de CDD de durées

¹⁷⁸ Isa Aldeghi, Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Pauline Jauneau-Cottet, Colette Maes, BAROMETRE DJEPVA SUR LA JEUNESSE 2016, Collection des rapports n°332, <http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/barometre-djepva-jeunesse-2016.pdf>

¹⁷⁹ Solen Berhuet, Lucie Brice, Patricia Croutte, Radmila Datsenko, Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Charlotte Millot, Jorg Muller, « Etre l'entrepreneur de son bien-être », Note de Conjoncture Sociétale du Crédoc, 2018

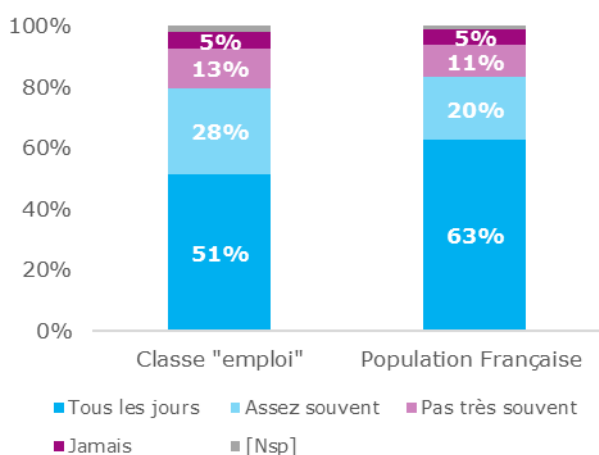
¹⁸⁰ Léa Lima, 2008, « Le temps de la prime insertion professionnelle : un nouvel âge de la vie », in Anne-Marie Guillemard (Dir.), *Où va la protection sociale ?* Paris, PUF, pp.49-67

plus ou moins longues, de périodes d'intérim, etc. Mais ces premiers boulots peuvent constituer une **source de revenus** plus importants que ceux obtenus jusque-là en tant qu'étudiant. Les personnes fragiles sur le plan de l'emploi sont également plus nombreuses à penser que leur niveau de vie va s'améliorer un petit peu dans les 5 années à venir : 26% contre 18% de la moyenne Française (+8 points). Un point de vue que l'on peut expliquer par le regain de confiance quant à l'évolution du marché du travail observé en population générale.

- Moins de télé au quotidien, davantage de yoga ou de pratiques collaboratives

Comparativement à la population Française, les personnes ayant des difficultés en matière d'emploi sont moins nombreuses à regarder la télévision tous les jours. C'est la classe de la typologie qui regarde le moins la télé au quotidien. 51% regardent la télévision tous les jours, contre 63% de l'ensemble des Français (-12 points). La jeunesse de cette classe explique sans doute ce moindre temps passé devant la télévision, de même qu'un niveau de diplôme plus élevé qu'en moyenne.

A quelle fréquence regardez-vous la télévision ?



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

Ils sont en revanche un peu plus nombreux que le reste des Français à pratiquer le yoga, la méditation, ou d'autres pratiques de relaxation au moins une fois par semaine, soit 16% d'entre eux contre 10% des Français. Ils ont également plus souvent recours aux pratiques collaboratives (« souvent » ou « de temps en temps » : 30% contre 20% en population générale (soit + 10 points).

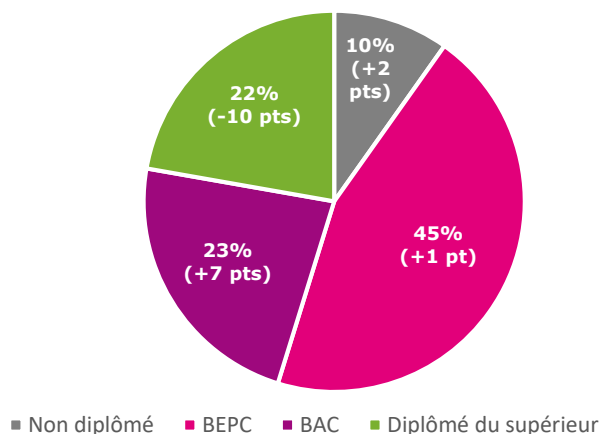
8% des Français concernés par la fragilité liée à la pauvreté

Les individus de cette catégorie se distinguent par leur sexe et par leur âge. 63% des personnes de cette catégorie sont des **femmes** tandis qu'elles représentent 52% de la population Française (soit 11 points de plus). Les **moins de 25 ans** sont également plus représentés que dans l'ensemble de la population : 38% contre 16% (soit 22 points de plus).

Les membres de cette classe de la typologie se caractérisent également par une plus grande proportion de **chômeurs** : 20% tandis qu'ils sont 7% dans l'ensemble de la population active (soit 13 points de plus). La moitié des individus de cette classe sont d'ailleurs à la recherche d'un emploi rémunéré et régulier (49% vs 24%, soit 25 points de plus). Les étudiants sont également plus nombreux parmi la population pauvre qu'en moyenne générale (25% vs 10%).

Cette classe de la typologie compte moins de diplômés du supérieur que dans l'ensemble de la population (22% vs 32%) et plus de titulaires du baccalauréat (23% vs 16%).

Moins de diplômés du supérieur parmi les pauvres



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

Par ailleurs, ils habitent un peu plus souvent dans les **grandes agglomérations de plus de 100 000 habitants**. 37% résident dans des agglomérations de cette taille, contre 31% en population générale.

Les personnes qui présentent des difficultés sur le plan financier sont plus souvent **célibataires** que l'ensemble des Français (54% vs 28%, soit 26 points de plus). Elles sont également moins souvent parents : 56% d'entre elles n'ont pas d'enfant contre 35% de l'ensemble des concitoyens.

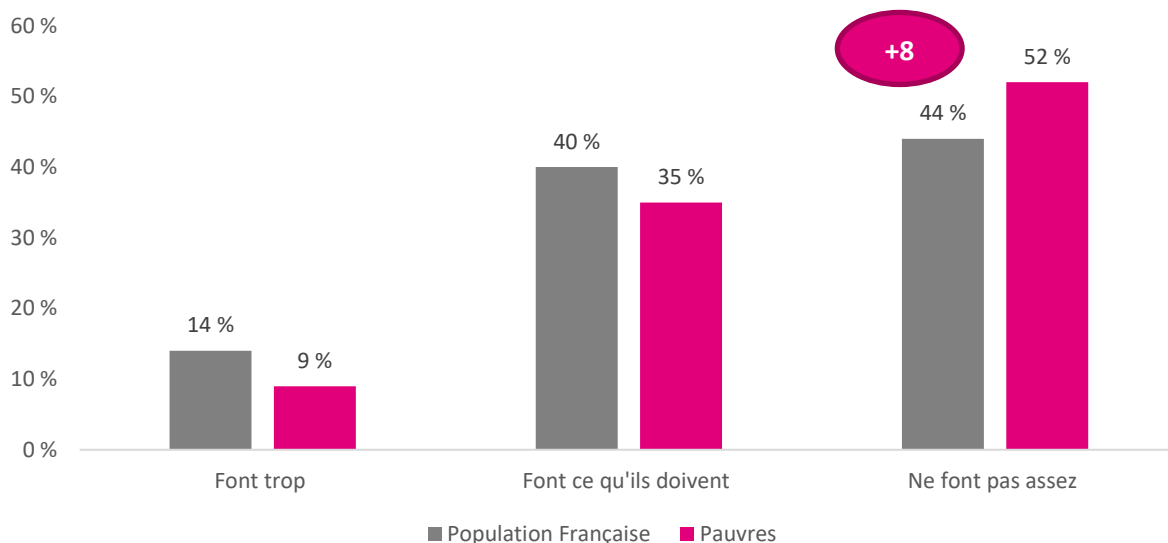
Ce qui caractérise également cette population, c'est le statut d'occupation du logement. Ils sont plus souvent logés gratuitement (15% vs 8%) et plus souvent **locataires** ou sous-locataires du parc privé (31% vs 21%).

- Une confiance dans le gouvernement, mais des attentes quant au renforcement des aides en matière de protection sociale

Dans les mêmes proportions que la moyenne des Français, 41% des pauvres font confiance dans le gouvernement actuel pour résoudre les problèmes qui se posent (42% en population générale). Pour autant, ces Français attendent des actions renforcées de la part de l'Etat pour répondre à leurs difficultés. Ainsi, ils sont plus nombreux (52%) que le reste des concitoyens (44%) à considérer que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour les plus démunis.

La moitié des pauvres considère que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour les plus démunis

« Estimez-vous que les pouvoirs publics font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunis ? »



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

Les prestations familiales sont également jugées insuffisantes par la moitié de la population en situation de pauvreté. Un point de vue qui est également partagé par la moitié des personnes en difficulté en matière de logement, mais seulement par 36% de la population Française, soit 14 points de moins.

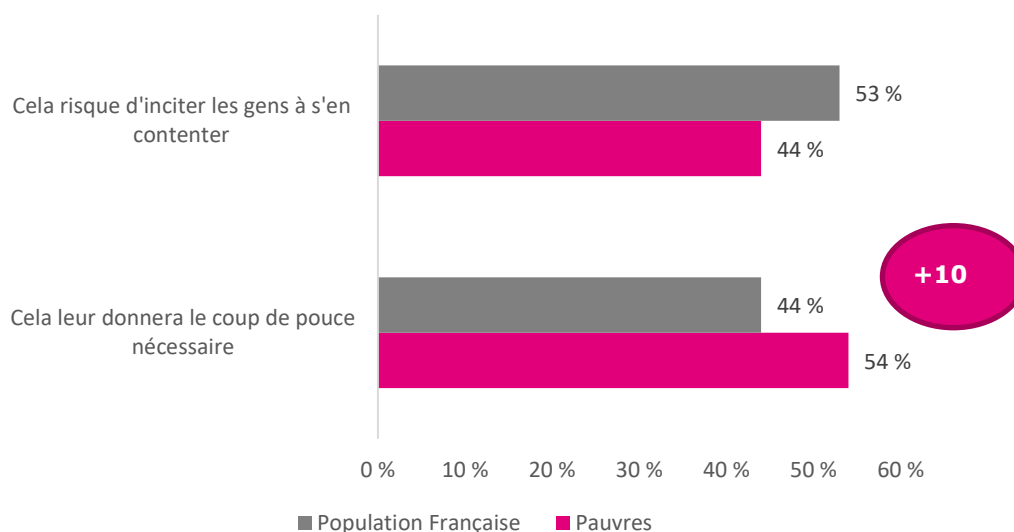
Les personnes démunies n'ont pas un point de vue plus compatissant sur les causes de la pauvreté comparativement au reste de la population. 64% d'entre elles expliquent que c'est le « manque de chance » qui explique le mieux la pauvreté et 33% que les personnes concernées ne font pas suffisamment d'effort. En population générale, les proportions sont identiques puisque 61% des Français considèrent que la pauvreté est liée à un manque de chance et 36% à un manque d'effort.

- Les pauvres pensent moins que les autres catégories de la population que les minima sociaux ont un effet désincitatif quant à la reprise d'emploi

Potentiellement parce qu'ils vivent au quotidien avec des minima sociaux et des prestations familiales qu'ils ne jugent pas suffisamment conséquentes, les pauvres sont moins nombreux que le reste de la population à considérer qu'il est parfois plus avantageux de percevoir les minima sociaux plutôt que de travailler avec un bas salaire. **63% des pauvres partagent ce point de vue, contre 75% des Français (-12 points).** Ils sont également les moins nombreux à considérer que si la plupart des chômeurs le voulaient vraiment, beaucoup pourraient retrouver du travail, soit 47% contre 40% des personnes qui présentent au moins une fragilité sur le plan de la santé ou 43% de la moyenne Française. Là où les écarts sont les plus conséquents, c'est sur la question du RSA. 54% des pauvres y voient la possibilité de donner un coup de pouce à ceux qui en bénéficient, contre 44% des Français.

Une plus forte proportion de pauvres qui voient dans le RSA un moyen de donner un coup de pouce à ceux qui en bénéficient

« A propos du RSA, la prestation qui a remplacé le RMI, pensez-vous plutôt que... »



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

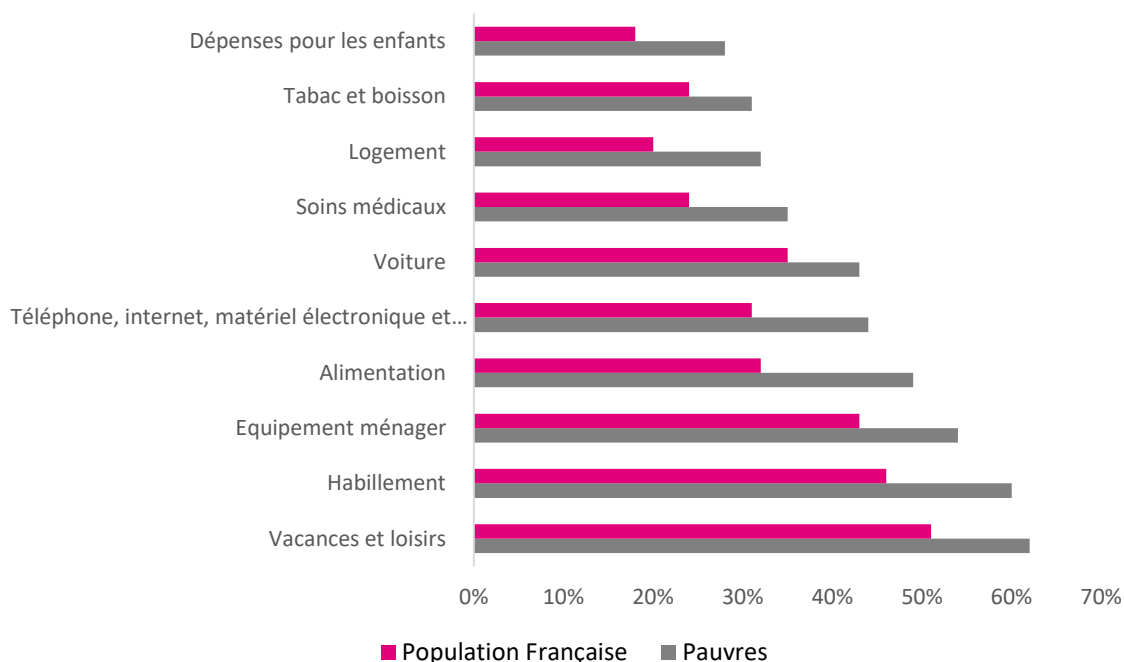
Les pauvres sont en outre plus pessimistes que le reste des Français quant à l'évolution du nombre de chômeurs sur le marché du travail. **Ainsi, 53% des pauvres pensent que le nombre de chômeurs va continuer à augmenter dans les années à venir, contre 41% de l'ensemble des Français (soit + 12 points).**

- Des restrictions de consommation plus importantes qu'en population générale

71% des pauvres s'obligent régulièrement à réduire leurs dépenses, soit 14 points de plus qu'en population générale. Ce sont toutefois les personnes qui présentent au moins une fragilité en matière de logement qui se limitent le plus (79% d'entre elles). Sur les 10 postes budgétaires observés, les pauvres se restreignent davantage que l'ensemble des concitoyens. Comme le reste de la population, c'est le budget lié aux vacances et aux loisirs qui pâtit le plus chez les pauvres (62%, +11 points), devant l'habillement (60%, +14 points) et l'équipement ménager (54%, +11 points). C'est pour les frais liés à **l'alimentation** que l'on constate l'écart le plus important (17 points). A l'inverse, les dépenses pour les enfants sont celles qui subissent le moins de limitations financières : 28% chez les plus démunis contre 18% en population générale.

De plus fortes restrictions de budget que la moyenne des Français

« Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ? ... Oui »



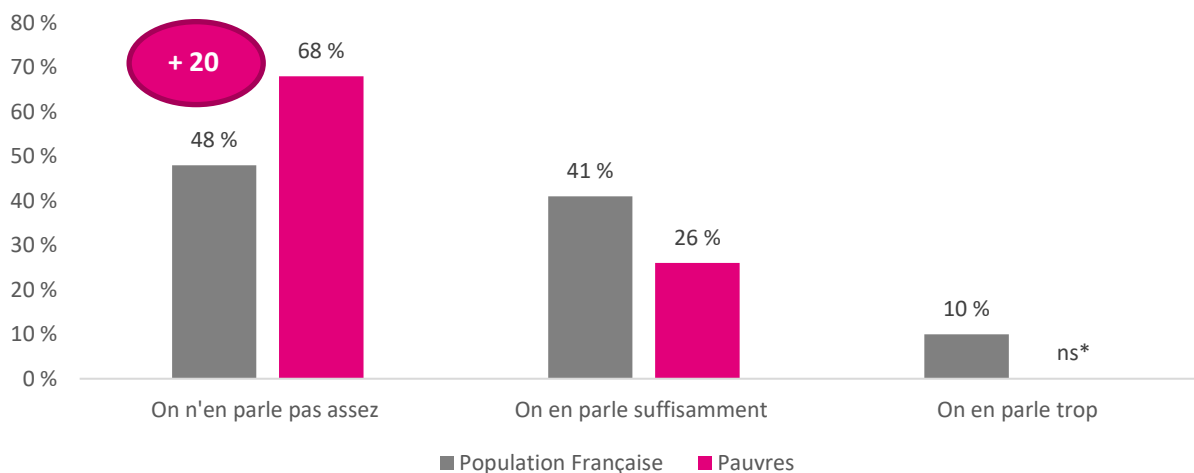
Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

- Une population plus sensible aux injustices et violences faites aux femmes

A la suite de l'affaire Weinstein à l'automne dernier, les débats publics sur les violences faites aux femmes ont été portés sur le devant de la scène publique. Très rapidement, les propos ont dépassé le seul cadre des violences sexuelles pour traiter de l'ensemble des formes de violences subies. Quelques mois après cette affaire qui a libéré la parole de milliers de femmes à travers les hashtag « #Metoo » et « #BalanceTonPorc », près d'un concitoyen sur deux considère que l'on ne parle pas assez de ces questions. Cette proportion est encore plus forte parmi les individus qui connaissent des difficultés financières et 68% d'entre eux estiment que **l'on ne parle pas assez des injustices et des violences faites aux femmes**. La plus forte proportion de **femmes et de jeunes** dans cette classe de la typologie constitue un élément d'explication de cet écart. Dans sa Note de Conjoncture Sociétale, le Crédoc montre en effet que les jeunes femmes sont, plus que les autres catégories de la population en attente d'une plus forte prise de parole et d'échanges sur ces sujets.

Près de 7 pauvres sur 10 considèrent qu'on ne parle pas assez des injustices et des violences faites aux femmes

« A propos des injustices et des violences faites aux femmes, diriez-vous ? »



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

* Effectifs non significatifs, c'est-à-dire inférieurs à 30 personnes

12% par une fragilité liée au logement

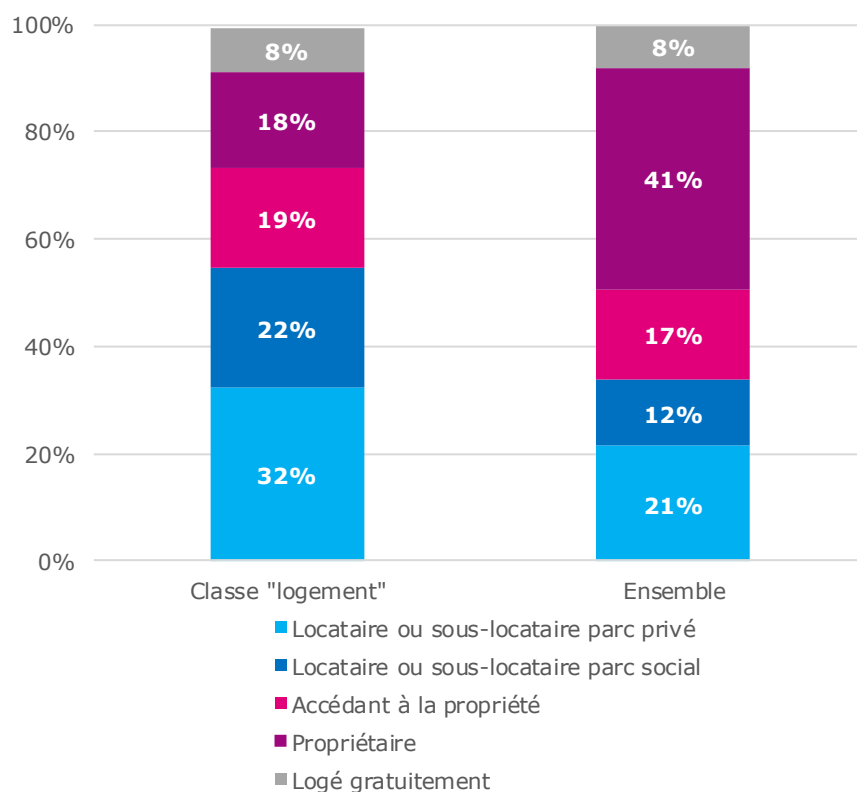
12% des Français se caractérisent essentiellement par des difficultés de logement qui se cumulent, très souvent, à d'autres formes de fragilité comme l'emploi, la santé ou la pauvreté. En moyenne, ces individus affichent 2,2 facteurs de fragilité. En revanche, on ne recense en leur sein aucune forme d'isolement relationnel ou de sentiment de relégation territoriale.

Cette catégorie de la population se distingue du reste de la population française à la fois par son âge (il s'agit d'individus **plus jeunes** qu'en moyenne puisque 26% ont entre 25 à 39 ans, contre 18% de l'ensemble de la population) et par le genre : les **femmes** sont ici sur-représentées (64%, + 12 points par rapport à l'ensemble de la population).

Les membres de cette classe résident un peu plus souvent dans les **grandes agglomérations** ainsi qu'à (52% vs 47% en moyenne). Cette fragilité touche plutôt des personnes **locataires** : 33% des personnes qui présentent une fragilité en termes de logement sont locataires ou sous-locataires dans le parc privé, plus donc qu'en population générale (+ 12 points) et 22% est locataire ou sous-locataire **dans le parc social** (+ 10 points).

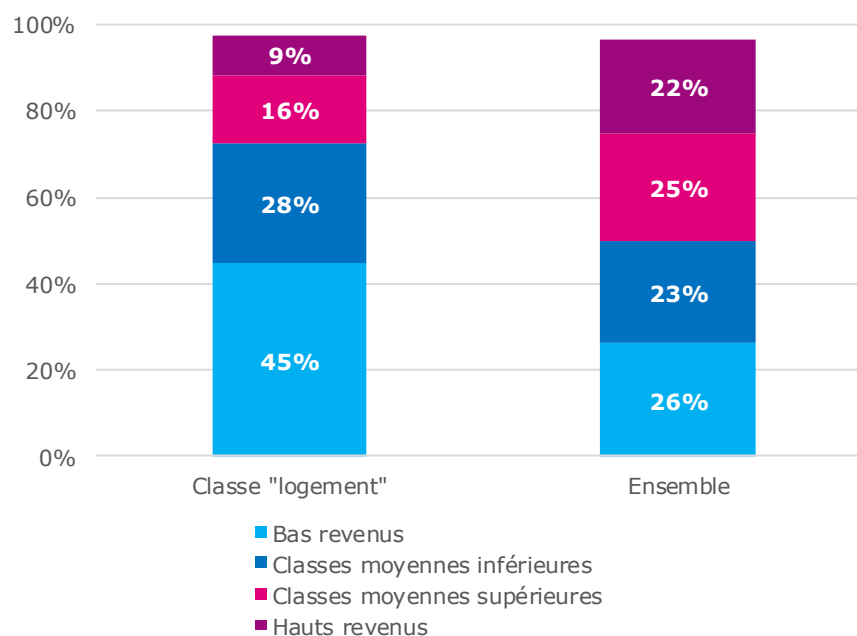
Les **couples avec enfants** sont un peu plus nombreux qu'en moyenne (33%, + 10 points). On recense également davantage d'employés (23%, + 7 points), de chômeurs (12% contre 7% en moyenne) et de bas revenus (44% vs 26% en moyenne).

Dans la classe « logement », plus d'une personne sur deux est locataire



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

Dans la classe « logement », près de 3 personnes sur 4 vivent dans un foyer où le niveau de vie est inférieur au niveau médian (bas revenus et classes moyennes inférieures)



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

- Un groupe qui se caractérise par un niveau élevé de restrictions et, aussi, des inquiétudes assez vives

Parce que c'est un groupe à la fois jeune et qui subit de fortes contraintes budgétaires, **les sentiments de restriction sont exacerbés** dans ce groupe.

Par exemple, 58% des Français qui connaissent des difficultés en matière de logement sont partis en vacances au cours des 12 derniers mois (- 5 points par rapport à la moyenne).

Le sentiment de restrictions budgétaires est ici extrêmement élevé puisque près de 8 personnes sur 10 dans cette classe disent s'imposer des restrictions budgétaires (79%, contre 57% seulement dans l'ensemble de la population française). Comparativement au reste de la population Française, la population qui souffre de problèmes de logement se restreint beaucoup plus et sur l'ensemble des postes de consommation étudiés : équipement électroménager (+ 23 points) ; alimentation et habillement (+ 21 points) ; vacances et loisirs (+ 20 points). C'est ce point qui les différencie le plus du reste de la population.

De précédents travaux du CREDOC avaient montré l'impact très notable des charges de logement sur les autres dépenses, et en particulier le budget alimentation.¹⁸¹ Ce groupe se dit, possiblement en liaison avec son budget contraint, plus inquiet que la moyenne par rapport aux risques liés à la consommation de produits alimentaires (57%, + 8 points).

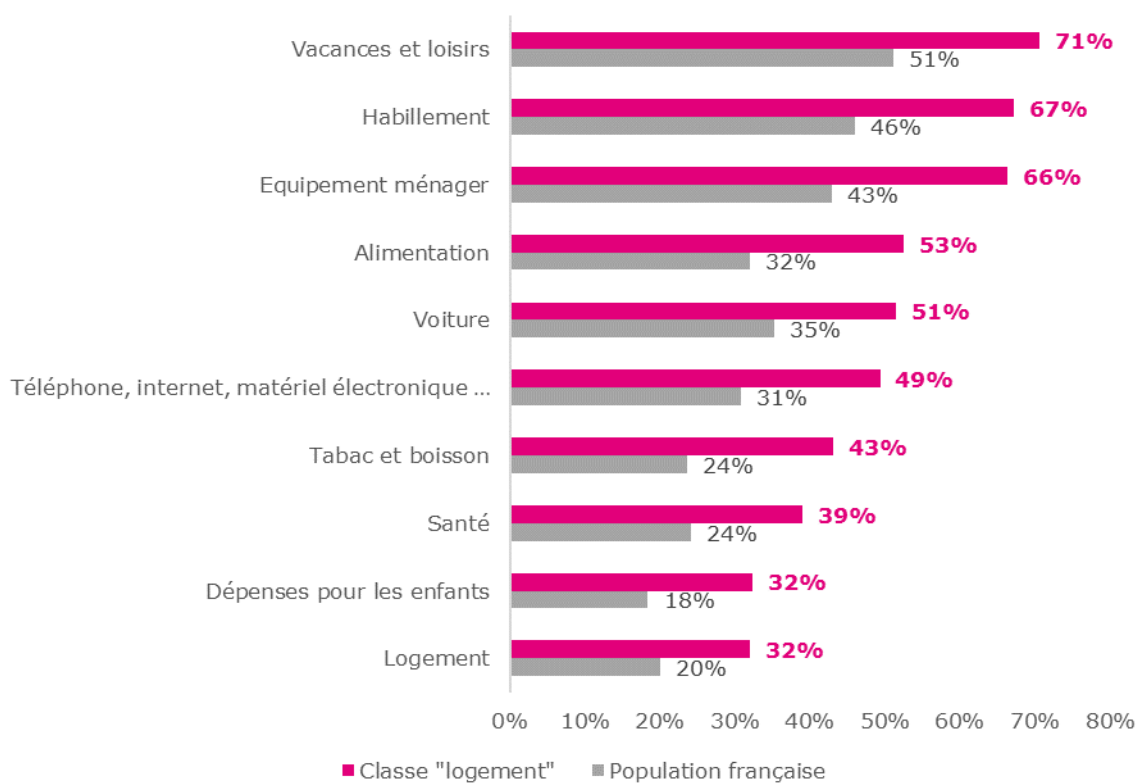
A ce niveau élevé de restrictions s'ajoute une moindre satisfaction quant à son cadre de vie : dans ce groupe, 30% des personnes ne sont **pas satisfaites de ce qui entoure le logement**. C'est deux fois plus que dans l'ensemble de la population (14%).

Outre cette insatisfaction sur le cadre de vie, ce groupe fait état d'un niveau d'inquiétude assez fort, notamment sur le **risque d'agression dans la rue** (68%, + 6 points par rapport à l'ensemble de la population). Au-delà des liens avec le quartier de résidence, on trouve ici un effet probable de la paupérisation du parc de locataires (qui font partie des personnes les plus en difficulté en matière de logement : Babes et al. expliquent en effet que « L'augmentation de la valeur des logements a aussi eu pour conséquence de creuser le fossé entre les propriétaires, qui jouissent d'un patrimoine s'appréciant de jour en jour, et les locataires, qui se sentent de plus en plus vulnérables et déclassés socialement. »

¹⁸¹Mélanie Babès, Régis Bigot et Sandra Hoibian Propriétaires, locataires : une nouvelle ligne de fracture sociale, Consommation et Modes de vie n°248, mars 2012 <http://www.credoc.fr/pdf/4p/248.pdf>

Des restrictions de budget bien plus fortes que l'ensemble de la population, et sur tous les postes

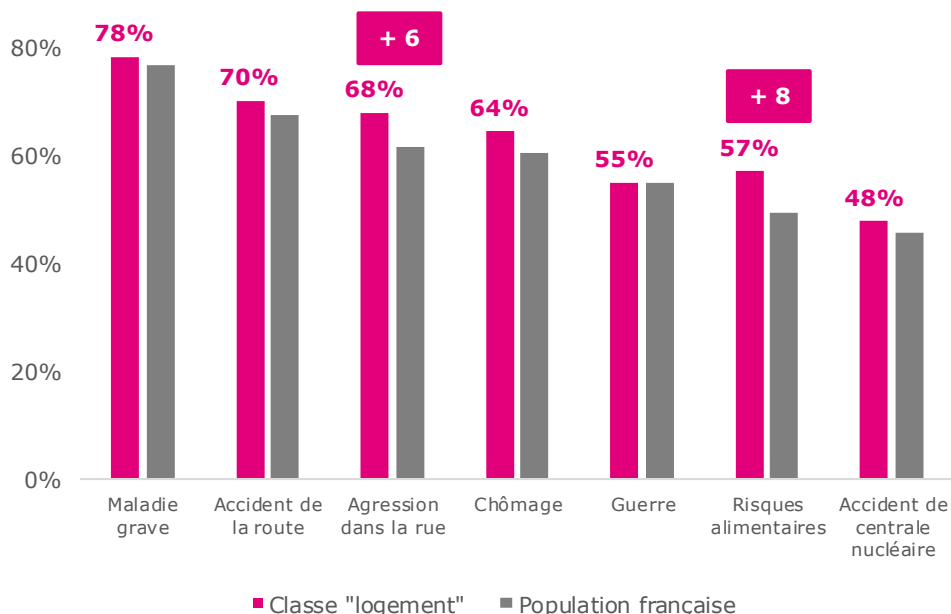
« Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ? ... Oui »



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

Des inquiétudes plus fortes, notamment sur les risques d'agression et les risques alimentaires

« On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches. Pouvez-vous me dire si les risques suivants vous inquiètent ? ... En % de « Beaucoup » et « assez »



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

- Une confiance moindre en l'avenir et dans le personnel politique, mais pas s'agissant des médias ou de la justice

Comparativement au reste de la population Française, les membres de cette classe font **moins confiance** dans le gouvernement actuel pour résoudre les problèmes qui se posent (33% contre 42%)

Ils sont plus nombreux à considérer que **le nombre de chômeurs va progresser** pendant plusieurs années (51% contre 41% de l'ensemble des Français).

47% d'entre eux pensent que leurs conditions de vie vont se détériorer dans les 5 années à venir. C'est une proportion proche de la population française (43%), mais un positionnement **plus pessimiste** que les précédentes classes (34% pour deux qui ont des difficultés en matière d'emploi et 36% pour les pauvres), sans doute car ici il y a **cumul de désavantages**.

Avec les « relégués territoriaux », les personnes qui ont des problèmes de logement sont ceux qui font le moins confiance à l'égard des hommes et des femmes politiques. 10% d'entre eux seulement leur font confiance (contre 19% de l'ensemble de la population).

64% ont confiance en l'institution scolaire (c'est 6 points de moins que l'ensemble des Français).

D'une façon générale, seulement 27% d'entre eux pensent qu'il est possible de faire confiance aux autres (vs « on n'est jamais assez méfiant »), une proportion un peu plus faible que le reste de la population Française avec – 8 points (35%).

Notons que 29% d'entre eux ont foi dans les médias, soit une proportion identique à celle enregistrée dans l'ensemble de la population française. Et 31% d'entre eux estiment que la justice fonctionne bien, soit une proportion identique à celle observée dans l'ensemble de la population (32%).

- Pas non plus de repli sur soi ou de demande particulière de réforme

Rappelons-le : dans cette classe, on ne repère aucun sentiment de relégation territoriale ou de signe d'une moindre socialisation avec ses proches.

Si la demande de transformation en profondeur de la société française est forte (77%), elle n'est pas plus élevée qu'en moyenne (80%) et, surtout, elle repose plutôt sur des réformes progressives (40%).

On ne repère pas non plus de critique particulière sur la prise en charge des plus démunis : 47% pensent que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis, soit une proportion identique à celle observée dans l'ensemble de la population française. 37% pensent que les pouvoirs publics font ce qu'ils doivent (40% des Français).

Il n'y a pas, dans cette classe, de craintes particulières sur les éventuels effets pervers qu'on associe parfois aux politiques d'aides aux plus démunis, pas de crainte de déresponsabilisation ou de désincitation au travail.

Ainsi, dans ce groupe, 53% pensent que si la plupart des chômeurs le voulaient vraiment, beaucoup pourraient retrouver un emploi (contre 55% en moyenne dans l'ensemble de la population).

- Des comportements de loisirs dans la norme, et pas vraiment d'attentes spécifiques en la matière

Certes, les départs en vacances sont un peu moins fréquents dans ce groupe.

Mais, comme le reste de la population Française, 58% des Français qui ont des difficultés de logement ne se sont pas rendus dans un équipement sportif au cours des 12 derniers mois (57% des Français). 53% ne se sont pas non plus rendus dans une bibliothèque (55% de l'ensemble des Français). 47% se sont rendus à titre exceptionnel au cinéma au cours de l'année (49% des Français).

9% pratiquent le yoga ou la méditation au moins une fois par semaine (10% des Français)

34% sont adhérents à une association, soit un peu moins que l'ensemble des Français (41%).

48% des Français qui ont des difficultés en matière de logement accordent une grande importance au temps libre et à la détente (53% des Français)

3. Un tiers cumule de nombreuses sources de fragilité

11% des Français en prise avec plusieurs sources de fragilités, causes ou conséquences d'un isolement relationnel

11% des Français se caractérisent par une fragilité liée à l'isolement. En moyenne, ces individus affichent 2,2 facteurs de fragilité. L'isolement relationnel s'entremêle à d'autres difficultés comme des difficultés sur le plan économique, ainsi que des problèmes en matière de logement ou d'emploi. Les problèmes de santé ne sont ni plus ni moins répandus qu'en moyenne dans cette catégorie.

Les **femmes** sont un peu plus nombreuses en proportion que dans le reste de la population (56% vs 53%).

Les membres de cette classe sont **moins souvent en couple** (60%) qu'en moyenne générale (70%, -10 points). Ils sont en outre plus nombreux qu'en moyenne à ne pas avoir d'enfants. Ainsi, 45% des isolés **n'ont pas d'enfants**, contre 35% en population générale, soit un écart de 10 points. Parmi les isolés, on observe plus de ménages composés d'une seule personne (24%) que dans le reste de la population (19%), soit 5 points de plus. En effet, différents travaux ont montré que le couple, les enfants démultiplient les réseaux relationnels : on rencontre souvent les parents d'enfants amis avec ses propres enfants, on est amenés à rencontrer régulièrement la famille et les amis de son conjoint, etc¹⁸².

Comparativement à l'ensemble des concitoyens, les isolés sont moins souvent propriétaires de leur logement (33% vs 41%, soit 8 points de moins), il est en effet de plus en plus nécessaire de cumuler deux revenus pour devenir propriétaires (62% des propriétaires sont des couples bi-actifs contre 32% en 1990)¹⁸³

Dans la lignée de nombreux travaux (Castel 1995, Pan Ké Son 2003¹⁸⁴), corroborés par les recherches du CREDOC (Bigot 2001, 2006, Hoibian 2011, 2013, Fondation de France- CREDOC 2016), **les conditions de vie participent des facteurs d'affaiblissement ou d'empêchement du lien social et potentialisent le risque d'isolement.**

Les isolés se caractérisent également par de plus faibles revenus qu'en moyenne. 35% d'entre eux se classent parmi les bas revenus (26% en moyenne générale, soit 9 points de plus). 16% ont des hauts revenus, soit 6 points de moins qu'en population générale. Ils sont plus souvent locataires ou sous-locataires du parc social (18% vs 12%, soit 6 points de plus).

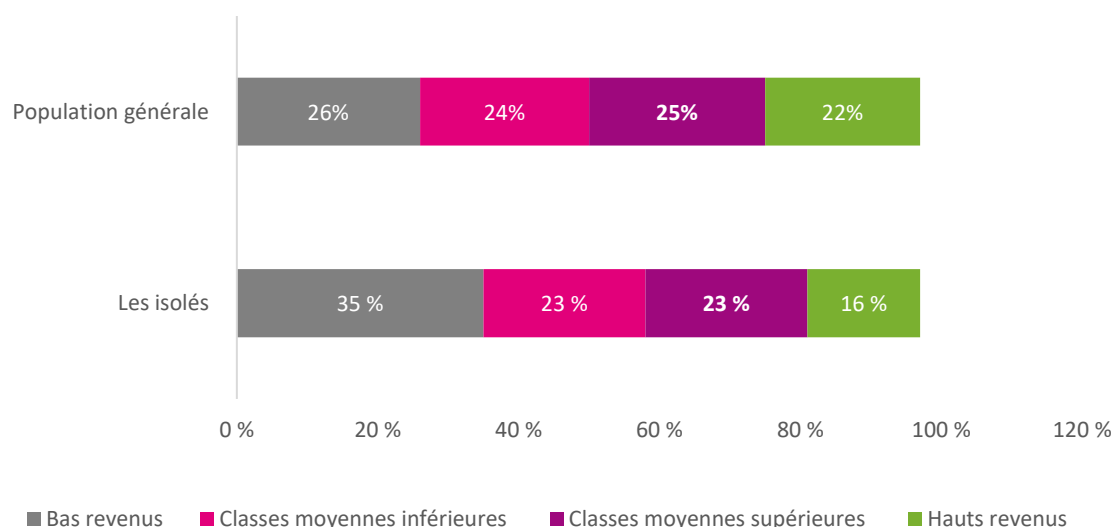
¹⁸² Régis Bigot, Quelques aspects de la sociabilité des Français, Cahier de recherche n°169, décembre 2001, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C169.pdf>

¹⁸³ Mélanie Babes, Régis Bigot et Sandra Hoibian, Les dommages collatéraux de la crise du logement sur les conditions de vie de la population, Cahier de recherche du CRÉDOC, n° 281, décembre 2011, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C281.pdf>

Pierrette Briant, « Les inégalités face au coût du logement se sont creusées entre 1996 et 2006 », France, portrait social, INSEE, 2011, <http://www.insee.fr/> Jean Bovieux et Bernard Vorms, « L'accès, à quel prix ? La baisse des taux alourdit l'effort global des ménages », Habitat actualités, ANIL, avril 2007, <http://admin.anil.org/document/fichier/8882.pdf>

¹⁸⁴ Robert Castel, Les métamorphoses de la question sociale, 1995 ; Jean -Louis Pan Ké Shon, « Etre seul », Données sociales. La société française, Paris, INSEE, 2002 ; Jean-Louis Pan Ké Shon, Vivre seul, sentiment de solitude et isolement relationnel, Insee Première 678, octobre 1999, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip678.pdf Isolement relationnel et mal-être, Insee Première 931, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip931.pdf

Une proportion plus importante de bas revenus



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

Concernant l'emploi, 56% des isolés sont des actifs occupés (53% en moyenne générale). Ils appartiennent, un plus souvent que l'ensemble des actifs exerçant une activité professionnelle, à la catégorie socio-professionnelle des **employés** : 21% contre 16% (+5 points).

- Un niveau de vie plus faible, qui va de pair avec un moindre équipement dans une forme de cercle vicieux

Alors que 94% des Français sont dorénavant équipés d'un téléphone mobile, seuls 87% des isolés le sont (- 7 points).

Le taux d'équipement en voiture est également plus faible qu'en moyenne : 73% d'entre eux on l'usage d'une voiture contre 85 % en moyenne, soit un écart de 12 points.

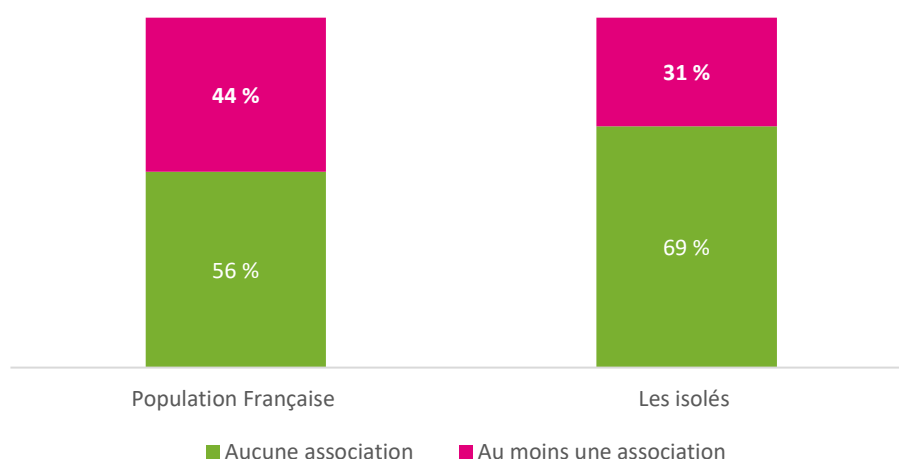
Ce sont d'ailleurs, avec les pauvres, ceux qui ont le moins conduit au cours des 12 derniers mois : 69% d'entre eux l'ont fait, soit un différentiel de 13 points avec l'ensemble de la population (82%).

A l'heure où la sociabilité empreinte les chemins numériques des réseaux sociaux, et où la mobilité professionnelle, de vie, ou d'études repousse les distances avec les proches, le sous équipement en mobile et en voiture n'est sans nul doute pas sans lien avec cet isolement.

- Une vie associative moins dense, moins de vacances et de loisirs

Comparativement à l'ensemble de la population Française, les isolés se démarquent par une moindre implication dans la vie associative. Parmi les 11 types d'association proposés (association à caractère sportif, culturel ou de loisirs, etc.), 31% des isolés participent au moins à une association, soit 13 points de moins qu'en moyenne (44%).

3 isolés sur 10 participent à au moins une association



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

Les isolés sont ceux qui, au cours des douze derniers mois, sont **le moins partis en vacances** : 41% d'entre eux se sont accordés quelques jours de congés (4 nuits consécutives au moins hors du domicile habituel pour des motifs autres que professionnels) contre 63% de l'ensemble de la population, soit un écart de 22 points.

Dans cette classe, la fréquentation des équipements publics, comme la bibliothèque, le cinéma ou les équipements sportifs, sont moins répandues qu'en moyenne. Les isolés sont ceux qui se rendent le moins dans un équipement sportif de manière régulière (12% vs 20%, soit 8 points de moins). Ils sont également moins nombreux que les autres à se rendre régulièrement au cinéma (18% vs 26%) ou à fréquenter de façon assidue une bibliothèque : 9% des isolés s'y rendent de manière régulière, contre 16% de l'ensemble des Français.

Chez les isolés, moins de fréquentation régulière...

Équipement sportif



12%
(-8 pts)

Cinéma



18%
(-8 pts)

Bibliothèque



9%
(- 7 pts)

Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

Les pratiques de loisirs constituent, il est vrai, une porte d'entrée à la sociabilité.

- Un repli sur soi alimenté par une méfiance en autrui et peu d'attirance pour quelque domaine que ce soit

Trois-quarts des isolés considèrent « qu'on n'est jamais assez méfiant » envers les autres contre 63 % des Français, soit un écart de 12 points. C'est la classe de la typologie qui exprime **le plus de défiance** envers autrui.

Ils ont, par ailleurs, un moindre sentiment d'appartenance à une communauté. Ainsi, 41% d'entre eux estiment faire partie d'une communauté contre un Français sur deux en moyenne (- 9 points).

Fait notable, la sphère familiale n'est pas non plus vécue comme étant un « refuge ». Seuls 55% des isolés voient dans la famille le « seul endroit où l'on se sente bien et détendu », une proportion plus faible que la moyenne des Français (62%, soit 7 points de moins).

Cette forme de repli sur soi s'observe également au travers des domaines de la vie auxquels on accorde de l'importance. Sur les sept domaines de la vie proposés, les isolés **font systématiquement preuve d'un attachement moindre**. 60% d'entre eux indiquent accorder une très grande importance à la famille et aux enfants, contre 79% des Français dans leur ensemble. Un quart des isolés louent « les amis et les connaissances », quand 44% des Français le font (20 points d'écart).

Ni le logement (44%, - 11 points qu'en moyenne) ni le cadre de vie (51%, - 10 points qu'en moyenne) ne suscitent d'intérêt particulier. L'emploi et le travail (27% vs 33% en moyenne) ou le temps libre ou la détente (43% vs 49%) ne suscitent pas non plus d'engouement particulier.

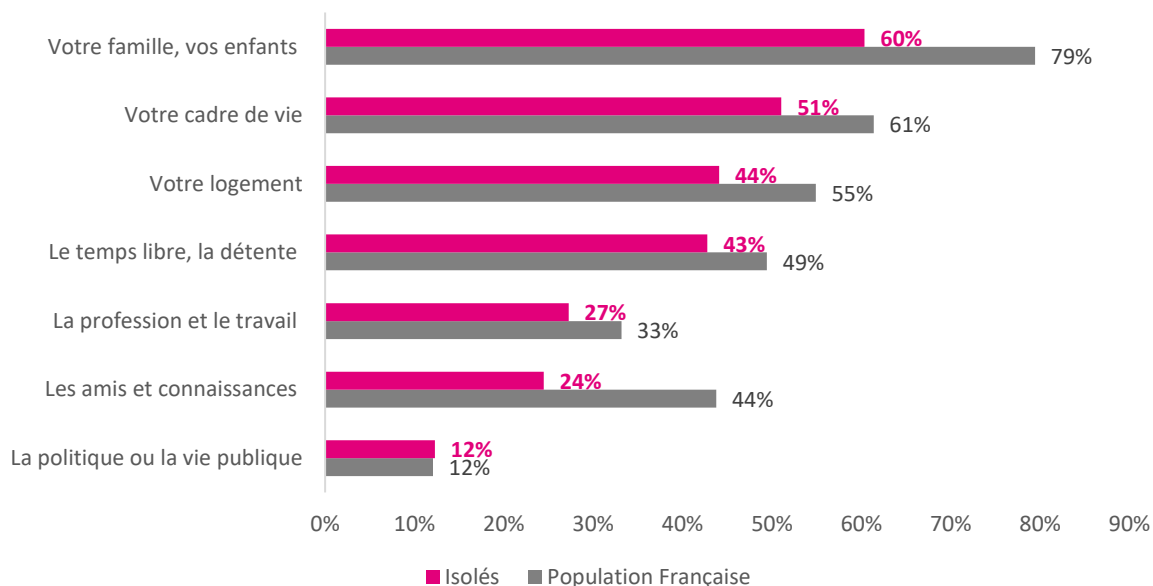
Tout se passe comme si les personnes de cette classe, isolées de leur famille et de leurs proches, n'avaient que très peu de centres d'intérêt et vivaient « à côté » des autres, mais pas en relations avec eux.

Autre signe convergent de cette distance, alors que les opinions publiques mondiales ont, ces derniers mois, fortement réagi à divers scandales sexuels et que les prises de position en faveur de la libération de la parole des femmes se multiplient, ce groupe témoigne d'une faible empathie sur le sujet : seuls 36 % des isolés pensent que l'on ne parle pas assez des injustices et des violences faites aux femmes, contre 48 % des Français. C'est la classe de la typologie qui est la moins sensible à cette problématique. Et 15 % considèrent qu'on en parle trop (vs 10 % des Français en moyenne).

Les isolés témoignent d'un moindre attachement à tous les domaines de la vie

« Pour chacun des domaines de la vie suivants, pouvez-vous attribuer une note de 1 à 7 selon l'importance que vous lui accordez ? 1 signifie pas du tout important et 7 signifie très important »

% des notes 6 et 7 cumulées



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

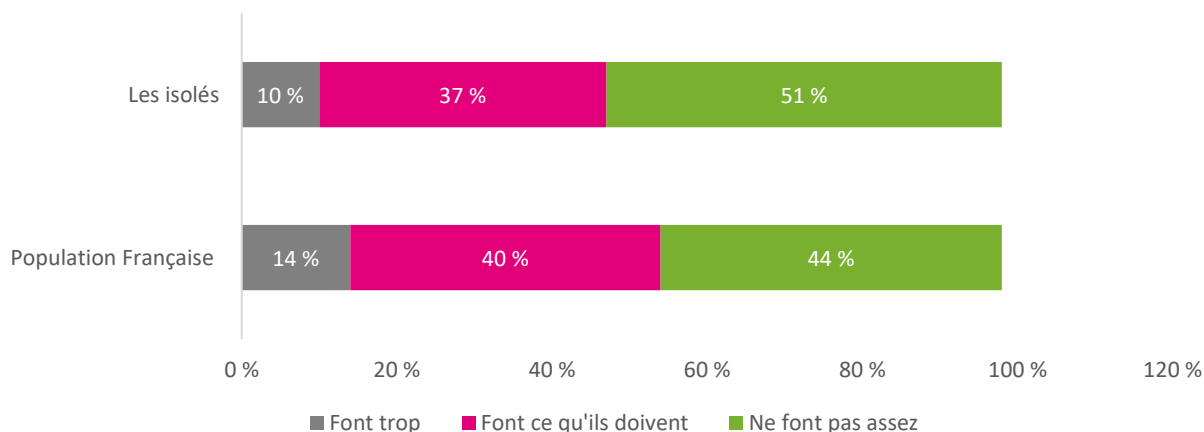
- Les pouvoirs publics sont critiqués dans ce groupe parce qu'ils ne font pas assez pour les plus démunis

Par ailleurs, la moitié d'entre eux considèrent que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour les plus démunis, une proportion plus forte que dans l'ensemble de la population (44% soit un écart de 7 points).

C'est, en vérité, une des seules formes d'empathie qu'on peut repérer dans ce groupe, qui pense peut-être que la pauvreté est à l'origine de la situation dans laquelle ils se trouvent désormais et qui souhaitent que ce fléau soit combattu.

La moitié des isolés pensent que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour les plus démunis

« Estimez-vous que les pouvoirs publics font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunis ? »



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

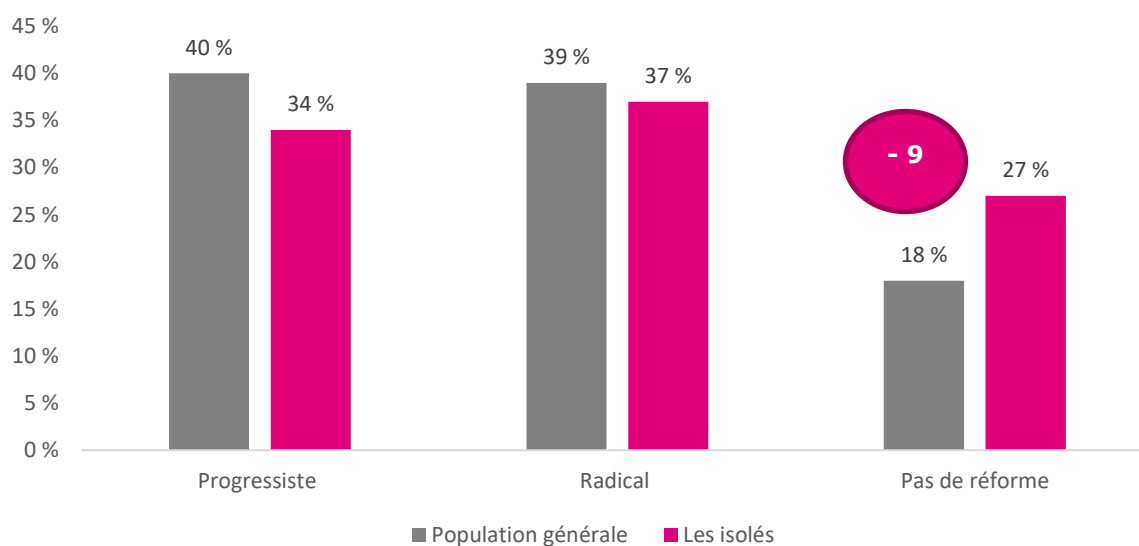
Ils ont d'ailleurs un faible niveau de confiance dans le gouvernement actuel. Ainsi, seuls 30% des isolés font « tout à fait » ou « plutôt » confiance dans le gouvernement en place pour répondre aux problèmes de la société, contre 42% en moyenne générale, soit un écart de 12 points. Avec les personnes en situation de relégation et celles qui rencontrent des fragilités sur le plan du logement, ce sont les trois classes de la typologie qui accordent le moins de crédit au gouvernement.

- De moindres velléités de transformation de la société

Pour autant, malgré cet appel à une plus grande mansuétude des pouvoirs publics envers les plus pauvres, les isolés sont plutôt moins en attente de changements de la société. 71% d'entre eux estiment que la société Française a besoin de se transformer profondément, contre 80% en moyenne générale (soit 9 points de moins). C'est la classe de la typologie qui manifeste le moins de désir de changement, contre 89% des personnes en situation de relégation (soit 18 points de moins). Nouveau signe d'une forme de défaitisme.

Chez les isolés, une moindre demande de réforme

« Estimez-vous que la société française a besoin de se transformer profondément ? Si oui, Pour que la société change, êtes-vous pour des réformes progressives ou des changements radicaux ? »



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

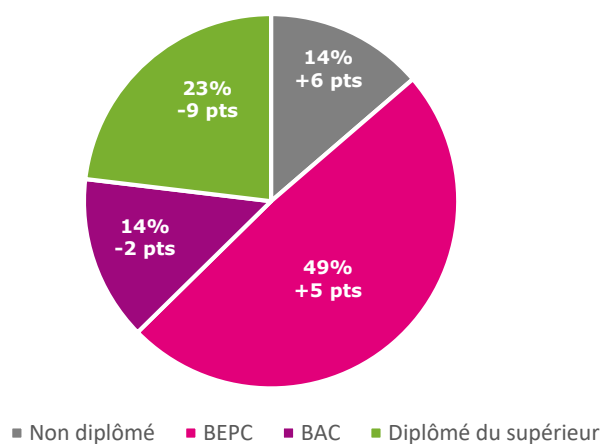
11% avec plusieurs sources de fragilités autour d'une situation de relégation territoriale

11% des Français se caractérisent par une situation de relégation territoriale. Une forme de fragilité qui se cumule, très souvent, à d'autres formes de fragilité comme la pauvreté, la santé ou encore les problèmes de logement. En moyenne, ces individus affichent 2,5 facteurs de fragilité. C'est la classe de la typologie qui est la plus concernée par le cumul de difficultés.

Cette classe de la typologie ne présente pas de différence genrée au regard du reste de la population Française. Du point de vue de l'âge, les 40-59 ans sont un peu plus représentés (40% vs 35%, soit un écart de 5 points).

Ce qui distingue les personnes en situation de relégation, comparativement à la moyenne des Français, c'est notamment le **niveau de diplôme plus bas**. 63% des individus de cette catégorie ont un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat, contre 52% de l'ensemble de la population (+10 points).

Plus de personnes dont le niveau de diplôme est inférieur au Bac



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

Les difficultés de cette population sont en outre plus marquées sur le marché du travail. 12% d'entre elles sont au chômage contre 7% en moyenne générale (+5 points). Parmi les actifs occupés,

Ces personnes doivent par ailleurs faire face à des difficultés économiques. 35% d'entre elles disposent de bas revenus (+9 points) et 29% appartiennent aux classes moyennes inférieures (+5 points). 20% d'entre elles déclarent qu'elles doivent puiser dans leurs réserves pour boucler leurs fins de mois, comme c'est le cas de 13% des Français (+7 points).

20% des relégués indiquent puiser dans leurs réserves pour boucler leurs fins de mois

	Personnes en situation de relégation	Population générale	Ecart
Vous bouclez facilement vos fins de mois et mettez de l'argent de côté	24%	26%	-2 pts
Vous bouclez vos fins de mois mais ne mettez pas de l'argent de côté	29%	35%	-6 pts
Vous bouclez vos fins de mois en étant obligés de vous restreindre	27%	25%	+2 pts
Vous êtes obligés de puiser dans vos réserves pour boucler vos fins de mois	20%	13%	+7 pts
Nsp	*	1%	/

Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

*Effectifs non suffisants

Les membres de cette classe résident un peu plus souvent dans les **zones rurales** (30% vs 23% en moyenne). Ce résultat est cohérent avec une étude de 2016 qui montre que le sentiment de déclassement est plus fort dans les communes les plus éloignées des grands pôles¹⁸⁵.

Ils sont moins souvent propriétaires de leur logement (35% vs 41%) et plus souvent locataires ou sous-locataires dans le parc social (16% vs 12%).

- Une défiance marquée envers le gouvernement et les institutions

Sur de nombreux plans, la classe des relégués se situent à l'extrême opposé des personnes exemptes de fragilité. C'est notamment le cas pour ce qui concerne la confiance dans le gouvernement ou envers les institutions. **Ainsi, seuls 22 % des relégués ont confiance dans le gouvernement actuel pour résoudre les problèmes, soit 20 points de moins que la moyenne des Français (42%)** et 32 points de moins que les personnes sans fragilité (54%). C'est la classe de la typologie qui accorde le moins de crédit envers le gouvernement actuel.

Les relégués sont également ceux qui accordent le moins leur confiance envers l'institution scolaire avec 52 % d'entre eux, contre 70 % de l'ensemble des concitoyens (soit un écart de 18 points) et 78 % des personnes sans fragilité (soit un écart de 26 points). A l'origine de ce désamour, on peut évoquer les doutes quant aux capacités de l'école à réduire les inégalités et l'apaisement des tensions¹⁸⁶.

Le niveau de confiance envers la **justice** est également plus bas chez les relégués que dans l'ensemble de la population Française. Ainsi, seuls 20 % d'entre eux estiment que la justice fonctionne « très bien » ou « assez bien », contre 32 % en moyenne dans la population générale, soit 12 points de moins, et 37 % des personnes dépourvues de toute forme de fragilité, soit 17 points de moins.



¹⁸⁵ Nelly Guisse et Sandra Hoibian, 2017, « Près d'un Français sur trois estime vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics », Crédoc, 4 pages, n° 295, octobre 2017, <http://www.credoc.fr/pdf/4p/295.pdf>

¹⁸⁶ Crédoc, 2018, « Être l'entrepreneur de son bien-être », Note de Conjoncture Sociétale, p.7



La **police** ne dispose pas non plus d'un niveau de considération élevé chez les relégués. 60 % ont confiance dans la police, tandis que c'est le cas des trois quarts des concitoyens, soit un écart de 15 points.

- Un désir de changement radical de la société

A la suite de l'élection présidentielle, de nombreuses réformes ont été annoncées concernant le droit du travail, la hausse de la CSG, l'évolution de l'assurance-chômage, le développement de l'apprentissage, etc. Ces prévisions de refonte sont sans doute à l'origine de moindres souhaits de transformation de la société exprimés par les Français. En un an, le nombre de Français souhaitant des changements sociétaux en profondeur a baissé de 6 points, passant de 86% à 80%. Dans le même temps, la perspective de changements radicaux a également diminué de 8 points en un an pour s'établir à 39%. Les relégués quant à eux ne s'inscrivent pas dans cette tendance générale. Ils sont plus nombreux à appeler de leurs vœux une mutation de la société : 89% d'entre eux (+9 points par rapport à la population générale). **52% d'entre eux sont d'ailleurs en attente de changements radicaux de la société (soit 13 points de plus que la moyenne des Français)**. Cette forme de radicalité se traduit notamment dans la proportion plus importante des relégués qui comprennent que l'on puisse avoir recours à la violence physique (23%) ou encore dégrader des biens publics (19%) pour s'opposer à une décision que l'on désapprouve fortement ou faire triompher une cause qui tient à cœur.

Près d'un quart des relégués comprend le recours à la violence physique pour faire triompher une cause

Pour s'opposer à une décision que l'on désapprouve fortement, ou faire triompher une cause qui tient à cœur, comprenez-vous qu'on puisse avoir recours aux actions suivantes ?



23 % des relégués
12% en population générale
+11 points



19 % des relégués
10% en population générale
+9 points

Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

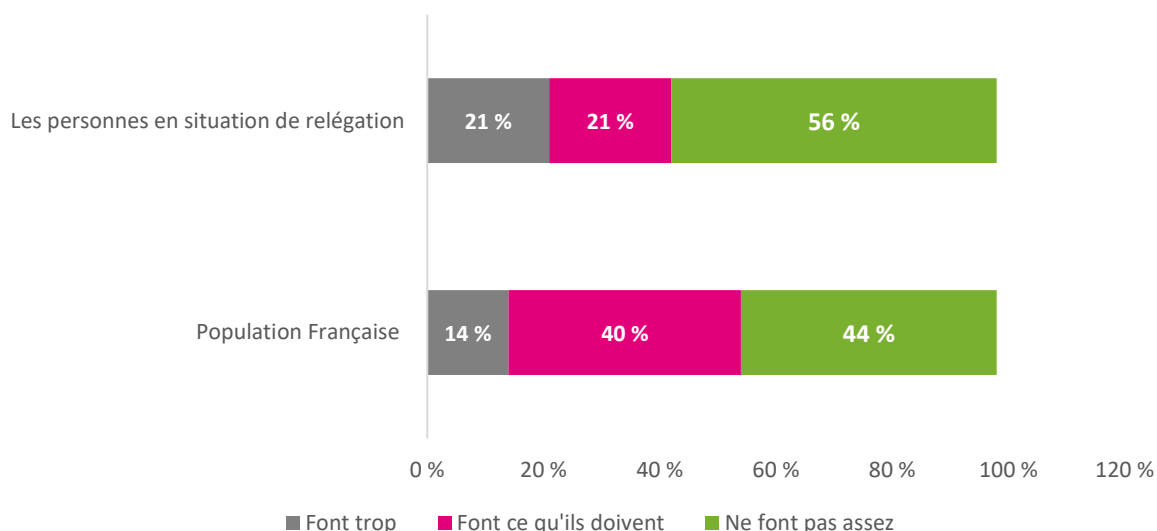
- Un souhait que les pouvoirs publics en fassent plus pour les plus démunis

Les personnes en situation de relégation se caractérisent par le sentiment que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour les plus démunis. **C'est la classe de la typologie qui partage le plus ce point de vue avec 56% des relégués (44% en moyenne, soit 12 points de plus)**. Les concitoyens principalement en difficulté sur le plan économique sont un peu moins nombreux que les relégués à défendre cette idée (-4 points). Dans le même temps, on constate que les relégués sont également plus nombreux que la moyenne des Français à estimer que les pouvoirs publics en

font trop (+6 points). Les relégués sont donc plus enclins à défendre des positions extrêmes, en particulier sur des sujets comme celui de la protection sociale qui peuvent cliver les opinions des concitoyens.

Un désir d'action plus volontariste pour les plus démunis

« Estimez-vous que les pouvoirs publics font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunis ? »



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

- Une attente d'une amélioration de leur niveau de vie

« L'analyse des quarante dernières années de l'enquête Conditions de vie révèle que les périodes où les Français déclarent souvent que leur niveau de vie s'améliore correspondent à des périodes où le pouvoir d'achat progresse à un rythme annuel soutenu, de plus de 2% par an, et ceci pendant au moins trois années consécutives (1988-1990, 1998-2004). (...) Depuis 2017, c'est le même phénomène qui peut être observé : l'amélioration du pouvoir d'achat, bien que présente, peine à s'enregistrer dans l'opinion publique : seuls 21% ont le sentiment que leur situation financière s'est améliorée »¹⁸⁷. Au même titre que la moyenne des Français, 22% des personnes en situation de relégation considèrent que leur niveau de vie personnel s'est amélioré.

Mais ce qui caractérise le point de vue des relégués, c'est surtout le sentiment que leur niveau de vie s'est détérioré et qu'il va continuer de se détériorer dans les cinq prochaines années. De ce point de vue, c'est la catégorie de la population la plus **pessimiste**. Ainsi, 56% d'entre eux font le constat que leur niveau de vie s'est dégradé, contre 44% en population générale, soit un écart de 12 points. Et 41% des personnes en situation de relégation craignent que leurs conditions de vie se détériorent dans les cinq prochaines années, contre 14% de la population générale, soit un écart de 27 points.

¹⁸⁷ Solen Berhuet, Lucie Brice, Patricia Crouette, Radmila Datsenko, Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Charlotte Millot, Jorg Muller, « Etre l'entrepreneur de son bien-être », Note de Conjoncture Sociétale du Crédoc, 2018

- Des opinions pessimistes sur le marché du travail

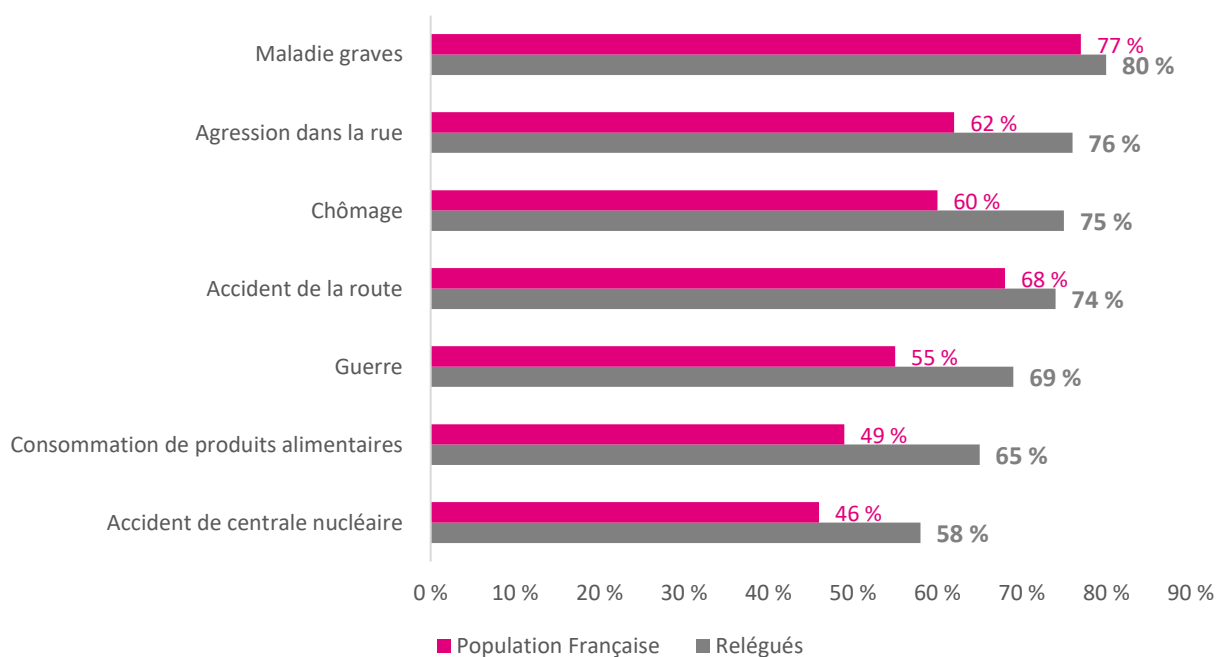
Les relégués sont assez pessimistes quant à l'évolution à venir du nombre de chômeurs. 66 % d'entre eux pensent que le nombre de **chômeurs va continuer à augmenter** pendant plusieurs années, contre 41 % des Français, soit un écart de 25 points. Comparativement aux autres classes de la typologie, ce sont les plus pessimistes quant à la situation du chômage. Ils sont également plus nombreux que le reste de la population à considérer le **travail comme une source de stress**. C'est le cas de 25 % d'entre eux, contre 12 % des concitoyens, soit un écart de 13 points.

- Des niveaux d'inquiétude plus élevés que le reste des concitoyens, quel que soit le risque pris en compte

Sur la base de sept grands risques énoncés, les relégués expriment toujours plus d'inquiétudes, pour eux-mêmes ou pour leurs proches, comparativement à la moyenne de la population. La maladie grave reste la crainte la plus partagée dans la population Française. Huit relégués sur dix sont concernés par ce sujet de préoccupation, une proportion identique à celle observée chez les personnes qui présentent déjà une fragilité dans le domaine de la santé (84%). Viennent ensuite les risques d'agressions dans la rue, d'accidents de la route ou encore de chômage qui sont tous les trois cités par trois quarts d'entre eux. Le risque d'accident de centrale nucléaire est cité par 58% des concitoyens en situation de relégation (+12 points que la population Française). L'écart le plus important concerne les risques liés à la consommation de produits alimentaires (65% vs 49%, soit 16 points de plus).

Des niveaux d'inquiétude plus élevés que dans la population Française

« On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches. Pouvez-vous me dire si les risques suivants vous inquiètent ? »



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et aspirations des Français, 2018

- La famille, le seul endroit où l'on se sent bien

Près de 7 relégués sur dix considèrent que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien. C'est la classe de la typologie qui partage le plus ce point de vue. Cette forme de repli sur la sphère privée est observée dans des proportions un peu plus faibles dans le reste de la population Française avec 62% des concitoyens.



PARTIE 4 – POURQUOI PARLER AUJOURD'HUI DE PUBLICS FRAGILES (PLUTOT QUE PAUVRES, HANDICAPES, ETC) ?

La généalogie des termes mobilisés au cours de l'histoire pour désigner les publics de l'action sociale confine à une forme de « **zapping terminologique** »¹⁸⁸. Dans le champ du handicap par exemple, on passe du terme « fous » sous l'Ancien Régime à celui de handicap mental, dans le champ de la pauvreté, on passe du terme de clochards dans les années 1980 à celui de SDF aujourd'hui ou encore de l'« indigence » au XIXème siècle à celui de pauvreté. Ces évolutions du langage traduisent des transformations de la société et du regard porté sur les publics concernés, ainsi que de la manière dont les pouvoirs publics se saisissent de ces questions.

Or, les termes de « **vulnérabilité** » et de « **fragilité** » ont peu à peu pris une place grandissante dans les discours des pouvoirs publics et des médias (Soulet 2005 ; Thomas 2008 ; Genard 2009 ; Finielz et Piotet 2009 ; Brodriez-Dolino 2016 ; Garrau 2018, etc.). Comment expliquer cette évolution, et que nous dit-elle à la fois de notre société, du regard porté sur les publics dits fragiles, et les politiques sociales qui leur sont destinées.

1. Des approches préventives qui émergent dans le contexte du vieillissement

Dans les années 1990, la situation démographique de nombreux pays occidentaux se caractérise par un **vieillissement** de la population¹⁸⁹. L'amélioration continue de l'espérance de vie, combinée au vieillissement des baby-boomers, occupe de plus en plus le débat public. Avec ces préoccupations, émerge le concept de **fragilité**. Conceptualisé et popularisé par les **gériatres américains** dans les années 1990, via les termes de "fragility" ou « frailty », le concept a donné lieu à des centaines de publications scientifiques (36 publications sur le concept écrites entre 1986 et 1990, et plus de 1100 entre 2000 et 2004¹⁹⁰). Cette notion est utilisée, **en gériatrie**, pour désigner la **baisse des capacités physiques** des personnes âgées. L'équipe de gériatres menée par Linda P. Fried définit la fragilité à travers **cinq syndromes** observables **au niveau individuel** : la fatigue ou la mauvaise endurance, la baisse de l'appétit, la faiblesse musculaire, le ralentissement de la vitesse de marche, et la faible activité physique¹⁹¹.

La **vulnérabilité** vient compléter cette approche. On peut la définir comme **un état où le moindre événement a la capacité de déstabiliser** la vie entière d'un individu en le rendant dépendant.

¹⁸⁸ Axelle Brodriez-Dolino, 2016, « Le concept de vulnérabilité », *La vie des idées*

¹⁸⁹ Agar Brugiavini et al., 2017, "Vulnerability and Long-term Care in Europe. An economic perspective", Springer International Publishing

¹⁹⁰ Howard Bergman et al., 2004, « Développement d'un cadre de travail pour comprendre et étudier la fragilité », *Gérontologie et société*, n°109, volume 27, pp.15-29.

¹⁹¹ Fried et al., 2001, Frailty in older adults: evidence for a phenotype. *J Gerontol A Biol Sci Med Sci*, 56(3), pp.146-56.

Ainsi, se combinent très vite dans les approches gériatriques, l'importance d'accorder de l'attention aux signes de fragilité qui conduisent l'individu à être **plus exposé** à de potentiels chocs extérieurs – chute, hospitalisation ou autre – et aussi **moins capable de s'en remettre** (Buchman et al., 2009 ; Wong et al., 2010 ; Chen et al., 2010).

Nicolas Sirven (2007) résume cette idée grâce à l'équation suivante :

$$Vulnérabilité = \frac{Exposition}{Capacité de réaction} \quad 192$$

La fragilité est définie, en gérontologie, comme **l'état qui précède la perte d'autonomie et le besoin d'assistance**¹⁹³. Le concept est donc utilisé dans une optique de **prévention** de ce besoin. La fragilité est vue comme un processus dont l'aboutissement est la dépendance et pendant lequel il est **possible d'agir** pour empêcher ou retarder cette issue¹⁹⁴. Ainsi, la fragilité implique une forme - et une volonté - de **réversibilité**. Cette approche de la fragilité, bien qu'elle ait émergé Outre-Atlantique, n'est pas réservée à nos homologues américains, et est largement adoptée dans l'hexagone. Ainsi, les prestations délivrées par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) sont passées, dans les années 1980, de l'aide à la création d'hébergements d'accueil pour personnes âgées dépendantes, à des services personnalisés visant à conserver, aussi longtemps que possible, **l'autonomie** des personnes âgées, et leur maintien dans leur propre logement, dans une optique de prévention de la dépendance totale¹⁹⁵. Dans la même optique, et parallèlement à la définition, par les gérontologues américains de la fragilité à travers cinq critères observables, la CNAV met en place, à cette époque, la **grille AGGIR**. Celle-ci permet d'établir, grâce à un système de paliers, le niveau de fragilité, et donc de dépendance potentielle des individus. Cette grille se place dans une démarche d'intensification du **ciblage** et de **l'individualisation** des aides portées aux personnes âgées. Ainsi, le simple fait d'être retraité ne suffit plus à les percevoir, les individus bénéficiaires étant maintenant ceux identifiés via la grille comme à la limite de la dépendance.

On voit ici également que la notion de fragilité a émergé comme un outil permettant de cibler les personnes qui risquent de perdre leur **autonomie**, horizon recherché et valorisé au-delà de la sphère gériatrique, nous y reviendrons. L'approche qui en découle a aussi une fonction très **opérationnelle** et se veut **objective**.

¹⁹² Nicolas Sirven, 2007, « De la pauvreté à la vulnérabilité : Evolutions conceptuelles et méthodologiques », *Mondes en développement*, 2007/4, n°140, pp.9-24.

¹⁹³ Alfonsina Faya-Robles, 2018, « La personne âgée « fragile ». La construction scientifique d'une catégorie sanitaire et ses enjeux », *Anthropologie et Santé*, <http://journals.openedition.org/anthropologiesante/4341>

¹⁹⁴ IRDES, 2016, *La prévention de la perte d'autonomie. La fragilité en question. Apports, limites et perspectives*. Les rapports de l'IRDES, n563. <https://www.irdes.fr/recherche/rapports/563-la-prevention-de-la-perte-d-autonomie-la-fragilite-en-questions.pdf>

¹⁹⁵ Elise Finielz, Françoise Piotet, 2019, La problématique de la notion de « fragilité » au cœur d'une politique de prévention de la dépendance. *Lien social et Politiques* (62), pp.149-161.

2. Le besoin d'envisager de manière transversale les risques face à la montée des incertitudes¹⁹⁶

La gérontologie n'est pas le seul champ où les notions de fragilité et de vulnérabilité ont fait florès. Comme l'explique Sylvia Becerra, de nombreuses disciplines « ont participé à construire le paradigme de **vulnérabilité sociétale en dépassant les cloisons** artificiellement bâties entre les différentes approches des **risques** qu'ils soient naturels, sociaux, technologiques, etc. »¹⁹⁷.

Il s'agit donc de considérer les publics dans une vision **globale**, en multipliant les approches : sociale, psychologique, environnementale, pour éviter de considérer les différentes sources de fragilité les unes séparément des autres, afin d'identifier les risques encourus.

La notion de vulnérabilité apparaît ainsi par exemple dans le courant des années 1990 dans le domaine des **sciences environnementales et de la gestion des risques naturels**¹⁹⁸. Elle est mobilisée pour « **tenir compte de l'inégalité de l'impact des accidents naturels selon les groupes humains, en fonction de leurs capacités à faire face** (*coping capacities*) »¹⁹⁹. Elle intègre donc à la fois des dimensions environnementales (la probabilité de survenance d'une catastrophe naturelle), des dimensions individuelles (la capacité à faire face) et des dimensions sociales. En effet, la question de la vulnérabilité aux risques naturels (inondation, séisme, etc.) montre que toutes les populations ne **sont pas également exposées** à ces risques (selon les territoires du globe, mais aussi selon les catégories de la population « enfants, vieillards, populations pauvres, personnes malades ou handicapées, etc. »). Penser la vulnérabilité implique donc « de prendre en compte ses variations "différentielles" et sa distribution inégalitaire dans l'organisation sociale »²⁰⁰. **Être vulnérable, c'est être exposé à des menaces (...) qui mettent à l'épreuve un certain nombre de ressources détenues par les individus (...)** »²⁰¹. L'étude de la vulnérabilité requiert donc de « prêter attention non seulement aux **conditions d'apparition et de répartition** dans le temps des facteurs d'exposition, mais aussi à **la manière dont les individus parviennent ou non à mobiliser des ressources** sociales, matérielles et publiques pour se protéger des effets négatifs »²⁰².

La montée en puissance de la notion de fragilité pour parler des publics cibles de l'action sociale nous semblent devoir être reliée à deux **évolutions profondes** de notre société : la montée des incertitudes, et la valorisation de l'individu autonome.

¹⁹⁶ Robert Castel, 2009, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil

¹⁹⁷ Sylvia Becerra, 2012, « Vulnérabilité, risques et environnement : l'itinéraire chaotique d'un paradigme sociologique contemporain », *Vertigo*, volume 12, n°1

¹⁹⁸ Ibid.

¹⁹⁹ Elizabeth Schröder-Butterfill, Ruly Marianti, 2006, in Claude Martin, 2013, « Penser la vulnérabilité. Les apports de Robert Castel », *Revue européenne de recherche sur le handicap*, Elsevier Masson

²⁰⁰ Brigitte Bouquet, 2018, « Qu'est-ce que la vulnérabilité ? Quelles en sont les différentes approches ? », extraits de sa note sur le thème de la vulnérabilité pour la commission éthique du Haut Conseil du Travail Social, <https://dubasque.org/2018/10/19/quest-ce-que-la-vulnerabilite/>

²⁰¹ Claude Martin, 2013, « Penser la vulnérabilité. Les apports de Robert Castel », *Revue européenne de recherche sur le handicap*, Elsevier Masson

²⁰² Elizabeth Schröder-Butterfill, Ruly Marianti, 2006, in Claude Martin, 2013, op.cit.

Plusieurs sociologues décrivent les bouleversements ayant touché les sociétés occidentales depuis les années 1970. Giddens²⁰³ parle d'une modernité avancée, Beck²⁰⁴ d'une seconde modernité, Bauman²⁰⁵ de modernité liquide, Castel décrypte "La montée des incertitudes"²⁰⁶.

Castel (2013) transcrit différents mouvements symptomatiques du processus **d'individualisation** qui viennent fragiliser le modèle de la cohésion sociale de la société industrielle : le processus de désaffiliation de la seconde révolution industrielle de la fin du XIX^{ème} siècle, la remise en cause de la société salariale et du modèle de cohésion construit après la seconde Guerre mondiale, la distance grandissante aux institutions et aux corps intermédiaires (syndicats, partis politiques, institutions religieuses, médias), la remise en cause de différents espaces de socialisation : entreprise, famille, école, syndicats, associations et la recherche d'une différenciation accrue "qui peut comme aujourd'hui mener à des formes exacerbées d'individualisme". Dans **La montée des incertitudes**, il décrit un capitalisme post-industriel qui introduit une dynamique de ré-individualisation, de dé-collectivisation et une fragilisation des individus.

Pour Beck, la société industrielle, avec une organisation sociale fondée sur l'interconnexion entre les classes, les sexes et la famille nucléaire, disparaît, cédant la place à une **société du risque** ; marquée par de nouveaux réseaux de relations, de nouvelles formes de sociabilité et un processus d'individualisation sans précédent. Le risque n'est plus extérieur à la société (catastrophes naturelles, épidémies, etc.) mais **créé par la société** elle-même (manipulation du vivant, plantes transgéniques, etc.). La production de richesse s'accompagne désormais de risques, avec une inégalité des individus vis à vis de ceux-ci : avec d'un côté la nécessité pour les individus d'identifier ces risques, et de l'autre côté ceux qui gouvernent, qui engagent les risques et qui sont potentiellement plus à même que les autres de s'y soustraire en mobilisant un capital relationnel, économique et culturel. Finalement **ceux qui subissent les risques ne sont souvent pas ceux qui les prennent**. Soulevant **un enjeu de régulation de ces risques et d'inégalités**.

Giddens décrit trois mécanismes propres à cette nouvelle phase de la modernité. La **séparation du temps et de l'espace** : la co-présence n'est plus nécessaire, des relations existent avec un autrui absent, avec lequel on n'est jamais en face à face ; les mécanismes de **délocalisation** des relations sociales (via des gages symboliques comme l'argent, des systèmes experts, ou l'installation de relations de confiance ; on pourrait intégrer dans ces mécanismes le formidable essor des réseaux sociaux en ligne) et l'appropriation réflexive des connaissances : notre société est fondée sur la **connaissance** et non plus la tradition, et cette connaissance que chacun s'approprie transforme le réel en permanence, **entraînant un univers mouvant**.

Contemporain et proche sur le plan conceptuel, le sociologue anglo-polonais Zygmunt Bauman décrit la société contemporaine dans *Liquid modernity*, comme une société marquée par la mobilité, l'éphémère, la vitesse, la flexibilité : la société est liquide car les situations dans lesquelles les hommes se trouvent et agissent se modifient avant même que leurs façons d'agir ne réussissent à se consolider

²⁰³ Anthony Giddens, 2004 (1^{ère} éd., 1994), *Les conséquences de la modernité*, L'Harmattan

²⁰⁴ Ulrich Beck, 2008, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion

²⁰⁵ Zygmunt Bauman, 2000, *Liquid modernity*, Polity Press

²⁰⁶ Robert Castel, 2009, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil

en procédures et habitudes. Une telle société, selon l'auteur, nécessite que ses **membres s'adaptent au monde actuel** (liberté incertaine) sans jamais leur en fournir les moyens (sécurité rassurante). Ce système génère de ce fait à la fois d'importants troubles psychologiques et de nouvelles formes d'inégalités. Les moyens de s'assurer un minimum de sécurité (sociale, psychologique, professionnelle...) étant désormais individualisés, tout le monde n'est pas en mesure de se les procurer.

En parallèle, la **valorisation de l'individu autonome**, dont la dignité est liée à la capacité d'être responsable et en pleine capacité d'effectuer des choix continue son inexorable chemin, dont l'on repère des signes dès l'antiquité, et qui se poursuit jusqu'à nos jours²⁰⁷. En France, Le Bart pointe plusieurs paliers significatifs : la Renaissance, avec « l'invention de la vie privée », puis la Révolution française qui s'accompagne de la reconnaissance de nombreux droits individuels, dont la propriété privée, le droit de vote, reconnaissant la capacité à l'individu de décider. D'autres facteurs, tels l'essor des échanges marchands, du capitalisme et du libéralisme économique, la naissance du protestantisme (Weber), la diffusion du christianisme (religion de la sortie de religion, Gauchet), la sécularisation de la société, le processus d'urbanisation (Simmel), l'augmentation du niveau de diplôme (Bréchon et Galland, 2010)²⁰⁸. Bréchon et al confirment dans leurs derniers travaux à partir de l'Enquête européenne sur les valeurs, que le processus **d'individualisation** est plus que jamais à l'œuvre²⁰⁹.

La fragilité a en articulant son angle d'analyse autour de l'**individu**, et de la **prévention des risques** auxquels il peut être exposé, nous semble s'inscrire dans ces évolutions.

L'enquête Conditions de vie 2018 du Crédoc aborde d'une certaine manière l'adhésion au modèle de l'autonomie individuelle au travers de la notion de « projet ». Sur le plan théorique, Jean Pierre Boutinet dans son « anthropologie du projet »²¹⁰ explique que l'histoire de la notion de projet montre une très forte résonance avec les préoccupations de notre époque. L'utilisation du mot projet émerge à l'époque des Lumières au XVIIIème siècle, époque pendant laquelle l'homme s'institue comme **agent de l'histoire** à côté, voire à la place de Dieu. Dans la plupart des sociétés traditionnelles, le temps et l'avenir étaient structurés par le temps agraire, répétitif, où le présent se veut la réactualisation d'un passé considéré comme jamais révolu. Les philosophes, penseurs et hommes d'action utilisent le terme de projet pour représenter l'idée qu'ils se font du **nouveau pouvoir des hommes sur le monde**. Le philosophe Kant par exemple affirme que l'objectif du raisonnement n'est pas la connaissance mais **l'action**. Plus tard, au XIXème siècle, Fichte, un autre philosophe allemand, associe le projet à **l'effort** qui permet à l'homme d'acquérir sa **liberté**. Au mythe de l'âge d'or et du passé idéal cher à Rousseau, Fichte propose de substituer la croyance en un **avenir**, source de progrès. De manière plus contemporaine, Sartre voit le projet comme un moyen de **se dépasser**, et de construire des **liens avec autrui** :

« L'homme est d'abord un certain projet qui se vit subjectivement ; rien n'existe préalablement à ce projet : l'homme sera d'abord ce qu'il aura projeté d'être », écrit Sartre (1947, 23)

²⁰⁷ Christian Le Bart, 2008, *L'individualisation*, Paris, Presses de Sciences Po

²⁰⁸ Pierre Bréchon, Olivier Galland, 2010, *L'individualisation des valeurs*, Paris, Armand Colin, pp.13-30.

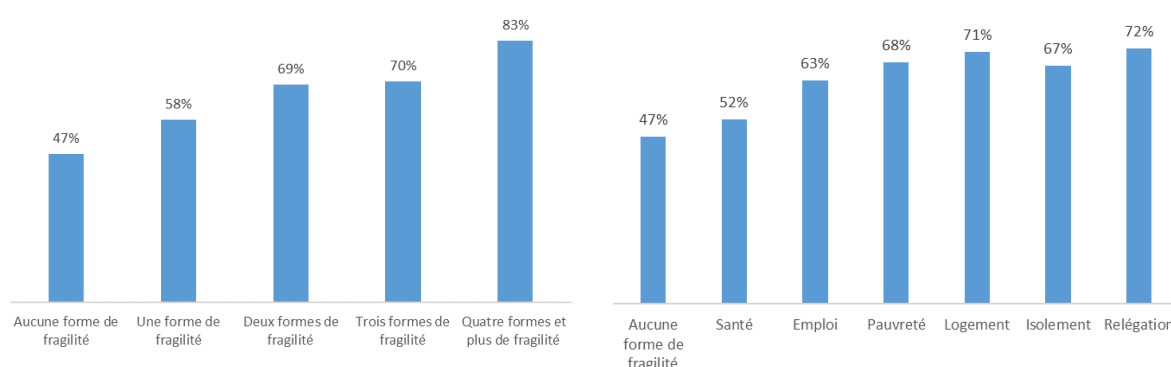
²⁰⁹ Pierre Bréchon, Frédéric Gonthier, Sandrine Astor, (dir), 2018, *La France des valeurs. Quarante ans d'évolution*, Grenoble, PUG

²¹⁰ Jean Pierre Boutinet, 2012, *Anthropologie du projet*, Paris, PUF

Dans une société qui se réinvente en permanence et dominée par la rapidité, la flexibilité, l'incertitude par rapport à l'avenir (qu'il s'agisse des métiers de demain, de la vie affective, des relations entre les hommes et les femmes, entre les générations, des bouleversements induits par les technologies sans cesse renouvelées, etc.), les individus se placent – ou sont placés ? - de plus en plus en situation d'être eux-mêmes les **entrepreneurs de leur vie, de leur formation, de leur carrière professionnelle, de leur vie sentimentale, etc.** Avoir un projet est de fait perçu par nos concitoyens comme un moyen d'être **pleinement acteur de sa vie personnelle** (88%) et professionnelle (84%) et ainsi de sortir du quotidien (87%), de donner du sens à la vie et de la rendre plus belle (87%)²¹¹.

La capacité à se projeter est entravée par les fragilités

% d'accord avec l'idée « Il est difficile d'avoir des projets aujourd'hui » selon le nombre de fragilités, et selon la nature des fragilités



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2018

3. Un changement d'approche des questions sociales ?

Une approche qui intègre le rapport à l'autre

En sciences physiques, la vulnérabilité fait référence à la « capacité d'un matériau à reprendre sa forme initiale après un choc ». Cette définition « a trouvé son pendant dans les **sciences « psy » pour désigner (...) la capacité d'un individu à s'adapter à un environnement changeant, à revenir d'un stress post-traumatique, à surmonter ses blessures** »²¹². Elle fait ici largement écho à la notion de **résilience qui en psychologie définit « la capacité de surmonter un traumatisme et/ou de continuer à se construire dans un environnement défavorable »**²¹³. Le psychiatre Serge Tisseron souligne les différentes acceptions de ce terme selon que cette résilience soit principalement appréhendée comme le fruit des qualités individuelles, le résultat d'un « processus intervenant dans des situations traumatiques et permettant de dépasser celles-ci » ou encore

²¹¹ Patricia Croutte, Sandra Hoibian, Charlotte Millot, « 2018 : le bon moment pour se lancer dans un projet », *Note de synthèse du CREDOC*, octobre 2018

²¹² Axelle Brodriez-Dolino, 2016, « Le concept de vulnérabilité », *La vie des idées*

²¹³ Serge Tisseron, 2017, *La résilience*, Paris, PUF, p.5

« l'aptitude que chacun possède à un degré ou un autre, liées à des caractéristiques personnelles mais aussi en partie liées à l'environnement »²¹⁴.

Dans le champ des sciences sociales et en particulier des politiques sociales, c'est dans les années 2000 que l'emploi de la notion a connu un véritable essor. Fred Poché²¹⁵ estime que la notion de fragilité permet de renverser la vision du vivre-ensemble et des politiques publiques qui lui sont associées : plutôt que de mettre en place des politiques sociales réfléchies « pour les oubliés d'une société de concurrence », une « politique de la fragilité **valorise la capacité des sujets à avoir prise sur leur existence**, à agir sur la réalité et à modifier quelque chose du monde ». Prendre en compte les fragilités permet **d'agir « avec »** les personnes et non pas « pour » elles.

L'individu n'est plus seulement bénéficiaire, il doit être associé.

De manière symétrique, pour la philosophe Marie Garrau, la vulnérabilité **dépasse les caractéristiques de la personne** en prenant en compte les **interactions et l'action des autres membres de la société** : par exemple, la vulnérabilité peut concerner des individus en emploi sans fragilité personnelle particulière mais qui, discriminés sur leur lieu de travail, en raison de leur sexe par exemple, peuvent « développer des sentiments de malaise et de souffrance »²¹⁶ et donc des formes de **mise à l'écart du collectif**. Sans discriminations (en l'occurrence contre les femmes dans le champ de l'emploi), il n'y aurait pas d'interactions négatives, et pas de vulnérabilité. La chercheuse convoque les travaux de Serge Paugam sur la **disqualification sociale** pour montrer que la vulnérabilité ne découle pas uniquement de la rupture des liens sociaux mais peut aussi dériver de l'inscription dans des « **liens sociaux vulnérabilisants** » **dès lors qu'ils n'apportent pas reconnaissance et valorisation dans les interactions**. Les liens sociaux sont valorisés lorsqu'ils sont porteurs de protection face aux aléas de la vie, mais aussi de reconnaissance qui se manifeste différemment selon les univers sociaux (l'affection par exemple dans la sphère familiale et amicale, l'estime sociale dans le cadre professionnel). Dans ces conditions, les liens sociaux sont valorisés parce qu'ils permettent de reconnaître l'utilité et la valeur de la contribution spécifique de chacun. A défaut de reconnaissance positive dans ces réseaux de sociabilité, les individus peuvent développer des sentiments d'invisibilité sociale, d'inutilité, etc. C'est à ces situations que font référence la notion de « liens sociaux vulnérabilisants ».

Marie Garrau indique que les **situations** ont également un impact sur la vulnérabilité : les vécus du chômage ne sont pas identiques selon que l'absence d'emploi soit temporaire ou s'inscrive dans la durée, selon les cycles de vie professionnelle ou encore les conditions de la perte d'emploi.

Cette approche par les vécus et les trajectoires des individus montre que la question de la vulnérabilité est **situationnelle et interactionnelle**. Reprenant la vision du philosophe australien Robert Goodin²¹⁷, Marie Garrau explique que la vulnérabilité « ne se laisse déterminer qu'à l'examen de

²¹⁴ Ibid., p.6-8

²¹⁵ Fred Poché, 2004, *Une politique de la fragilité. Ethique, dignité et luttes sociales*, Paris, Cerf

²¹⁶ Marie Garrau, 2018, *Politiques de la vulnérabilité*, Paris, Editions CNRS, p.193-194

²¹⁷ Robert Goodin, 1985, *Protecting the vulnerable. A reanalysis of our special responsibilities*, Chicago, University of Chicago Press

cette situation : elle renvoie autant à ce **avec quoi** l'individu est en relation **qu'aux ressources ou capacités** dont il dispose dans une telle configuration »²¹⁸.

Selon Bernard Ennuyer²¹⁹, la vulnérabilité intègre aussi « L'impossibilité pour certains d'entre nous de se faire entendre et de se faire comprendre par autrui [et qui] est devenue une source majeure des nombreuses situations de vulnérabilité auxquelles chacun d'entre nous peut se trouver confronté. » Le sociologue se réfère notamment à Paul Ricoeur qui distingue trois dimensions éthiques fondamentales de la personne sont le « pouvoir de dire », le « pouvoir d'agir » et le « pouvoir de rassembler sa propre envie dans un récit intelligible et acceptable », notion qu'il reprendra sous la notion d'identité narrative ».

Ce sentiment de ne pas être entendu est très fort aujourd'hui dans la société française. Plus d'une personne sur deux a le sentiment d'être confronté à des **difficultés invisibles des pouvoirs publics ou des médias**²²⁰.

Ce sentiment **augmente, de fait, avec le nombre de facteurs de fragilité**, et est particulièrement fort pour le groupe qui cumule le plus de difficultés : les personnes avec un sentiment de relégation territoriale. Il n'est pas anodin de constater que les personnes en situation d'isolement relationnel, dans une forme de retrait silencieux du monde²²¹, sont moins enclines à faire part de leurs difficultés.

²¹⁸ Marie Garrau, 2013, « Comment définir la vulnérabilité ? L'apport de Robert Goodin », *Raison publique*, <https://www.raison-publique.fr/article658.html>

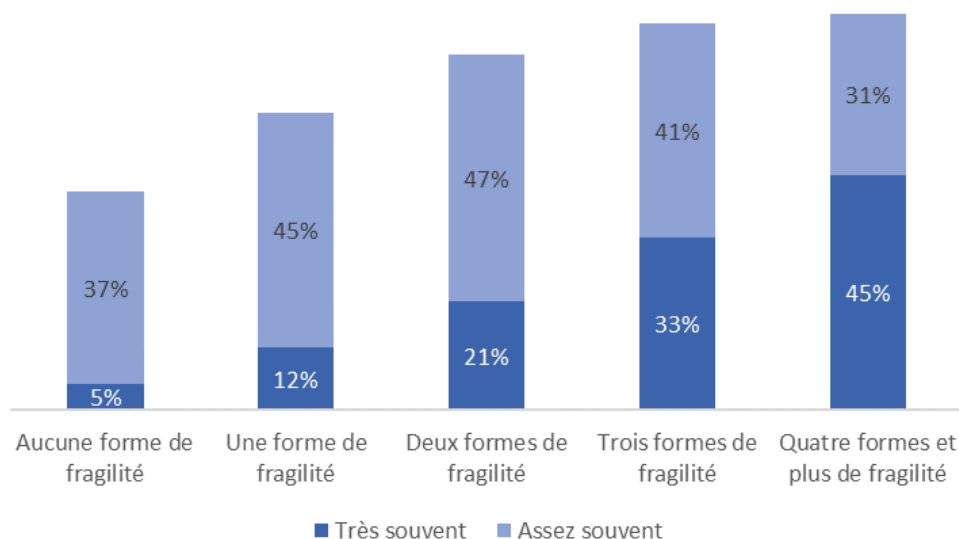
²¹⁹ Bernard Ennuyer, 2017, « La vulnérabilité en question ? », <http://www.ites-formation.com/menu-special-doc-man-a-conserver/forum/1845-la-vulnerabilite-en-question/file>

²²⁰ Nelly Guisse, Sandra Hoibian, 2016, *La France des invisibles*, Rapport du Crédoc n°327 réalisé à la demande de l'ONPES

²²¹ Elodie Alberola, Isa Aldeghi, Solen Berhuet, Patricia Croutte, Nelly Guisse, 2019, *Isolement relationnel et mobilité*, Rapport rédigé par le Crédoc pour la Fondation de France, https://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/rapport_2019_isolement_et_mobilite_final.pdf

Le sentiment d'invisibilité progresse avec le cumul des fragilités

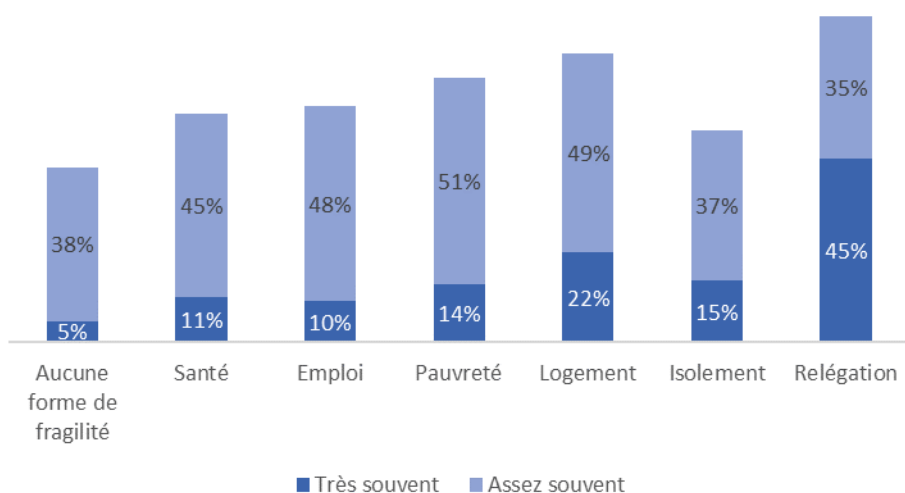
« Avez-vous le sentiment d'être confronté à des difficultés que les pouvoirs publics ou les médias ne voient pas vraiment » (en % des réponses « Très souvent » et « Assez souvent »)



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2018

Le sentiment d'invisibilité selon la nature des fragilités concernées

« Avez-vous le sentiment d'être confronté à des difficultés que les pouvoirs publics ou les médias ne voient pas vraiment » (en % des réponses « Très souvent » et « Assez souvent »)



Source : CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations, début 2018

Une approche qui permet de penser la fragilité comme un processus

Pour l'historienne Axelle Brodriez-Dolino, l'emploi du terme vulnérabilité est utilisé dans les **sciences sociales pour « remplacer »** le terme d'exclusion et répondre aux critiques que soulèvent cette notion. Une première critique du terme d'exclusion concerne la **frontière** sous tendue par la notion d'exclusion entre les franges de la population qui seraient « dans » la société et celles qui en seraient précisément exclues, qui se situeraient « en dehors » d'elle. Une conception discutable de la repré-

sensation de la société alors que les **parcours sont de plus en fragmentés et entremêlés**. Prenons l'exemple du champ de l'emploi, l'opposition binaire entre les personnes salariées en emploi stable en CDI et les outsiders au chômage a de moins en moins de sens : les contrats atypiques se multiplient, créant ce qu'on appelle une zone grise²²² entre salariat et indépendance, l'alternance entre les périodes d'emploi (notamment en contrat court) et de chômage est devenue fréquente²²³. Plus fondamentalement, il « n'existe pas de catégories de populations, ni de territoires coupés du reste » du monde (...) »²²⁴ comme l'explique Julien Damon. Le spécialiste des politiques sociales explique en effet que la catégorie des personnes « vulnérables » ou « précaires », menacées par l'instabilité de leurs revenus et de leur environnement social »²²⁵ permet de penser précisément la jonction entre les « exclus » et les « inclus ». De ce point de vue, **la vulnérabilité pourrait être entendue comme une étape d'un processus** menant de l'intégration à l'exclusion ou de la « vulnérabilité à la désaffiliation »²²⁶. La notion emprunte ici une logique qui tient compte d'une **vision dynamique** et non figée ou statique du phénomène. Une personne n'est pas intrinsèquement vulnérable, elle est, à une période donnée de sa vie, vulnérable, avec à la fois des possibilités que sa situation se dégrade ou bien qu'elle s'améliore. La fragilité permettrait ainsi de répondre à une deuxième série d'objections du terme d'exclusion qui pouvait « enfermer » les exclus dans ce destin.

Une approche qui s'intéresse aux points de bascule

Robert Castel définit une **zone de vulnérabilité « à la conjonction de la précarisation du travail et de la fragilisation des soutiens relationnels (...) [comme] une zone instable » et pouvant basculer vers la zone dite de désaffiliation** caractérisée par le « couplage entre perte de travail et isolement relationnel »²²⁷. Cet espace de vulnérabilité « occupe une position stratégique [faite] d'instabilités, de turbulences » avec des frontières mobiles entre les zones ou les espaces et où des passages s'opèrent d'une sphère à l'autre. La question de la vulnérabilité telle que décrite par Robert Castel **dépasse donc la dimension exclusivement monétaire de l'exclusion** (qui elle-même recouvre différentes dimensions, comme nous l'avons abordé en partie I) puisqu'elle intègre à l'analyse **le délitement des liens sociaux et des protections sociales rapprochées** (famille, voisin, réseau associatif, etc.). La vulnérabilité renvoie à une situation globale **« d'insécurité so-**

²²² Cécile Jolly, Emmanuelle Prouet (coord.), 2016, « L'avenir du travail : quelles redéfinitions de l'emploi, des statuts et des protections ? », France Stratégie, Document de travail n°2016-04.

Des contrats dits atypiques se multiplient : CDD d'usage, CEIGA, contrats vacataires, CDI intermittent, CDIC ou Contrat de chantier, contrats aidés (CUI-CAE, CUI-CIE, emploi d'avenir), contrats en alternance (contrat de professionnalisation en CDD, en CDI, contrat d'apprentissage), formes d'emploi spécifiques (à distance du salariat classique tel multi-emploi), type emplois partagés (groupement d'employeurs, entreprise de travail en temps partagé -ETTP) et formes d'autoentrepreneuriat (coopérative d'activités et d'emplois, portage salarial, auto-entrepreneur). Certaines formes pensées pour des secteurs essaient dans d'autres, tel le Contrat de chantier (CDIC) conçu à l'initial pour répondre aux besoins de flexibilité dans le secteur du BTP s'étend au secteur des études, du conseil, du numérique en recherche de réactivité et de souplesse de production.

²²³ Yves Jauneau et Joëlle Vidalenc, « Les salariés en contrat court : des allers-retours plus fréquents entre emploi, chômage et inactivité », *Insee première* n°1736, février 2019

²²⁴ Julien Damon, 2007, « Protection sociale et lutte contre l'exclusion. Regards critiques sur le partenariat », *Horizons stratégiques*, 2007/1, n°3

²²⁵ Ibid.

²²⁶ Robert Castel, 1994, « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, n°22

²²⁷ Robert Castel, 1994, op.cit.

ciale » des individus face à l'avenir dans un contexte **de multiplication des incertitudes et menaces** et de « mise en cause croissante de l'efficacité des dispositifs de protection censés les juguler »²²⁸. Pour Robert Castel, la période actuelle serait marquée par une « **vulnérabilité de masse** » du fait de « **l'effritement de la société salariale** » et des protections mises en place à partir de 1945. A l'échelle des trajectoires individuelles, **un accident de la vie** (perte d'emploi, maladie, divorce, etc.) peut avoir des incidences multiples par processus **cumulatif** et venir bousculer les équilibres (financiers, familiaux, relationnels, etc.) des concitoyens. En s'intéressant à la question de la vulnérabilité, l'enjeu est de montrer les « points de bascule » ou de « turbulences qui fragilisent les situations acquises et défont les statuts assurés », dessinant ainsi des « trajectoires tremblées »²²⁹.

La perspective offerte dans le champ de la philosophie morale et politique, proposée par Marie Garrau souligne le fait que la vulnérabilité est « **constitutive de l'existence humaine** (...) les êtres humains sont nécessairement exposés à des atteintes susceptibles de compromettre leur accès à une vie autonome et dotée de sens »²³⁰. Tout un chacun est donc exposé à la vulnérabilité et ne concerne pas un groupe particulier d'individus.

L'approche par la fragilité ou vulnérabilité se distingue donc d'autres approches des questions sociales par différents points :

- Elle se veut **transverse** à différentes disciplines (psychologie, médecine, sociologie, sciences de l'environnement, économie, etc.) et intègre ces différentes dimensions : (une personne au chômage n'est pas dans la même situation de fragilité qu'une personne au chômage et en mauvaise santé, etc.)
- Elle sous-tend une approche **préventive** et pas seulement en réparation, pour éviter les points de bascule pouvant marquer l'entrée dans un cercle vicieux difficile à enrayer
- Elle est **dynamique** : chacun peut sortir (comme entrer) dans des périodes de vulnérabilité
- Elle prend en compte l'importance du **contexte** : un **évènement déclencheur** peut venir constituer un point de bascule pour une personne (le licenciement, le divorce, une chute, etc.). Ces points de bascule peuvent être liés à des événements sur lesquels l'individu **n'a pas nécessairement de prise** (une catastrophe naturelle, la disparition d'une activité économique devenue obsolète, etc.)
- Elle considère aussi la notion de **parcours personnel**, un même évènement, pouvant avoir un impact ou non selon l'histoire de la personne.
- Elle prend en compte également l'impact **des relations avec autrui, la famille, les institutions de protection** qui peuvent tout aussi bien agir positivement, soutenir la personne

²²⁸ Sylvia Becerra, 2012, « Vulnérabilité, risques et environnement : l'itinéraire chaotique d'un paradigme sociologique contemporain », *Vertigo*, volume 12, n°1

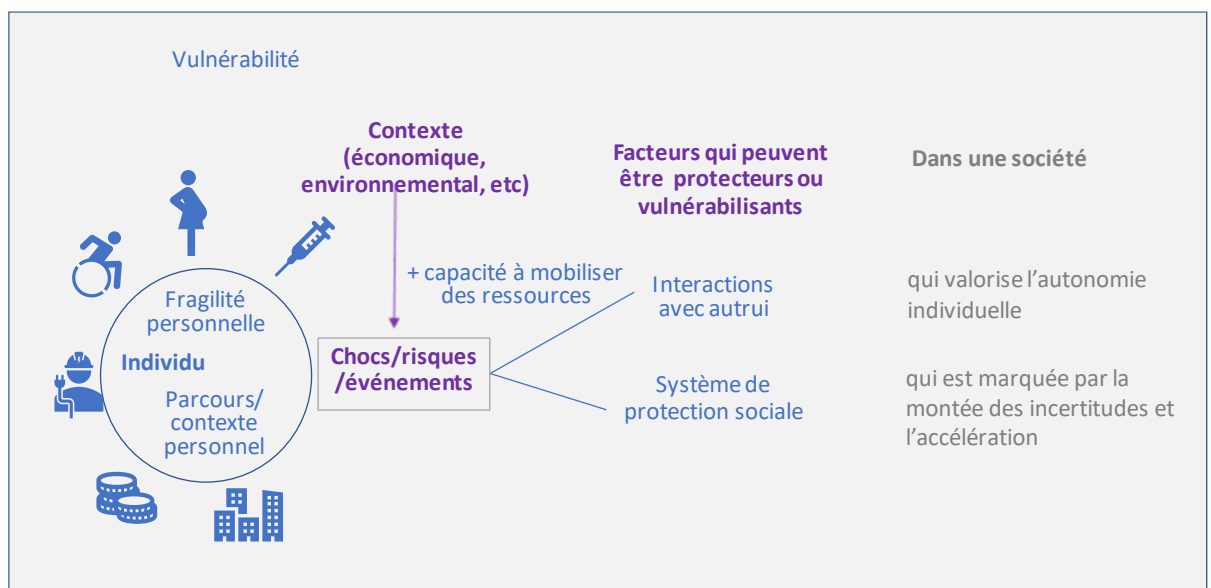
²²⁹ Robert Castel, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Gallimard, p.15-20

²³⁰ Marie Garrau, 2018, *Politiques de la vulnérabilité*, Paris, Editions CNRS, p.10

et l'aider à sortir (ou ne pas entrer) dans une période de vulnérabilité, que négativement en renforçant la vulnérabilité (discrimination, absence de reconnaissance, etc.) voire même en la déclenchant.

- Elle intègre également les **capacités de résilience** ou de « coping » de la personne pour aller chercher les ressources nécessaires en elle ou dans la société pour faire face aux événements fragilisants. Elle considère donc davantage la personne fragile comme un acteur de son parcours, **avec** qui les acteurs des politiques sociales agissent.

Schéma des dimensions intégrées par la vulnérabilité



Source : CREDOC

DISCUSSION

Les travaux présentés dans ce document s'appuient essentiellement sur l'enquête Conditions de vie et aspirations.

Ils présentent plusieurs limites évoquées au long du document : **manque d'exhaustivité** des sources de fragilité ; échantillon en population générale n'intégrant pas les publics les plus confrontés précisément à un cumul de fragilité, étude « à date » et **n'intégrant pas les effets de parcours**.

En outre, l'approche retenue ici s'appuie essentiellement sur des **données déclaratives**, dont certaines expriment une forte **subjectivité**. Par exemple, avoir le sentiment d'habiter dans un territoire délaissé tient tout autant aux équipements présents sur le territoire, qu'à la santé économique de celui-ci, et à la situation personnelle en termes d'emploi et de revenu notamment (Guisse et al, 2016).

La notion de vulnérabilité (et son pseudo-synonyme de fragilité) pourra ensuite, non sans raison, être taxée de floue. C'est le propre d'une notion « nouvelle » qui s'impose dans le débat public, de prêter le flanc à la critique du **manque de précision conceptuelle**. Nous avons tenté de circonscrire ici le sujet, mais il s'agit d'un processus à continuer d'affiner et préciser, à l'instar de nombreuses autres catégories pourtant éprouvées par le temps (classes moyennes, jeunes, seniors, etc.). Et le champ des dimensions incluses ou exclues de l'étude des publics fragiles aura bien entendu des conséquences sur la proportion de citoyens concernés et les résultats afférents.

Enfin, comme souvent, le choix de nouveaux concepts pour désigner des réalités anciennes que l'on cherche à aborder différemment risque lui-même **d'aboutir aux défauts qu'il prétendait dénoncer**. Rappelons ainsi la destinée du terme précaire qui a remplacé dans l'espace médiatique celui de pauvre. Certains ont vu dans ce changement le moyen d'aborder les nouvelles difficultés de notre époque (flexibilisation des conditions de travail, parcours moins linéaires, etc.). D'autres expliqueront qu'il s'agit d'un cache misère pour ne plus nommer les réalités frontalement. La fragilité, la vulnérabilité, se heurtent aux mêmes écueils. Présentées ici comme un moyen d'aborder les processus de manière transverse, préventive et en associant les publics visés, elles font déjà l'objet de critiques considérant que leur provenance des « sciences de la vie » aurait tendance à biologiser des problèmes sociaux, avec un risque **d'essentialisation** (les fragiles versus les autres) et de **stigmatisation** : les « fragiles » n'auraient ainsi pas en eux-mêmes les capacités de résilience nécessaires.

BIBLIOGRAPHIE

ACCARDO Jérôme, KRANKLADER Elodie, 2013, « Entre 2005 et 2011, les taux d'effort des locataires se sont accrus, ceux des propriétaires sont restés stables », *INSEE, France, portrait social*.

ALBEROLA Elodie, JAUNEAU Pauline, LOONES Anne, 2008, « La fragilité des personnes âgées : perceptions et mesures », *Crédoc, Cahier de recherche*, n°256

ALBEROLA Elodie, GALDEMAR Virginie, PETIT Melissa, 2013, « Prévention, aidants, coordination : comment passer du maintien au soutien à domicile des personnes âgées ? », *Cahier de recherche* n°310

ALBEROLA Elodie, CROUTTE Patricia, HOIBIAN Sandra, MULLER Jörg, 2016, « Bien vieillir, retraite, dépendance, fragilité des séniors, Représentations, réalités et attentes de la population française vis-à-vis des institutions », *Collection des rapports du CREDOC* n°334

ALBEROLA Elodie, CROUTTE Patricia, HOIBIAN Sandra, 2017, « Bien vieillir : avant tout, être au maximum de ses capacités intellectuelles », *Consommation et modes de vie*, n°287, <http://www.credoc.fr/pdf/4p/287.pdf>

ALBEROLA Elodie, ALDEGHI Isa, BERHUET Solen, CROUTTE Patricia, GUISSSE Nelly, 2019, Isolement relationnel et mobilité, Rapport du Crédoc pour la Fondation de France, https://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/rapport_2019_isolement_et_mobilite_final.pdf

ALBEROLA Elodie, RECOTILLET Isabelle, 2018, « La modulation des contributions à l'Assurance chômage et le recours aux contrats courts », *Crédoc / Unédic*

ALBEROLA Elodie, ALDEGHI Isa, MAES Colette, 2019, « Entre aspirations et consommation : un rapprochement entre les budgets de référence et les dépenses des Français », *Cahier de recherche du Crédoc*, à paraître

ALDEGHI Isa, GUISSSE Nelly, HOIBIAN Sandra, JAUNEAU-COTTET Pauline, MAES Colette, 2016, « Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016 », *INJEP, Collection des rapports* n°332

AMROUS Nadia, BARHOUMI Meriam, 2012, « Emploi et chômage des personnes handicapées », *DARES, Synthèse Stat'*, n°1

BABES Mélanie, BIGOT Régis, HOIBIAN Sandra, 2011, « Les dommages collatéraux de la crise du logement sur les conditions de vie de la population », *CREDOC, Cahier de recherche* n°281

BABES Mélanie, BIGOT Régis, HOIBIAN Sandra, 2012, « Propriétaires, locataires : une nouvelle ligne de fracture sociale », *CREDOC, Consommation et modes de vie*, n°248

BAUMAN Zygmunt, 2000, *Liquid Modernity*, Polity Press

BECERRA Sylvia, 2012, « Vulnérabilité, risques et environnement : l'itinéraire chaotique d'un paradigme sociologique contemporain », *Vertigo* n°12

BECK Ulrich, 2008, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion

BENARROSH Yolande, 2003, « Les trappes d'inactivité : chômage volontaire ou chômage de résistance ? », *Travail et Emploi*, n°95

BENGHALEM Hélène, 2016, « La majorité des embauches en contrats courts se font chez un ancien employeur », *Eclairages, Etudes et Analyses*, n°14

BERGMAN Howard et al., 2004, « Développement d'un cadre de travail pour comprendre et étudier la fragilité ». *Gérontologie et société* n°27.

BERHUET Solen, BRICE Lucie, CROUTTE Patricia, DATSENKO Radmila, GUISSSE Nelly, HOIBIAN Sandra, MILLOT Charlotte, MULLER Jörg, 2018, « Être l'entrepreneur de son bien-être », *Note de Conjoncture Sociétale du Crédoc*.

BERNARD Charles-André, TEISSIER Olivier, 2016, « Analyse de la précarité énergétique à la lumière de l'Enquête Nationale Logement (ENL) », *ONPE*

BIGOT Régis, 2001, « Quelques aspects de la sociabilité des Français », *Cahier de recherche* n°169

BIGOT Régis, HOIBIAN Sandra, 2009, « Les difficultés des Français face au logement », *Cahier de recherche* n°265

BIGOT Régis, CROUTTE Patricia, DAUDEY Emilie, HOIBIAN Sandra, MULLER Jörg, 2012, « L'évolution du bien-être en France depuis 30 ans », *Cahier de recherche*, n°298

BIGOT Régis, CROUTTE Patricia, MULLER Jörg, 2013, « Evolution des conditions de vie et des aspirations des seniors en France depuis 30 ans », *CREDOC, cahier de recherche* n°311

BIGOT Régis, DAUDEY Emilie, HOIBIAN Sandra, 2013, « La société des loisirs dans l'ombre de la valeur travail », *CREDOC, Cahier de Recherche* n°C305

BIGOT Régis, CROUTTE Patricia, MULLER Jörg, 2014, « Les seniors d'aujourd'hui sont moins inquiets et plus ouverts aux évolutions de la société », *CREDOC, Consommation et mode de vie* n°269

BLANPAIN Nathalie, CHARDON Olivier, 2010, « Projections de la population à l'horizon 2060, Un tiers de la population sera âgé de plus de 60 ans », *Insee Première*, n°1320

BOUQUET Brigitte, 2018, « Qu'est-ce que la vulnérabilité ? Quelles en sont les différentes approches ? », extraits de sa note sur le thème de la vulnérabilité pour la commission éthique du Haut Conseil du Travail Social, <https://dubasque.org/2018/10/19/quest-ce-que-la-vulnerabilite/>

BOUTINET Jean-Pierre, 2012, *Anthropologie du projet*, Paris, PUF

BOVIEUX Jean, VORMS Bernard, 2007, « L'accession, à quel prix ? La baisse des taux alourdit l'effort global des ménages », ANIL, *Habitat actualités*.

BRECHON Pierre, GALLAND Olivier, 2010, *L'individualisation des valeurs*, Paris, Armand Colin

BRECHON Pierre, GALLAND Olivier, 2013, « Individualisation et individualisme », *Pacte, Laboratoire des sciences sociales*.

BRECHON Pierre, GONTHIER Frédéric, ASTOR Sandrine, (dir), 2018, *La France des valeurs. Quarante ans d'évolution*, Grenoble, PUG

BRIANT Pierrette, 2011, « Les inégalités face au coût du logement se sont creusées entre 1996 et 2006 », INSEE, *France, portrait social*.

BRICE Lucie, CROUTTE Patricia, HOIBIAN Sandra, JAUNEAU-COTTET Pauline, 2017, « Situation de précarité énergétique, pratiques de sobriété énergétique : un point sur la situation des ménages », in, Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat, Les ménages et la consommation d'énergie, *Théma Analyse*, mars 2017, http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Thema/thema-01-menages.pdf

BRODIEZ-DOLINO Axelle, 2016, « Le concept de vulnérabilité », *La vie des idées*, <https://laviedesidees.fr/Le-concept-de-vulnerabilite.html>

BRUGIAVINI Agar, et al, 2017, *Vulnerability and Long-term Care in Europe*. Springer International Publishing.

BUCHMAN et al, 2009, « Change in Frailty and Risk of Death in Older Persons », *Experimental Aging Research* n°35

CAMPEON Arnaud, 2015, « Solitudes en France : mise en forme d'une expérience sociale contemporaine », *Informations sociales*, CAF, n°188

CASTEL Robert, 1994, « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, n°22

CASTEL Robert, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard

CASTEL Robert, 2009, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil

CELANT Nicolas, ROCHEREAU Thierry, 2017, « L'enquête santé européenne – Enquête santé et protection sociale (EHIS-ESPS) 2014 », *Les rapports de l'IRDES*, n°566

CEZARD Michel, 1986, « Le chômage et son halo », *Economie et statistique*, n°193-194.

CHEN et al, 2010, « The Prevalence of Subjective Frailty and Factors Associated with Frailty in Taiwan », *Archives of Gerontology and Geriatrics* n°50.

Commission Européenne, 2019, « Discrimination in the European Union », *Eurobaromètre Spécial* n°493.

Conseil Economique Social et Environnemental, 2016, « Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité », <https://www.lecese.fr/content/combattre-l-isolement-social-pour-plus-de-cohesion-et-de-fraternite>

CREDOC pour le Ministère de la Ville, de la jeunesse et des Sports, 2014, « L'offre d'équipements sportifs et les freins à la pratique sportives dans mes Zones urbaines sensibles », Rapport final, http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/etudeeszus_oct2014.pdf

CROUTTE Patricia, HOIBIAN Sandra, MILLOT Charlotte, 2018, Le bon moment pour se lancer dans un projet, *Note de synthèse du CREDOC*.

D'IRIBARNE Philippe, 1990, *Le chômage paradoxal*, Paris, PUF

DAMON Julien, 2006, « Logement social et question sociale », *Projet* 2006/5, n°294

DAMON Julien, 2007, « Protection sociale et lutte contre l'exclusion. Regards critiques sur le partenariat », *Horizons stratégiques*, 2007/1, n°3

DAMON Julien, 2009, *L'exclusion*, Paris, PUF

DARES, 2017, « Travailleurs handicapés : quel accès à l'emploi en 2015 ? », *Dares Analyses*, n°32, <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-032.pdf>

DARES, Pôle Emploi, 2019, « Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au troisième trimestre 2019 », https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dares_indicateurs_demandeurs_emploi_2019_t3-2.pdf

Défenseur des droits, 2016, Rapport annuel d'activité
Défenseur des droits, 2018, Rapport annuel d'activité

DEVAUX Julian, OPPENCHAIM Nicolas, PROULHAC Laurent, 2016, « L'évolution des pratiques de mobilité des adolescents depuis 20 ans en Île-de-France : quelle influence des variables sociales et territoriales sur les inégalités de genre ? », *Métropoles*, n°18

DONZELOT Jacques, ESTEBE Philippe, 1994, *L'Etat animateur. Essai sur la politique de la ville*, Paris, Editions Esprit

DONZELOT Jacques, MEVEL Catherine, WYVEKENS Anne, 2003, *La politique de la ville aux Etats-Unis et en France*, Paris, Seuil

DREES, 2017, Santé publique France, « L'état de santé de la population en France »

DREES, 2017, « L'aide et l'action sociale en France », <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/panoramas-de-la-drees/article/l-aide-et-l-action-sociales-en-france-edition-2017>

DREES, 2019, « Minima sociaux et prestations sociales. Ménages aux revenus modestes et redistribution »

DREES, 2019, « Les Français plus sensibles aux inégalités de revenus et plus attachés au maintien des prestations sociales », *Les dossiers de la Drees*, n°35

DUVOUX Nicolas, PAPUCHON Adrien, 2019, « Qui se sent pauvre en France ? Pauvreté subjective et insécurité sociale », *Revue Française de Sociologie*, Presses de Sciences Po, 2018/4, volume 59

ENNUYER Bernard, 2017, « La vulnérabilité en question ? », <http://www.ites-formation.com/menu-special-doc-man-a-conserver/forum/1845-la-vulnerabilite-en-question/file>

ESPAGNACQ Maude, 2015, « Populations à risque de handicap et restrictions de participation sociale », *Dossiers solidarité et santé*, Drees, n°68

FARACHE Jacqueline, 2016, « L'impact du chômage sur les personnes et leur entourage : mieux prévenir et accompagner », *Les avis du CESE*, http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2016/2016_02_impact_chomage_entourage.pdf

FAYA-ROBLES Alfonsina, 2018, « La personne âgée « fragile ». La construction scientifique d'une catégorie sanitaire et ses enjeux », *Anthropologie et Santé* n°17.

FINIEL Elise, PIOTET Françoise, 2010, « La problématique de la notion de « fragilité » au cœur d'une politique de prévention de la dépendance », *Lien social et Politiques* n°62.

Fondation Abbé Pierre, 2018, « L'état du mal-logement en France », rapport annuel

Fondation Abbé Pierre, 2019, « L'état du mal-logement en France », rapport annuel

Fondation de France, CREDOC, 2016, « Les solitudes en France – 2016, Plus de 5 millions de Français en situation objective d'isolement », https://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/solitudes_2016_rapport_final_0.pdf

Fondation de France, 2017, « La solitude des jeunes », synthèse de l'enquête réalisée par le Crédoc, https://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/solitude_jeunes_2017_synthese.pdf

FRIED et al, 2001, "Frailty in older adults: evidence for a phenotype". *Journal of Gerontology A Biological Sciences and Medical Sciences* n°56

GARRAU Marie, 2013, « Comment définir la vulnérabilité ? L'apport de Robert Goodin », *Raison publique*.

GARRAU Marie, 2018, *Politiques de la vulnérabilité*, Paris, Editions CNRS

GIDDENS Anthony, 2004, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan

GLEIZES François, GROBON Sébastien, LEGLEYE Stéphane, 2019, « 3% des individus isolés de leur famille et de leur entourage : un cumul de difficultés socioéconomiques et de mal-être », *INSEE Première*, n°1770.

GOODIN Robert, 1985, *Protecting the vulnerable. A reanalysis of our special responsibilities*, University of Chicago Press.

GUISSE Nelly, HOIBIAN Sandra, 2016, La France des invisibles, *Collection des Rapports* n°R327.

GUISSE Nelly, HOIBIAN Sandra, 2017, « Les Français et leurs territoires : vécus et attentes vis-à-vis des pouvoirs publics », Crédoc, *Collection des rapports*, n°R336

GUISSE Nelly, HOIBIAN Sandra, 2017, « Près d'un Français sur trois estime vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics » CREDOC, 4 pages, n° 295

HOIBIAN Sandra, 2013, Les Français en quête de lien social, Baromètre de la cohésion sociale 2013, *Collection des rapports du CREDOC* n°292.

HOLCBLAT Norbert, 1997, « La politique de l'emploi en perspective », *La politique de l'emploi*, DARES.

IBARRA Monique, FIAT Caroline, 2018, « Mission sur les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) », *Rapport de la commission des Affaires Sociales remis à l'Assemblée Nationale*, n°769.

INSEE, 2017, « Les conditions de logement en France », *Insee Références*.

INSEE, 2018, « Personnes âgées dépendantes », *Insee Références*.

INSEE, 2019, « Emploi, chômage, revenus du travail, Mesurer pour comprendre », *Collection Insee Références*.

INSEE, 2019, « En 2017, les niveaux de vie progressent légèrement, les inégalités sont quasi stables », *Insee Première*, n°1772, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4208956>

INSEE, 2019, « Pauvreté en conditions de vie de 2004 à 2017 », *Insee Résultats*, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3970989?sommaire=3637505>

IRDES, 2016, « La prévention de la perte d'autonomie. La fragilité en question. Apports, limites et perspectives », *Les rapports de l'IRDES* n°563

JACQUOT Alain, 2006, « Des ménages toujours plus petits », *Insee première*, <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1106/ip1106.pdf>

JAUNEAU Yves, VIDALENC Joëlle, 2019, « Les salariés en contrat court : des allers-retours plus fréquents entre emploi, chômage et inactivité », *Insee première* n°1736, février 2019

JOLLY Cécile, PROUET Emmanuelle (Dir.), 2016, « L'avenir du travail : quelles redéfinitions de l'emploi, des statuts et des protections ? », France Stratégie, Document de travail n°2016-04

KAUFMANN Jean-Claude, 1995, « Les cadres sociaux du sentiment de solitude », *Sciences sociales et santé*, volume 13, n°1

LE BART Christian, 2008, *L'individualisation. Presses de Sciences Po, Références*.

LIMA Léa, 2008, « Le temps de la prime insertion professionnelle : un nouvel âge de la vie », in GUILLEMARD Anne-Marie (Dir.), *Où va la protection sociale ?* PUF

LIMA Léa, TROMBERT Christophe (Dir.), 2012. *Le travail de conseiller en insertion*, Paris, ESF Editeur

LOLLIVER Stéfan, 2008, « La pauvreté : définitions et mesures », *Regards croisés sur l'économie*, 2008/2, n°4

MADEC Pierre, 2016, « Quelle mesure du coût économique et social du mal-logement ? », *Revue de l'OFCE*, n°146

MARPSAT Maryse, 2008, « Le logement, une dimension de la pauvreté en conditions de vie », *Regards croisés sur l'économie*, n°4

MARTIN Claude, 2013, « Penser la vulnérabilité. Les apports de Robert Castel », *Revue européenne de recherche sur le handicap*, n°7

MARUANI Margaret, 2002, *Les mécomptes du chômage*. Paris, Bayard

MAURIN Louis, 2017, « Comment mesurer la pauvreté ? », Observatoire des inégalités, <https://www.inegalites.fr/Comment-mesurer-la-pauvrete>

Médiateur national de l'énergie, 2019, 13^e édition du baromètre énergie-info, <https://www.energie-mediateur.fr/publication/2019-13eme-edition-du-barometre-energie-info/>.

Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat, « Les ménages et la consommation d'énergie », *Théma Analyse*, http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Thema/thema-01-menages.pdf

MOISY Muriel, 2018, « Les Français vivent plus longtemps, mais leur espérance de vie en bonne santé reste stable », *Etudes et Résultats*, DREES, n°1046.

MONGIN Olivier, 2005, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, Paris, Editions du Seuil

MULLER Marianne, 2017, « 728 000 résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2015. Premiers résultats de l'enquête EHPA 2015 », *Etudes et Résultats de la Drees*, n°1015.

NICOLE-DRANCOURT Chantal, ROULLEAU-BERGER Laurence, 2001, *Les jeunes et le travail : 1950-2000*, Paris, PUF

Observatoire des inégalités, 2016, « Un million de travailleurs pauvres en France », https://www.inegalites.fr/Un-million-de-travailleurs-pauvres-en-France?id_mot=76

Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE), 2013, « Définir et délimiter la précarité énergétique, un exercice compliqué », *Les Notes de l'ONPE*

Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE), 2017, « Tableau de bord de la précarité énergétique ». Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE), 2018, « Suivi annuel de la précarité énergétique : un nouvel enjeu pour l'ONPE »

ONPES, 2015, « L'évolution de la pauvreté en France : les nouvelles formes de l'aggravation. Suivi annuel des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale »

PAN KE SHON Jean-Louis, 2003, « Isolement relationnel et mal-être », *Insee Première*, n°931, http://www.academia.edu/12045516/Isolement_relationnel_et_mal-%C3%AAtre

PAUGAM Serge, 2005, « Science et conscience de la pauvreté », *L'économie politique*, 2005/2, n°26

PIRUS Claudine, 2011, « Le taux d'effort des ménages en matière de logement : élevé pour les ménages modestes et les locataires du secteur privé », *Insee, Les revenus et le patrimoine des ménages*

PISARIK Jacques, ROCHEREAU Thierry, CELANT Nicolas, 2017, « Etat de santé des Français et facteurs de risque », *Questions d'économie de la Santé*, Drees, IRDES, n°223

Pôle Emploi, 2019, « L'emploi intérimaire en décembre 2018 », *Statistiques, études et évaluations*.

PONTHIEUX Sophie, 2009, « Les travailleurs pauvres comme catégorie statistique. Difficultés méthodologiques et exploration d'une notion de pauvreté en revenu d'activité », *Insee, Documents de travail*.

PONTHIEUX Sophie, RAYNAUD Emilie, 2007-2008, « Les travailleurs pauvres », *Insee, Les Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*

RAVAUD Jean-François, 2014, « Les enquêtes en population générale sur le handicap : un outil d'observation essentiel de la statistique publique », *Informations sociales*, 2014/3, n°183

RENAUD Auriane, SEMECURBE François, 2016, « Les habitants des quartiers de la politique de la ville, La pauvreté côtoie d'autres fragilités », *Insee première*, n°1593

ROBERT Christophe, VAUCHER Anne-Claire, 2014, « Le mal-logement en France : mieux connaître pour mieux agir », *Informations Sociales*, n°184.

ROY Delphine, 2016, « Les personnes âgées et handicapées en France et les politiques publiques d'accompagnement », *Revue française des affaires sociales*, 2016/4, n°4

SALY-GIOCANTI Frédéric, 2013, « Peut-on mesurer les dimensions de la crise du logement en France (1945-1990) ? Jalons pour un inventaire raisonné des sources quantitatives », *Le Mouvement Social*, n°245.

SCHRODER-BUTTERFILL Elizabeth, MARIANTI Ruly, 2006, in MARTIN Claude, 2013, « Penser la vulnérabilité. Les apports de Robert Castel », *Revue européenne de recherche sur le handicap*, Elsevier Masson n°7.

SIMMEL Georg, 1998 (1^{ère} éd. 1907), *Les pauvres*, Paris, PUF

SIRVEN Nicolas, 2007. « De la pauvreté à la vulnérabilité : Evolutions conceptuelles et méthodologiques ». *Mondes en développement* n°4.

THELOT Claude, 1986, « Emploi et chômage : l'éclatement », *Economie et Statistique*, n°193

TISSERON Serge, 2017, *La résilience*, Paris, PUF

WONG et al, 2010, « Frailty and Its Association with Disability and Comorbidity in a Community-Dwelling Sample of Seniors in Montreal: A Cross-Sectional Study », *Aging Clinical and Experimental Research* n°22